

15019-1-12

1980

I

*Gazette
officielle
du Québec*



Éditeur officiel
Québec

*Partie 1
Avis juridiques*

*112^e année
5 janvier, 1980
No 1*

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiés plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: \$7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: \$2 chacun.
Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de \$30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AMENAGEMENT & RECHERCHE COMETE INC. 1347-7039	73 11 19	80 01 15
ARNEF CORP. 1233-9107	62 04 12	79 12 22
ATELIERS DE RENOVATION DE VERDUN 1503-9068	76 06 17	80 01 09
AUTOMATIC VULCANIZERS OF CANADA, LTD. 1235-2589	57 10 24	80 01 04
F. & W. BELANGER & FRERE LIMITEE 1117-4281	54 04 12	80 01 04
BESCO TRADING INC. 1111-3669	58 09 15	79 12 28
LE BOURGUIGNON STEAK HOUSE INC. 1165-1460	67 05 12	79 12 27
ANDRE BRUNET INC. 1331-0271	73 05 16	79 12 27
JACQUES CHAMPEAU LTEE 1244-9856	53 10 10	79 12 22
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION G.L.V. LTEE 1335-6001	73 07 17	79 12 22
CONTINENTAL AUTOMOTIVE LTD. 1235-2662	61 12 29	79 12 27
CORPORATION DE GESTION HEP 1355-8655	74 01 31	79 12 22
LE CREDIT NOTRE-DAME INC. 1250-7802	55 01 27	80 01 19
DECORATION DE BOIS TOURNE C. & D. INC. 1340-9008	73 08 30	79 12 15
GERARD DUBOIS INC. 1254-8350	61 03 08	80 01 05
W.A. DUFOUR LTEE 1158-8092	53 10 01	80 01 04
LES ENTREPOTS A-I INC. 1509-1317	77 11 26	79 12 22

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES ENTREPRISES D.M. MUMFORD INC. 1338-9697	60 11 25	80 01 04
ENTREPRISES LU-BAR INC. 1236-2653	65 02 08	79 12 28
ENTRETIEN PAR-EX LTEE 1463-5155	75 12 08	80 01 05
FEDERATION DES SEMAINES CULTURELLES DU CANADA FRANCAIS 1474-8479	77 04 20	79 12 27
FIFTH AVENUE STORES LIMITED 1126-5584	59 08 01	80 01 04
FONDATION MARIUS COTE 1282-3993	55 09 19	80 01 11
H. & M. CONSTRUCTION LTD. 1265-9272	67 09 13	79 12 22
IMPERIM LTEE 1474-8925	77 03 07	80 01 15
LES IMPORTATIONS ASCA INC. 1336-7529	73 01 17	80 01 15
IMPRESSION M.D. INC. 1366-6615	75 08 22	79 12 22
JEST INVESTMENTS CO. LTD. 1268-4155	59 12 31	79 12 28
LAC BLEU INVESTMENT CORP. 1295-3774	62 02 12	79 12 27
LOU-ED INVESTMENTS CO. LTD. 1255-7864	59 12 31	79 12 22
MARCANOR INC. 1273-9298	70 05 06	80 01 04
MARCHES D'ALIMENTS LASALLE LTEE 1253-7338	56 03 21	80 01 14
ROBERT MARCIL INC. 1274-0189	65 10 25	80 01 04
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ACTON INC. 1162-5688	56 11 09	80 01 04
J.P. MORIN LTEE 1288-9564	53 06 29	80 01 03
MUDDIMAN INDUSTRIES LIMITED 1277-0541	55 08 29	79 12 22
MUDLAC GOLD MINES LIMITED (No personal liability) 1263-5868	44 03 29	79 12 22
NIR INVESTMENT INC. 1324-1666	59 05 28	79 12 22

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
OVERSEAS TEXTILES LTD. 1278-5754	40 02 01	79 12 28
PERRON & FILS LIMITEE 1465-9783	64 10 21	80 01 04
PLACEMENTS STE-ANNE LTEE 1288-3146	54 12 21	79 12 22
SAMCY INVESTMENTS CO. LTD. 1283-3729	59 12 31	79 12 29
LA SCIERIE PRICE (SHIPSHAW) LIMITEE 1183-5543	65 08 24	79 12 28
SCIMEDICA INC. 1282-2508	68 05 15	79 12 22
SERVICES TECHNIQUES AFFILIES LTEE 1229-8634	69 08 08	80 01 15
SHORTER DIRECT MARKETING INC. 1348-1528	72 07 07	79 12 29
SOREBEC INC. 1284-7760	66 09 21	79 12 28
LA TABAGIE LE CALUMET QUEBECOIS (1976) INC. 1505-4646	76 10 28	79 12 22
MICHEL TASSE INC. 1504-0736	76 06 30	80 01 15
TOWNIES BOUTIQUE INC. 1224-5700	72 03 12	80 01 19
TRACTOBEC LTÉE 1361-5208	75 01 30	80 01 19
TRANSPORT INTERPROVINCIAL D'ANJOU INC. 1232-8019	68 06 28	79 12 22
A. VALENTE LTD. 1235-3314	69 05 05	80 01 12
THE VALLEY PAVING COMPANY LIMITED 1345-4731	36 10 21	79 12 29

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
ALIMENTATION DES JARDINS INC. 1504-4795	76 08 02	4
LES APPAREILLAGES ELECTRIQUES KEARNEY INC. 1124-9018	64 10 22	4
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC WINNETOU 1627-2841	78 06 07	5
AUTOBUS EMILIE COTE INC. 1336-9509	72 12 15	4
AUTOMOBILES LAHAIE INC. 1480-9057	75 11 14	5
BEAURIVAGE & METHOT INC. 1158-5882	65 04 30	4
GILLES BLONDEAU ET COMPAGNIE 1239-3567	69 07 18	9
BOIS CHAMPIGNY INC. 1368-2174	74 05 13	3
CAMCORP LTD. 1242-2994	67 05 09	4
CENAT LTD. 1244-3321	69 08 05	4
LE CENTRE RADIOLOGIQUE SHERBROOKE INC. 1281-4489	69 03 17	4
CLINIQUE D'ESTHETIQUE MEDICA LTEE 1347-6684	72 04 04	6
CLINIQUE RADIOLOGIQUE AUDET INC. 1281-4430	68 04 16	6
CLUB DE GOLF CONTINENTAL INC. 1339-1354	73 08 17	5
CLUB DE RACQUETBALL DU LAC INC. 1627-2643	78 06 06	4
CLUB DE SKI DE RANDONNEE ET SKI DE FOND LA FOULEE DE ST-MODESTE 1625-0219	78 03 31	11
CLUB DE TENNIS AYLMEYER 1629-7459	78 09 13	8
LE CLUB DES SPORTIFS DU LAC JERRY INC. 1268-4064	69 12 19	8
CLUB SPORTIF LE BOULEAU INC. 1468-2348	76 07 09	5

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Nouveau nombre	
LE COMITE D'EDUCATION AUX ADULTES DE LA PETITE BOURGOGNE ET DE ST-HENRI 1229-5713	71 05 07	7	
COMPAGNIE DE DANSE EDDY TOUSSAINT 1369-5218	74 08 30	18	
COMPAGNIE MONTREAL TRUST 1114-1330	1889 03 21	25	
CONSTRUCTION TIBO INC. 1363-2377	75 05 05	3	
CONTREPLAQUE NATIONAL INCORPOREE 1639-1468	79 10 01	4	
LA CORPORATION DU CONSEIL DES CITOYENS DU MONDE AU QUEBEC INC. 1343-9088	73 09 21	9	
DATABEC LTEE 1504-4274	76 07 28	4	
DESCAM INC. 1502-2635	76 02 23	4	
DIFFUSION COMMUNAUTAIRE DE LA MITIS INC. 1463-7920	75 12 18	9	
DOMICILES POP INC. 1475-8841	77 09 29	7	
ECOMED INC. 1356-9397	74 05 30	4	
EMBALLAGES EXCEL LTEE 1124-8242	49 05 11	4	
ENTRETIEN D'EDIFICE PINKHAM & FILS INC. 1332-5865	60 12 02	5	
FEDERATION QUEBECOISE DE TIR 1631-7166	78 11 17	7	
FLEURISTE-TAXIDERMISTE LE NATURALISTE INC. 1627-6180	78 06 20	4	
FOYER DORVAL 1288-6545	70 02 05	12	
INSTITUT DES CIVILISATIONS COMPAREES DE MONTREAL 1627-6529	78 06 20	7	
JOSEPH LABONTE & FILS INC. 1139-1844	57 10 21	7	
LABORATOIRE D'OPTIQUE M. & J. LEBLANC INC. 1479-7518	77 07 21	4	
LEAHY & FILS INC. 1337-1844	72 12 18	5	
LA LIGUE DE TAXIS DE CHATEAUGUAY INC. 1371-6741	75 03 11	7	

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Nouveau nombre	
LES LOISIRS POUR HANDICAPES DE ST-HYACINTHE INC. 1626-0093	78 05 01	7	
METALLURGIE PELCHAT INC. 1159-5246	69 02 03	9	
LES MIELS LABONTE INC. 1270-3260	71 11 18	4	
LAURIE C. OGILVY & SONS, LTD. 1247-1462	61 12 22	4	
PALMER-LEVITON LIMITED 1133-2376	63 11 14	4	
PAQUET INC. 1154-6280	70 01 31	7	
CLEMENT PHILIBERT & FILS ASSURANCES LTEE 1247-2270	68 12 02	4	
LES PIECES D'AUTO BEAUCHEMIN & LUSSIER LIMITEE 1461-2345	75 08 05	3	
PLACEMENTS R. CYR INC. 1630-6979	78 10 23	4	
PLACEMENTS R.H. LTEE 1637-4670	79 07 05	5	
RADIO C.K.P.B. LTEE 1356-3929	74 05 09	3	
S.H.R.M. QUEBEC INC. 1360-6769	74 12 09	6	
SACKS ENTERPRISES INC. 1125-9157	59 05 11	4	
SOCIETES DES HOTELS MERIDIEN (CANADA) LTEE 1362-1719	75 03 03	5	
SOURIRE A LA VIE INC. 1631-0039	78 11 02	7	
JACK SPRATT MFG. INC. 1114-7154	44 11 27	3	
SUPERVAC INC. 1636-6551	79 05 30	5	
SYMAGE INC. 1502-8012	76 04 06	4	
TEXTILES MARQUIS INC. 1357-1559	74 06 11	3	
THEATRE ARMENIEN DE MONTREAL 1504-1700	76 08 11	7	
TRANSPORTS COUTURE & FILS LTEE 1508-4700	77 11 10	7	

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Nouveau nombre	
TRANSPORT REAL INC. 1346-6016	73 11 19	3	
VIDEO TECHNIQUE QUEBEC INC. 1339-6460	73 09 17	6	
LES VILLAGES ETUDIANTS INC. 1547-5759	46 12 10	8	
F. VINET INC. 1128-6390	57 12 04	5	
VOYAGE LA CHAUDIERE INC. 1473-3893	77 01 21	3	

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
ASSURANCES LALONDE & FAUBERT INC. 1258-9040	ASSURANCES LALONDE, FAUBERT & LEDUC INC.	71 10 18
DROLET, SANIFORME INC. 1157-5370	J.A. DROLET LTEE	49 12 21
MEUBLES NANTES INC. 1167-2086	NANTES FURNITURE INC.	67 09 14
RESTAURANT LE LIMBOURG INC. 1332-3449	RESTAURANT LE NAVIRE INC.	72 10 13
LA SOCIETE LOGEONS-NOUS NOUS-MEMES DU LAC-ST-JEAN INC. 1625-6083	SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT AMELIORE ET LOCATIF, URBAIN ET RURAL DU LAC-ST-JEAN INC.	78 04 21
SPORTS MITCHELL CANADA INC. MITCHELL SPORTS CANADA INC. 1128-5236	GARCIA, SPORTS CANADA LTEE GARCIA SPORTS CANADA LTD.	66 10 17
VETEMENTS SPORTS LA CHAUDIERE INC. 1245-6794	LA CHAUDIERE SPORTSWEAR INC.	70 06 14
VETEMENTS SPORTS RAYMOND BOISVERT (FRONTENAC) INC. 1184-5153	RAYMOND BOISVERT SPORTSWEAR (FRONTENAC) INC.	69 03 11

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal
		Nouvelle adresse
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA VILLE DE RICHELIEU INC. 1503-6122	76 05 26	331, 15 ^e Avenue, Richelieu
BOUTIQUE DU SPORTIF LACHUTE INC.	76 08 09	435, rue Principale, Lachute
BRASSEUR, COURNOYER INC.	79 06 13	51, boulevard Georges-Gagné, Delson
BUFFET ANDRE LTEE 1139-0929	67 06 22	406, rue King Georges, Longueuil
C.L. ELECTRIQUE INC. 1195-0722	70 01 19	2274, Léon-Harmel, Québec
GEO CARON TRANSPORT (MANIWAKI) INC. 1208-9975	71 01 27	179, boulevard Desjardins, Maniwaki
CARREFOUR DES RETRAITES DE MONTREAL-NORD INC. 1627-6792	78 06 21	11441, rue Lacordaire, 2 ^e étage, Montréal-Nord
CENTRE CINE-VIDEO DU FAUBOURG 1470-0488	76 09 13	10, rue McMahon, bureau 3860, Québec
CHAUBLEC INC. 1463-8597	75 12 23	240, avenue Larue, Saint-Raymond
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL FERMONT, NO. 6880 1478-8269	77 05 06	4, rue Comeau, Fermont
CHOQUETTE & COMPAGNIE LIMITEE 1156-0588	44 09 12	8155, boulevard St-Laurent, Montréal
CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-JULIE 1503-2550	76 04 29	570, boulevard St-Joseph, Sainte-Julie
CLUB DES HANDICAPES DU LAC ST-LOUIS 1472-1062	76 12 08	620, 20 ^e Avenue, Lachine
CLUB RECREATIF DES POLICIERS ET POMPIERS DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH 1305-8342	70 10 05	555, rue Savoie, Saint-Hyacinthe
CLUB TOURISTIQUE TRIFLUVIEN (1978) INC. 1631-6622	78 11 24	1363, rue Hart, Trois-Rivières
COLLEGE STE-MARIE-PAVILLON EMILE-GERARD INC. 1256-4415	68 03 25	1202, rue de Bleury, Montréal
COMITE DE CITOYENS ESPACES VERTS LASALLE INC. 1624-6043	78 03 21	8825, rue Beyries, La Salle

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Nouvelle adresse	
COMITE DE L'ANNE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE (1979) POUR UNICEF QUEBEC 1633-7032	79 02 14	5, rue Arundel, place Bonaventure, Montréal	
COMITE DES LOISIRS DE CLARENCEVILLE INC. 1509-4071	77 12 12	1, rue Tourangeau, Clarenceville	
LA COMPAGNIE D'ACOUSTIQUE ET DE PARTITIONS UNIE INC. 1365-6194	75 05 30	4199, avenue Kensington, Montréal	
LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTIONS BIRE INC. 1471-1220	77 01 05	1417, rue Dézéry, Montréal	
COMPAGNIE DE PORTEFEUILLE TAN FEE WONG INC. 1351-3106	73 12 03	575, avenue Glengarry, app. 303, Mont-Royal	
LA COMPAGNIE DU BEAU MEUBLE (KENOGAMI) LTEE 1347-4580	72 03 21	361, rue St-Dominique, Jonquière	
CONSEIL MANIWAKI, NO 3063 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1322-6246	53 04 22	239, rue King, Maniwaki	
LES CONSTRUCTEURS EN TUYAUTERIE S.R.C. LTEE ... 1625-2512	78 04 10	Centre industriel St-Romuald Saint-Romuald d'Etchemin	
CONSTRUCTION JANTE INC. 1371-9984	75 04 08	2525, boulevard Daniel-Johnson, suite 600, Laval	
CONSTRUCTION SYLT LTEE 1359-8982	74 10 24	5135, rue Ramsay, Saint-Hubert	
CORPORATION ESTBEC INC. 1476-9525	77 04 26	11, rue Dollard, Rivière-du-Loup	
LES COULIS CANADA LTEE 1625-2520	78 04 10	Centre industriel St-Romuald, Saint-Romuald d'Etchemin	
COUVRE-PLANCHER PELLERIN INC. 1625-9756	78 04 26	3180, avenue Malo, Brossard	
LES CUISINES VALGER INC. 1634-0424	79 02 23	220 est, Grande-Allée, app. 275, Québec	
DEPANNEUR LUCERNE INC. 1632-8072	79 01 10	2414, route 158, Sainte-Sophie	
DESCAM INC. 1502-2635	76 02 23	701, rue St-Etienne, L'Assomption	
DESSUREAULT & FILS LTEE 1178-2430	67 06 01	242, chemin du Roi, Saint-Augustin-de-Desmaures	
DIFFUSION COMMUNAUTAIRE DE LA MITIS INC. 1463-7920	75 12 18	1808, rue Le Chasseur, Mont-Joli	
JEAN-GUY DORAY ET ASSOCIES INC. 1502-4748	76 03 08	973 A, boulevard Vanier, Laval	
F. DUSSAULT ET FILS INC. 1636-1172	79 05 08	718, branche du Rapide, Sainte-Marie-de-Monnoir	

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal
		Nouvelle adresse
DUVARON INC. 1255-2675	72 02 03	520, boulevard Smith, Thetford Mines
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES J.R.M.F. LTEE 1462-3276	75 10 02	557, rue Notre-Dame, Joliette
LES ENTREPRISES JACQUES DESPARIS INC. 1337-3493	72 10 30	154, rue Radisson, Trois-Rivières
LES ENTREPRISES LE BAHUTIER (1978) INC. 1368-7470	74 06 18	3050, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES ROMSCAN LIMITEE 1625-5044	78 04 17	2290, montée Trudeau, Val-David
EQUIPEMENTS G.R. INC. 1630-8793	78 10 30	965, rue Ste-Famille, Sherbrooke
EXCAVATION ST-JEROME INC. 1625-0953	78 04 05	45, rue Laflamme, Saint-Jérôme
EXCAVATION VALIQUETTE LTEE 1151-8305	69 10 09	1250, avenue Notre-Dame, Sainte-Adèle
EXCAVATIONS LOUBIER INC. 1509-8296	77 12 29	3050, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe
FILMS MOJACK LTEE 1349-8001	72 10 04	1, complexe Desjardins, Montréal
FOR-NET INC. 1155-9275	56 06 12	1875, avenue de la Normandie, Québec
FOUR TEN INVESTMENT CORP. 1260-8774	64 08 04	2190, rue Préfontaine, Montréal
IRENE GAGNON & ASSOCIES INC. 1348-5032	72 09 15	900, avenue Toronto, Sainte-Foy
GARAGE ANDRE DESROCHERS INC. 1135-7274	69 06 10	148, rue St-Gabriel, Saint-Gabriel
GARAGE FLORENT BEGIN INC. 1171-9952	56 12 10	245, 3 ^e Avenue, Lac-Etchemin
GARAGE PATRICK GAGNE INC. 1463-8068	75 12 18	1789, boulevard St-Anicet, La Baie
GARAGE R. A. B. INC. 1509-6001	78 01 24	7304, rue Papineau, Montréal
GESTION JOSPER LTEE 1470-9513	76 10 20	3285, boulevard Cavendish, suite 600 Montréal
GESTION MICHEL MORIN INC. 1478-4151	77 06 06	257, rue Mgr-Courchesne, Nicolet
GESTION SOFIA LTEE 1368-0608	74 05 02	1010 ouest, rue Sherbrooke, bureau 2210, Montréal
G. GIULIANI INC. 1480-4645	75 10 20	3970, boulevard Leman, Saint-Vincent-de- Paul

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal
		Nouvelle adresse
THE GOOD EARTH CORPORATION..... 1255-4218	67 05 08	6375 ouest, rue Sherbrooke, suite 200, Montréal
BRUNO E. GRISE TRANSPORT INC. 1241-5345	67 02 10	1515, rue Marie-Victorin, Saint-Bruno-de- Montarville
GUICHAU INC..... 1474-1094	77 02 10	561, rue Notre-Dame, Repentigny
PAUL GUILBAULT PRINTING SERVICE LTD. 1264-5974	51 04 13	385 est, rue Sherbrooke, Montréal
L. GUTTMAN LIMITEE 1154-6520	51 05 14	228 est, rue St-Joseph, Québec
HABITAT INTERNATIONAL INC. 1508-1789	77 11 25	800, place Victoria, bureau 612, Montréal
HAMELIN ELECTRIC INC..... 1113-2255	61 09 01	738 est, rue Jarry, Montréal
HOTEL MC NEIL LTEE 1479-7484	77 07 29	177, rue Vallilée, Chute-aux-Outardes
HYGRADE FUEL OIL CO. LTD. 1125-2251	55 09 02	2960, avenue Brighton, app. 1, Montréal
JARDINS REED LTEE 1281-8522	66 01 26	2020, rue University, suite 1700, Montréal
JOAILLERIE FUTURA INC. 1627-1702	78 06 05	1255, rue Université, bureau 1206, Montréal
JOUJOUTHEQUE RICHELIEU INC. 1633-5812	79 02 26	130, rue de Ramesay, Sorel
LAGES CORP..... 1270-7808	64 05 19	1745, avenue Cédar, PH 1, Montréal
LAMPOLITE INC. 1116-9869	65 10 08	95 ouest, rue de Castelneau, Montréal
YVON LEBRUN LTEE 1272-1494	53 12 18	Rue Lebrun, parc Industriel, Rivière-du- Loup
LEFRAN HOLDINGS LTD. 1271-9993	62 06 11	800 ouest, boulevard Dorchester, suite 2505, Montréal
LEO AUTOMOBILE LTEE 1163-5968	46 10 17	825, avenue Alma, Chicoutimi
LIBRAIRIE JACLO INC..... 1505-7102	76 11 19	460, rue Dupont, Mont-Laurier
LITHOGRAPHIE IBERVILLE LTEE 1201-8180	70 06 19	231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal
LOISIRS CALIXA-LAVALLEE 1339-3228	73 05 29	771, rue Beauce, Calixa-Lavallée
MAGOG EXPRESS INC..... 1161-9152	56 02 22	1700, boulevard Industriel, Magog

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Nouvelle adresse	
MAISON HOSANNA 1472-3159	76 12 14	195, chemin Grande-Terre, Saint-François-du-Lac	
MARCHE D'ALIMENTATION ST-AUGUSTIN INC. 1625-7180	78 04 21	130, route Racette, Saint-Augustin-de-Desmaures	
MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES J. LEBLANC INC. 1360-7858	74 12 12	3932, rue Frontenac, Lac Mégantic	
MAROTTE & SAMSON INC. 1359-2274	74 09 19	141, boulevard de l'Entente, Lauzon	
MOSEL SALES LTD. 1109-2012	51 07 12	5560, rue Paré, rez-de-chaussée, Mont-Royal	
MOUVEMENT D'ACTION POPULAIRE DE LIMOILOU 1466-8305	76 05 04	708, 3 ^e Avenue, Québec	
LA NICHEE DE PIEDMONT INC. 1638-9983	79 09 21	Route Rurale numéro 1, Piedmont	
OPCO INC. 1501-9565	76 01 30	980, boulevard Université, Chicoutimi	
PAYMATIC (1972) LTEE 1332-1864	72 10 04	206 A, boulevard d'Anjou, Châteauguay	
PAYSAGISTE LA VERENDRYE INC. 1467-5029	76 06 01	3970, boulevard Leman, Saint-Vincent-de-Paul	
LES PAYSAGISTES D.C.M. INC. 1474-8917	77 03 04	9135, rue Copernic, Saint-Léonard	
LES PLACEMENTS IMAGINEX LTEE 1341-9312	73 08 30	280, rue de la Moselle, Jonquière	
PLACEMENTS OLIER INC. 1278-1472	57 04 05	10, rue St-Jacques, bureau 806, Montréal	
LES PLACEMENTS ROBERT LEMAY INC. 1221-7014	71 12 28	156, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier	
PLOMBERIE ALLAIRE & FILS INC. 1340-8331	73 10 02	44, avenue Mgr-Déziel, Beauport	
PLOMBERIE F. BLANCHET LTEE 1480-3688	75 10 14	1263, boulevard des Laurentides, Laval	
PLOMBERIE MONT-CARMEL INC. 1472-2391	76 12 13	3451, route 157, Notre-Dame-du-Mont-Carmel	
PROMEDIA INC. 1335-7157	72 09 01	1, place Laval, bureau 600, Laval	
PUISATIERS LAVAL INC. 1628-8490	78 08 07	10, 100 ^e Avenue, Blainville	
QUIMPORT LTEE 1363-0546	75 04 22	110, rue St-Paul, Québec	
LE RELAIS TERRAPIN INC. 1332-7192	73 02 08	295 ouest, rue St-Charles, Longueuil	

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal
		Nouvelle adresse
REN-WIL ORIGINALS INC. 1125-2293	67 10 19	4755, rue Acom, Montréal
RESTAURANT CARUSO INC. 1470-5438	76 09 30	151 ouest, rue St-Charles, Longueuil
RESTAURANT YEN KING INC. 1639-1336	79 09 27	15, place Jordan, Roxboro
ROC CONSTRUCTION INC. 1131-8557	61 09 29	886, boulevard Base de Roc, Joliette
4494-o		<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
MATERIAUX RENOMAT INC. 1640-0996	44, rue St-André, Saint-Rémi	79 11 30	LES MATERIAUX RENOMAT INC. GREGOIRE & LA FRANCE INC. L. ST-JACQUES LIMITEE
4494-o			<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1^{re} partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ACCOMMODATION ROLAND LANGLOIS INC. 1639-5352	176, Bertrand, Beauport	79 10 26
ACIER AGENOR MENARD ET FILS INC. 1639-1864	1185, Principale, Saint-Paul-d'Abbotsford	79 10 01
AGENCE CENTRALE DE PERSONNEL M & M LTEE 1639-0387	3019 est, Sherbrooke, Montréal	79 09 25
ALIGNEMENT G.F. INC. 1640-1978	105, 3 ^e Avenue, Québec	79 12 04
LES ALIMENTS INDUSTRIELS SOU QUAN (CANADA) LTEE SOU QUAN INDUSTRIAL FOODS (CANADA) LTD. 1639-9909	4900 est, rue Ontario, Montréal	79 11 22

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ALUMINIUM ALPHA (1979) INC. 1639-9206	Montréal	79 11 19
LES ANTIQUITES ABRAHAM INC. 1640-0517	580, côte d'Abraham, Québec	79 11 26
ARBORIA INC. 1640-0665	554, rue Piedmont, Mont-Saint-Hilaire	79 11 27
ASSURANCES ANDRE VACHON LTEE 1639-7416	9840, rue St-Denis, Montréal	79 10 26
ATELIER DE COUPE L'ELEGANCE INC. 1638-8126	4077, chemin Plaisance, Sainte-Julienne	79 09 13
LES ATELIERS D'AFFUTAGE COTE-NORD INC. 1638-5726	1479, boulevard Vanier, Hauterive	79 08 31
AU GEANT NADS LTEE 1639-8802	1006, route Lagueux, Saint-Etienne	79 10 18
BIJOUTERIE HUDON ET FRERE INC. 1639-5774	1324, boulevard Walbert, Dolbeau	79 11 08
BRASSERIE STE-GERTRUDE INC. 1640-0731	8875, boulevard du Parc- Industriel, Bécancour	79 11 27
CLAUDE CARLI INC. 1639-7440	46, Clermont, Laval	79 10 26
CASSE-CROUTE LE ROMARIN INC. 1639-7986	645, route Trans-Canadienne, Lauzon	79 10 17
CENTRE D'ALIMENTATION RICHARD MORIN INC. 1639-9701	Pohénégamook	79 11 21
CENTRES D'ESTIMATION LA MAURICIE INC. 1639-3985	Trois-Rivières	79 10 12
CHAUSSURES LEGARE INC. 1639-8661	Princeville	79 10 30
LE CLUB D'INVESTISSEMENT CERCADA INC. 1639-0361	1529, chemin St-Jean, Bernières	79 09 25
CONSTRUCTION C. THEBERGE INC. 1639-8059	611, rue Joncas, Laval	79 10 19
LES CONSTRUCTIONS P.E. MARTIN ET FILS INC. 1639-9222	670, rue Crémazie, Saint-Hyacinthe	79 11 19
LES CROQUETTES DES SOURCES INC. 1639-0445	Val-Morin	79 09 25
LA DEMERSERIE INC. 1639-1997	19, Hochelaga, Candiac	79 10 02
LES DISTRIBUTIONS ARTISTIQUES LAURENT & MICHEL INC. 1638-6765	3015, boulevard Ste-Anne, Beauport	79 09 07
LES DISTRIBUTIONS JANOR INC. 1639-9594	Laval	79 11 21

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES EDITIONS VILLE-MARIE INC. 1640-1200	3550 est, rue Rachel, Montréal	79 11 29
LES ENTREPRISES B.C.G.S. LTEE 1638-8993	442, rue Principale Rivière-Eternité	79 09 13
LES ENTREPRISES BONNES NOUVELLES INC. 1639-9065	304-1030, Cherrier, Montréal	79 11 16
LES ENTREPRISES HEPO INC. 1639-5527	1386 ouest, St-Georges, Ancienne-Lorette	79 11 12
LES ENTREPRISES J.C. NOLAN INC. 1640-0582	Sherbrooke	79 11 27
LES ENTREPRISES JEANINE ROY INC. 1639-9768	4502, boulevard Royal, Trois-Rivières-Ouest .	79 11 22
LES ENTREPRISES R. ET R. CHOLETTE INC. 1639-7614	1180, Curé-Poirier, Longueuil	79 11 06
LES ENTREPRISES VALERE POULIN LTEE 1640-1010	514, 10 ^e Avenue Laval-des-Rapides (Laval) ..	79 11 29
LES ENTRETIENS B. F. G. INC. 1640-2943	3366, chemin Royal, Beauport	79 12 10
LES EQUIPEMENTS RINGUETTE INC. 1639-4736	1109, Jean-Noël-Tremblay, Chicoutimi	79 10 16
FERME BLE D'ORGE LTEE 1639-9719	2150, chemin St-Dominique, Saint-Dominique	79 11 21
LA FERME BOVINE DE WEEDON INC. 1640-1085	Route Rurale numéro 2, Weedon	79 11 29
FERME D'ELEVAGE DES TOURNESOLS INC. 1639-1633	Saint-Norbert	79 10 01
FERME DES COLOMBETTES INC. 1639-8521	Saint-Alexandre	79 11 20
FERME DUSSAULT INC. 1639-3639	Route Rurale numéro 2, Racine	79 10 11
FERME EVRAY INC. 1639-4710	Saint-Agnès-de-Dundee (Dundee)	79 10 16
FERME J.G. DE GRANDPRE INC. 1639-0619	291, 3 ^e Rang, Saint-Simon-de-Bagot (Saint-Simon)	79 09 26
FERME J.R. & N. TARDIF INC. 1639-1112	Saint-Victor	79 10 23
FERME PELADEAU ET FILS INC. 1640-0186	Chemin du Canal, Melocheville	79 11 23
FERME PIERRE ET JACKY INC. 1639-8257	225 est, 67 ^e Rue, Charlesbourg	79 11 01
FERME RICHARD GRAVEL INC. 1640-1002	18, rue St-Prime, Saint-Guillaume	79 11 29
LES FERMES FERNAND CARDIN & FILS LTEE 1639-8232	Durham-Sud	79 11 01

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES FERMES R.M. DESMARAIS & FILS INC. 1639-8414	234, rue Principale, Saint-Thomas-d'Aquin ...	79 10 24
LES FERMES 3-R LTEE 1639-8133	426, route 148, Grenville	79 10 19
LA FROMAGERIE DES MONTS INC. 1639-7499	Saint-Sauveur	79 11 07
GARAGE AMATO & FILS INC. 1639-8216	3820 est, boulevard Henri-Bourassa, Montréal-Nord	79 11 02
GARAGE R.J.L. BRODEUR INC. 1640-1044	Scotstown	79 11 29
GESTION G. DOYON INC. 1639-3829	2924, chemin St-Louis, Sainte-Foy	79 10 12
GESTION GLENGARRY (QUEBEC) INC. 1640-0244	242, 21 ^e Avenue, Saint-Zotique	79 11 23
GESTIONS ALEMCO LTEE..... 1640-0038	Alma	79 11 23
LES GOUTTIERES BERTRAND OUELLET INC. 1639-8620	Sainte-Monique	79 11 02
HAMEL & MONDOU INC. 1639-5097	Route Rurale numéro 1, Pierreville	79 10 26
HUILES ET PNEUS CELESTIN INC. 1639-8984	1260, St-Joseph, Saint-Célestin	79 11 15
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES C. NADEAU INC. ... 1639-7028	Sainte-Anne-des-Lacs	79 11 14
LES INSTALLATIONS ERIC INC. 1639-7762	Sainte-Julie	79 10 18
ISMA INC. 1639-4413	2005, de la Concorde, Laval	79 10 16
LAVE-AUTO BAILLARGEON INC. 1639-8380	300 ouest, 49 ^e Rue, Québec	79 10 19
LIBRAIRIE FRANCE-QUEBEC INC. 1640-1218	3550 est, rue Rachel, Montréal	79 11 29
LITIERE JOYAL INC. 1640-1051	44, rue Lacharité, Saint-François-du-Lac	79 11 29
LOCATION DE GARAGES ROLAND ROY INC. 1640-0061	1694, de Rouen, Québec	79 11 23
LES MANUFACTURES ST-ALFRED INC. 1637-7350	Saint-Alfred	79 11 26
YOLANDE MARTEL & FILS INC. 1639-6889	2025, montée Gagnon, Saint-Louis-de- Terrebonne	79 10 18
MEUBLES ET DECORS J. D'ANJOU LTEE 1639-1617	Causapsal	79 10 01
MEUNERIE MOBILE CARON INC. 1640-1283	350 est, rang St-Joseph, Saint-Alban	79 11 30

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES OPERATIONS B.H. INC. 1639-2250	761, boulevard Campbell, Chibougamau	79 10 02
PALETTES BECANCOUR INC. 1639-8364	7410, Missouri (Précieux-Sang) Bécancour ...	79 10 18
LUC PARIS INC. 1639-6525	118, du Manoir, Cap-Saint-Ignace	79 10 22
PETITS AUX GRANDS PIEDS INC. 1639-8992	55, Contant, Saint-François (Laval)	79 11 16
PIECES D'AUTO LOUISEVILLE INC. 1639-5881	86, Saint-Antoine, Louiseville	79 11 08
LES PLACEMENTS MACEFORD INC. MACEFORD INVESTMENTS INC. 1639-7341	140, Léonard, Saint-Jovite	79 11 05
LES PLACEMENTS X INC. 1639-7655	8602 est, rue Sherbrooke, bureau 102, Montréal	79 10 19
PLOMBERIE ROGER VIGER INC. 1640-1481	11, rue des Pins, Chambly	79 11 30
LES PRODUCTIONS CLAUDE FORGET INC. 1640-1846	Montréal	79 12 03
LES PRODUCTIONS ORANGE INC. 1639-1575	77, avenue des Flandres, Gatineau	79 10 01
QUINCAILLERIE JEAN-YVES BEDARD INC. 1639-8778	3113, boulevard Mascouche, Mascouche	79 10 18
LES RACONTAGES DU BONHOMME SEPT-HEURES INC. 1639-2144	Nicolet	79 10 03
REFRIGERATION L.L. INC. 1640-1226	903, route de Laurier, Sainte-Croix	79 11 29
REGULATECH INC. 1638-7326	224, rue Louise, Saint-Eustache	79 09 10
RUSSELL CHIASSON & ASSOCIES LTEE 1640-1911	153, Lavoisier, Laval-des-Rapides	79 12 04
SALON-BAR CHEZ BERTRAND DALLAIRE INC. 1639-6780	587, rue Lévesque, Saint-Ludger-de-Milot ...	79 10 25
LES SERRES DU RANG 4 D'AMOS (1979) INC. 1639-7994	Route Rurale numéro 4, Amos	79 10 23
SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER LA CAPITALE INC. 1640-0558	900, place d'Youville, bureau 505, Québec ...	79 11 26
LA SOCIETE DE LOGISTIQUE IMMOBILIERE SOLOGIM INC. 1640-2232	935, rue du Tillet, Charlesbourg	79 12 05
LES SOUDURES G. CASTONGUAY INC. 1639-9586	137, 64 ^e Avenue, Saint-Eustache	79 11 21

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
STATION-SERVICE B.L. (EASTMAN) INC. 1639-6699	Rue Principale, Eastman	79 11 05
SYSTEMES INTERPHASES HOLOVISUELS (QUEBEC) LTEE 1640-2265	630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal	79 12 06
TECHNOSOUE INC. 1639-2110	330, rang St-Benoît, Jonquière	79 10 03
THERMO-POMPE INC. 1639-3506	Montréal	79 10 17
TRANSPORT BRUNO BOULIANNE LTEE 1639-2318	12765, 46 ^e Avenue, Saint-Georges-Est	79 10 05
TRANSPORTS M. & P. VAILLANCOURT INC. 1639-4025	765, rue Principale, Saint-Donat	79 10 15
VILLAGE-SOLEIL MONT-CASCADES INC. 1640-1150	Gatineau	79 11 29

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (3^e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
L'ASSOCIATION DES AINES COREENNE DU GRAND MONTREAL INC. <i>THE KOREAN SENIOR CITIZENS ASSOCIATION OF GREATER MONTREAL INC.</i> 1639-3118	Communauté urbaine de Montréal	79 10 09
L'ASSOCIATION DES ANGLOPHONES DE L'ESTRIE INC. <i>ENGLISH SPEAKING TOWNSHIPPERS ASSOCIATION INC.</i> 1639-4678	257, rue Queen, Lennoxville	79 10 17
ASSOCIATION DES CARTOGRAPHES DU QUEBEC 1639-8356	Hull	79 10 19
ASSOCIATION DES PAROISSIENS DE SAINT-JEAN-DE-BREBOEUF INC. 1640-1556	Gatineau	79 12 03
L'ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE MONTREAL ET SA REGION 1640-0780	55H, rue Edison, Mart E., place Bonaventure, Montréal	79 11 26
L'ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE QUEBEC ET SA REGION 1640-0764	55H, rue Edison, Mart E., place Bonaventure, Montréal	79 11 26

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
L'ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE SHERBROOKE ET DE LA REGION DE L'ESTRIE 1640-0772	55H, rue Edison, Mart E., place Bonaventure, Montréal	79 11 26
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET RESIDANTS DU MONT-COMI INC. 1639-8208	Saint-Donat	79 11 02
ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN DIETETIQUE (TECHDIET) 1637-5248	2858, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy	79 10 12
L'ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE L'ESTRIE INC. 1639-9156	Sherbrooke	79 11 19
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES ADASC 1639-1799	455, St-Rédempteur, Matane	79 11 07
ASSOCIATION REGIONALE DES MUSICIENS ET ARTISTES DU DISTRICT ADMINISTRATIF 04 (ARMADA-04) INC. 1639-5956	1691, rue St-Denis, Trois-Rivières	79 11 06
LES BENEVOLES DE DOLBEAU INC. 1640-1093	186, 9 ^e Avenue, Dolbeau	79 11 29
LE CARNAVAL DE CLARKE CITY INC. 1639-9941	Sept-Iles	79 11 12
CLUB DE BRIDGE ET D'ECHECS NEO-CANADIEN 1639-6798	1237, rue Lajoie, bureau 600, Outremont	79 10 25
CLUB DE HOCKEY LE PETIT-BOURG INC. 1640-2786	910, rue Drolet, Québec	79 12 07
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-NAZAIRE-D'ACTON INC. 1639-6830	Saint-Nazaire-d'Acton	79 10 22
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BROMPTONVILLE INC. 1639-8943	Bromptonville	79 11 16
LE CLUB OPTIMISTE ROXTON FALLS INC. 1639-9545	Roxton Falls	79 11 20
CLUB RYTHMIQUE QUESTO INC. QUESTO RHYTHMIC CLUB INC. 1637-8150	Montréal	79 11 21
LES COIND'TROP	1152, Mgr-Racine, Chicoutimi	79 10 16
LE COMITE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE ST-GEDEON INC. 1640-1457	Saint-Gédéon	79 11 30
COMITE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE ST-PAUL-DU-NORD INC. 1639-9644	Les Eboulements	79 11 21

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
COMITE INTER-MUNICIPAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LABELLE INC. 1639-2979	Mont-Laurier	79 10 09
COMMISSION DES LOISIRS LANGELIER INC. 1640-0459	La Croche, Langelier	79 11 26
DES LIVRES ET DES JEUNES INC. 1639-9099	2500, boulevard Université, Sherbrooke	79 11 19
EQUIPE DE TENNIS LES PAIRES	2086, boulevard des Laurentides, Laval	79 11 27
FAMILLE JESUS DE BETHLEEM	165, rue des Rochers, Mont-Saint-Hilaire	79 11 02
FONDATION GRANDE LIGNE INC. GRANDE LIGNE FOUNDATION INC. 1636-2519	Saint-Blaise	79 05 15
LA LIGNE DE QUILLES INDEPENDANTE DE ST-ROMUALD INC. 1639-9420	Saint-Romuald-d' Etchemin	79 11 20
RADIO NASKAPI	Schefferville	79 10 09
RADIO-COPAIN DE NOMINGUE INC. 1638-3408	163, Notre-Dame, Lac Nomingue	79 08 20
LES REQUINS DE LA PISCINE ST-DENIS	7075, rue St-Hubert, Montréal	79 09 04
SERVICE DE BENEVOLAT DU CENTRE DE SANTE DE L'ARCHIPEL INC. 1639-0858	Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine	79 09 27
LES SKIEURS DE L'ILE INC.	Pincourt	79 11 19
SOCIETE AMICUS CURIAE INC. 1638-9298	8830, 23e Avenue, Montréal	79 09 19
LE THEATRE D'ICI INC. 1639-5832	Québec	79 11 15
THEATRE SANS DETOUR	Québec	79 10 17
LA TROUPE CORPS & SON INC. 1639-6582	251, boulevard Iberville, Repentigny	79 10 23

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
AGENCE DE VOYAGE ROBERT SAUVE INC. 1502-3716	76 03 01	79 10 25	Modifiant le capital.
ASTER CORPORATION	59 10 23	79 11 12	Modifiant le capital.
1288-3468			
AUTOBUS DOSTIE INC.	76 12 14	79 10 17	Etendant les objets.
1472-3142			
BEAUSEJOUR & FRERE INC.	68 10 24	79 09 24	1) Changeant le nom nouveau nom: LES PLACEMENTS R ET M BEAUSEJOUR INC.; 2) étendant les objets; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
1162-6330			
L. BILODEAU ET FILS LTEE.....	62 12 19	79 11 26	Etendant les objets.
1182-2210			
S.M. BOUCHARD (1978) INC.	78 01 19	79 11 23	Modifiant les privilèges et restrictions.
1510-3955			
LA CIE DE TRANSPORT DE BERTHIERVILLE INC.	70 09 15	79 11 15	Modifiant les autres dispositions des lettres patentes.
1238-4004			
CONSTRUCTION LEVESQUE & DUBE INC. ...	79 03 23	79 11 21	Modifiant le capital.
1634-8856			
LA CORPORATION DE PRODUITS DE CUIR EXCLUSIFS	53 04 24	79 11 22	Modifiant le capital.
1115-9928			
CYFBEL LTEE	68 08 14	79 10 18	Modifiant le capital.
1250-7000			
DALSAN HOLDINGS LTD.	63 11 15	79 11 12	Augmentant le capital.
1250-9295			
LES ENTREPRISES CLAUDE INC.	68 10 04	79 10 23	Etendant les objets.
1247-0456			
FOUCAULT, PONTIAC-BUICK INC.	79 08 01	79 10 17	Modifiant le capital.
1637-9695			
GESTION PAUL LANCTOT INC.	69 12 15	79 11 13	Modifiant les privilèges et restrictions.
1271-0661			
IMPRIMERIE MONTREAL OFFSET INCORPOREE	62 06 18	79 09 12	Modifiant le capital.
1118-9644			
JOVAN INC.	70 09 01	79 11 14	Modifiant le capital.
1269-2364			
LAURENTIDE RENDERING INC.	61 12 29	79 12 03	Changeant son nom en celui de: FONDOIR LAURENTIDE INC. LAURENTIDE RENDERING INC.
1146-2090			

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LIMAC HOLDINGS INC. 1293-3370	61 09 27	79 11 14	Modifiant le capital.
LINEBERT INC. 1463-7755	75 12 19	79 11 28	Modifiant le capital.
LIPKER INC. 1302-0029	57 03 12	79 07 26	Modifiant le capital.
LOCATION SANITAIRE JACQUES-CARTIER INC. 1337-2107	72 10 13	79 10 18	Etendant les objets.
LOCATION SANITAIRE JACQUES-CARTIER INC. 1337-2107	72 10 13	79 08 13	Modifiant les autres dispositions des lettres patentes.
HENRI MARTINEAU INC. 1155-3435	59 12 21	79 09 10	1) Etendant les objets; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
A. MIRON & FRERE INC. 1130-5232	59 10 08	79 08 06	Modifiant le capital.
L. MOFFET CIE LTEE 1156-3061	57 12 21	79 11 16	Modifiant le capital.
LA PLACE DES BAMBINS (QUEBEC) INC. 1347-9605	72 07 12	79 10 19	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS D'AUTEUIL INC. 1235-0955	62 10 03	79 11 13	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS HELICOLAC INC. 1506-0205	77 08 15	79 11 14	Modifiant le capital.
PLACEMENTS M.L.A. LTEE 1480-9115	75 11 14	79 10 22	Modifiant le capital.
POITRAS, FILION ET ASSOCIES INC. 1504-5578	76 08 05	79 10 11	Modifiant le capital.
JEAN-GUY REHEL INC. 1368-4253	74 05 27	79 07 12	Changeant son nom en celui de CENTRE DU REMBOURREUR J.G.R. INC.
RESTAURANT KATON INC. 1637-3540	79 06 29	79 11 16	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
ROBIVAC INC. 1469-5399	76 08 26	79 11 13	Modifiant le capital.
SILVERMAQUE MINING LIMITED (No personal liability) 1275-9650	36 12 05	79 10 27	Changeant son nom en celui de LES MINES SILVERMAQUE LIMITEE (Libre de responsabilité personnelle) <i>SILVERMAQUE MINING LIMITED</i> (No personal liability)
SOCIETE DE GESTION JACQUES-GUY BELIVEAU INC. 1505-0487	76 09 15	79 10 22	Modifiant le capital.
STANLEY BUMEDA LIMITEE <i>STANLEY BUMEDA LIMITED</i> 1110-5293	52 05 23	79 12 07	Changeant son nom en celui de BUMEDA LIMITEE <i>BUMEDA LIMITED</i>

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
TEXTILES A.M.I. INC. 1370-9548	75 01 13	79 11 23	Augmentant le capital.
TRANSELEC INC. 1509-8767	78 01 04	79 11 22	Modifiant le capital.
LA TRAVERSE RIVIERE-DU-LOUP- ST-SIMEON LIMITEE 1131-3251	30 06 04	79 10 03	Modifiant le capital.
UNION TRUCK SALES INC. 1143-8603	68 05 03	79 10 22	Changeant son nom en celui de: CAMIONS UNION INC. UNION TRUCK SALES INC.
LES VENTES FORD C.A.M. INC. 1465-3307	76 03 29	79 10 11	1) Etendant les objets; 2) changeant son nom en celui de: LES VENTES FORD MAURICIE INC.
H.C. WILSON & FILS LIMITEE 1160-6274	11 05 06	79 10 19	Modifiant le capital.
4494-o			<i>Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.</i>

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social
		Nouvelle adresse
NANTES FURNITURE INC. 1167-2086	67 09 14	Rue Notre-Dame, Nantes
QUEFROST INC. 1136-8008	69 06 05	9414, boulevard Viau, Saint-Léonard
RESTAURANT LE NAVIRE INC. 1332-3449	72 10 13	2, rue de Bellefeuille, Repentigny
4494-o		<i>Le directeur du Service des compagnies, HUBERT GAUDRY.</i>

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
MAPLE REALTY INVESTMENT INC. 1478-7279	79 11 27	M. Jenny Iton, 640, rue Cathcart suite 302, Montréal	640, rue Cathcart suite 302, Montréal

4494-o

*Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.*

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
INGESCOBEC INC., SOCIETE EN COMMANDITE.	79 12 05	5005, boul. Dagenais, Laval, QC H7R 1L9
LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT DEGAS, SOCIETE EN COMMANDITE	79 11 20	5695, rue St-Jacques, app. 433, Montréal, QC.

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
GEORGES LAMOUREUX.*

4540-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1227-9337	A. V. A. IMPORT-EXPORT LTD.	Place Bonaventure, étage C, bureau 45-63, Calumet, Montréal	07 03 1969
1228-9047	ACME CONTRACT SALES LTD.	818, rue Hibernia, Pointe Saint-Charles (Montréal)	20 05 1960
1230-8862	ALBERT ALARY LIMITEE	3485 est, rue Ontario, Montréal	02 02 1961
1337-5761	CLEMENT ARCHAMBAULT INC.	Montréal	18 07 1973
1136-5574	AUTO-CAM PNEUS & ACCESSOIRES INC. <i>AUTO-CAM TIRES & ACCESSORIES INC.</i>	5196, rue St-Hubert, Montréal	01 04 1966
1329-7254	B & S INC.	Granby	03 08 1967
1237-1316	BEAULIEU & FRERE INC.	Sainte-Anne-de-Bellevue ...	23 03 1960
1177-8172	BLAIS AUTO ELECTRIQUE LTEE	92, rue Desrochers, Laval-des-Rapides	21 09 1962
1295-3667	R. P. BLAKE INC.	Sawyerville (Compton)	27 05 1958
1228-2901	BOITES A FLEURS ILLIMITEES	10621, av. Hénault, Montréal-Nord	28 09 1964
	<i>FLOWER BOXES UNLIMITED</i>		

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
1108-2559 LA BOUTIQUE AUX TROUVAILLES INC.	2020, rue de la Montagne, Montréal	12 02 1963
1220-9615 BOUTIQUE LA BASTILLE INC.	Boucherville (Chambly)	16 03 1972
1330-7640 BOUTIQUE LAMPY INC.	Chicoutimi	02 05 1973
1228-3255 A. BRESSANI & ASSOCIES INC. A. BRESSANI & ASSOCIATES INC.	4141 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	24 03 1965
1120-6448 CABARET PAGODA INC.	Montréal	08 01 1969
1295-5852 CALI'S DISCOUNT MART INC.	Montréal	20 10 1961
1242-2457 CALMOR ELECTRONICS LTD.	Montréal	03 06 1963
1564-2887 CANADIAN LINEN SUPPLY LIMITED	Montréal	31 03 1922
1242-7399 CANNAT LIMITED	Montréal	30 11 1962
1315-5833 L. R. CHARRON INC.	4B, boul. Carignan, Victoriaville	01 04 1957
1311-5902 CHAUFFAGE BIRON INC.	Saint-Etienne	13 10 1972
1333-2283 CHEZ REJEAN INC.	565, rue Valois, Laval (Ile-Jésus)	11 10 1972
1548-2193 LA CIE DE CONSTRUCTION GARO LTEE GARO CONSTRUCTION CO. LTD.	3817, rue St-Hubert, Montréal	12 02 1948
1243-1623 CLINIQUE DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL INC.	3875, rue St-Urbain, suite 503, Montréal	17 05 1967
1239-2114 CLUB AUTO-NEIGE DU LAC BLANC INC.	Saint-Ubalde (Portneuf)	12 06 1967
1271-5421 CLUB DE MOTO-NEIGE LAURIER INC.	Laurier-Station (Lotbinière) .	29 01 1971
1278-1191 LE CLUB DES OFFICIERS DE SALABERRY INC.	Montréal	18 09 1970
1328-1472 LE COIN DU MOBILIER INC.	2465, rue Dandurand, Montréal	01 04 1965
1248-5074 CONFECTION ST-PAULIN LTEE ST-PAULIN CONFECTION LTD.	Saint-Paulin (Maskinongé) .	19 08 1969
1233-4454 CORPORATION D'ADMINISTRATION LIMITEE ADMINISTRATION CORPORATION LIMITED	Rimouski	16 11 1933
1461-4713 CORPORATION FINANCIERE N.C.R. LTEE N.R.C. FINANCIAL CORPORATION LTD.	200, rue St-Jacques, bureau 602, Montréal	27 08 1975
1259-1228 FERNAND CORRIVEAU INC.	Sherbrooke	31 03 1964
1304-5695 COULOMBE, VEILLEUX & LEMIEUX INC.	1000, rue St-Jean, Québec .	23 06 1961
1249-8358 COURSOL INVESTMENTS INC.	Montréal	05 10 1966
1472-0874 COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC.	19, route Trans-Canada, Lévis	08 12 1976
1252-8451 D. H. CONSTRUCTION INC.	305, rue Lafayette, Québec.	21 06 1961

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
1251-0087 DANICO INC.	9109, rue Deschambault, Saint-Léonard (Ile-de-Montréal)	02 02 1967
1209-9297 DICKS & VILLEMURE INC.	1600, John F. Kennedy, LaSalle (Montréal)	10 06 1971
1356-0164 DIESEL SEPT-ILES LTEE SEPT-ILES DIESEL LTD.	410, av. Perreault, Sept-Iles (Saguenay)	18 02 1974
1254-8814 THERESE DUBUC LTEE	10350, Bois-de-Boulogne, app. 106, Montréal	06 08 1969
1255-1024 GAYE DUNHILL ORIGINALS INC.	Montréal	02 04 1965
1358-6631 ENSEIGNES GILBERT (1974) INC.	1, rue Lemieux, Granby ...	20 08 1974
1280-3789 LES ENTREPRISES YVON POIRIER LTEE YVON POIRIER ENTERPRISES LTD.	Montréal	27 12 1967
1258-2094 EXCEL FINANCE CORPORATION LIMITED	Montréal	22 10 1947
1318-5970 LES EXPLOITATIONS MINIERES DE LA BEAUCE INC. ... (Libre de responsabilité personnelle) BEAUCE MINING EXPLOITATIONS INC. (No personal liability)	Vallée-Jonction	28 05 1962
1296-8681 FEATHERIZING FUR PROCESS LTD.	Montréal	28 11 1958
1356-5353 TOM FOLDES LTEE TOM FOLDES LTD.	5370, avenue MacDonald, app. 505, Côte-St-Luc (Montréal)	14 05 1974
1288-6123 D. FORTIN LTD	Rouyn (Témiscamingue) ...	16 03 1953
1354-5454 FRANCOEUR & FILS INC.	234, rue St-Jean-Baptiste, Coaticook (Stanstead)	15 02 1974
1548-6954 FRENETTE & FILS INCORPOREE	Québec	29 06 1950
1261-2537 FREPAL INDUSTRIES LTD.	9820, rue Meilleur, Montréal	13 12 1968
1370-1776 GALERIE & ATELIER RITHA GINGRAS INC.	6130 est. rue Jean-Talon, Saint-Léonard (Montréal)	28 10 1974
1240-4612 GARAGE BOUTHILLIER LIMITEE	260 est. boul. Crémazie, Montréal	28 10 1958
1354-9308 GESHUM INC.	Sherbrooke	15 03 1974
1160-2893 GRANBY PLOMBERIE & HUILE A CHAUFFAGE INC. ...	Granby	28 12 1966
1194-7207 LES GRANDES CREPES INC.	Sherbrooke	23 05 1969
1100-1997 GREEN'S KOSHER RESTAURANT INC.	4655, av. de Courtrai, Montréal	04 09 1969
1336-8022 LES HABITATIONS ORFORD INC.	804 ouest, rue Main, Magog	09 11 1972
1297-2428 HAMEL HOSIERY INC.	Magog	18 11 1960
1252-2520 HOTEL CENTRAL DESBIENS INC.	745, rue Hébert, Desbiens (Lac-Saint-Jean-Est)	15 12 1969

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
1168-8520 HOTEL WINDSOR (RIVIERE-DU-LOUP) (1969) INC.	Rivière-du-Loup	16 09 1969
1220-9458 HOVERGAMES DISTRIBUTION INC.	5891, rue de Normanville, Saint-Léonard (Ile-de-Montréal)	01 06 1971
1238-2982 LES IMMEUBLES BERNARD ROBERGE INC.	Black Lake (Mégantic)	13 08 1971
1335-6449 LES INDUSTRIES DONADA INC. <i>DONADA INDUSTRIES INC.</i>	Montréal	24 07 1973
1193-5301 INDUSTRIES ST-FLAVIEN LTEE	Saint-Flavien (Lotbinière)	10 02 1966
1122-8087 INSTITUT CAPILLAIRE DE QUEBEC LTEE <i>QUEBEC HAIR & SCALP INSTITUTE LTD.</i>	1255, rue University, Montréal	16 04 1969
1225-5550 LES INVESTISSEMENTS FOUNT LTEE	Montréal	04 11 1964
1273-6245 LES INVESTISSEMENTS MAMIE INC.	Drummondville	23 12 1971
1256-8598 JASPER ENTREPRISES & HAULAGE LTD.	3550, chemin Côte-des- Neiges, suite 110, Montréal	15 03 1965
1336-8907 JOURNAL LE DINER-CAUSERIE INC.	Palais Montcalm, Québec	17 01 1973
1197-3567 K-PAC INC.	275, av. Labrosse, Pointe-Claire (Montréal)	20 09 1968
1256-4514 PAUL-EMILE LAROUCHE INC.	Delisle (Lac-Saint-Jean-Est)	09 11 1966
1272-0454 LEIMIL HOLDINGS CORP.	Montréal	05 03 1965
1353-1538 DOMINIC LEMMO CONSTRUCTION LTEE	Montréal	07 11 1968
1250-5392 LOCATION COMMERCIALE INC. <i>COMMERCIAL LEASING INC.</i>	Saint-Léonard (Montréal)	10 09 1963
1161-9541 MAGOG ASPHALT INCORPORATED	Magog	30 05 1966
1569-1520 LA MAISON DES ETUDIANTS (INCORPOREE)	Montréal	07 02 1931
1293-5888 MERITONE ELECTRIC COMPANY LTD.	Montréal	01 10 1956
1249-1973 MINES COPERNIC LTEE <i>COPERNIC MINES LTD.</i>	612, rue St-Jacques, bureau 703, Montréal	05 01 1972
1336-3668 MINI-SPORT (ST-LAMBERT) INC.	317, centre Laurier, Saint-Lambert (Chambly)	21 11 1972
1201-7851 B. C. MORRIS INC.	Rivière-au-Renard (Gaspé)	18 02 1970
1127-1392 NIAGARA FLOORING INC.	326, Hepworth, LaSalle (Montréal)	23 06 1965
1258-1930 OUELLETTE EXCAVATION INC.	Laval (Ile-Jésus)	05 01 1966
1161-2470 PHOTO DE L'ESTRIE INC.	Centre d'Achats, rue King ouest, Sherbrooke	24 04 1969
1371-8770 PHOTO JULES INC.	319, rue Brunelles, Beleuil	27 03 1975

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
1244-5409 PLACEMENT S. C. FARQUHARSON LTEE S.C. FARQUHARSON INVESTMENT LTD.	1015, côte du Beaver Hall, bureau 415, Montréal	07 02 1969
1331-0396 LES PLACEMENTS AMSYL INC.	Beauport (Québec)	14 05 1973
1331-0529 LES PLACEMENTS DUPUIS INC.	Beauport (Québec)	14 05 1973
1301-7470 JULIEN PLANTE INC.	225 est, rue des Pins, Québec	22 05 1958
1239-4672 PLOMBERIE B.M. INC. B.M. PLUMBING INC.	128, rue Glen, Cowansville (Missisquoi)	05 07 1966
1327-3925 WILLIAM POTTEL HOLDINGS CORP.	Montréal	28 02 1969
1349-3812 R. & M. POULIN LIMITEE	Saint-Félix-du-Cap-Rouge (Québec)	03 11 1972
1281-1683 PUBLICATIONS LES SOUTERRAINS DE MONTREAL INC. MONTREAL UNDERGROUND PUBLICATIONS INC.	0143, rue Clément LaSalle (Montréal)	08 07 1968
1334-5319 QUINCAILLERIE LISBONNE INC. LISBON HARDWARE INC.	4089, boul. St-Laurent, Montréal	22 12 1972
1193-8230 R.S.S. WOODWORKS INC.	673 sud, boul. Bellevue, Greenfield Park (Chambly)	28 10 1966
1331-5049 RECHERCHES & DEVELOPPEMENT CHIMIQUES BIOVET INC.	Racine (Shefford)	08 05 1973
1273-3671 RESSOURCES MAGMA LIMITEE MAGMA RESOURCES LIMITED	110, place Crémazie, Montréal	29 01 1971
1154-1984 RESTAURANT LE VENDOME LIMITEE	Québec	10 07 1961
1118-2516 S.O.S. PLOMBERIE LTEE	4670, 18 ^e Avenue, Rosemont	25 06 1965
1328-9582 ST. ANTOINE REALTY CO. LTD.	1400, boul. Labelle, Laval (Ile-Jésus)	01 06 1962
1327-3230 SALAISON PARFAITE LTEE	Montréal	11 01 1960
1132-0090 SALON LOUISE INC.	4330, rue Wellington, Verdun (Terrebonne)	30 05 1963
1336-6257 SAUDUTIL INC.	13, 29 ^e Rue, Val-Bélair (Québec)	23 07 1973
1282-0296 REMY SEGUIN CONSTRUCTION LTEE	Lachute (Argenteuil)	21 10 1964
1284-7364 SONIC INC.	Montréal	29 12 1971
1243-6242 SUPER MARCHÉ PLACE CARTIER INC. PLACE CARTIER SUPER MARKET INC.	1978, rue Parthenais, Montréal	09 11 1964
1211-2736 THE SWING DISCOUNT SHOPPE INC.	5897, av. Victoria, Montréal	09 08 1971
1285-6399 TABAGIE MODERNE LTEE	Jonquière (Chicoutimi)	03 01 1963
1121-1539 TIME DATA CONTROL INC.	6630 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	30 04 1968

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
1286-4229 TOYVILLA INC.	1455, rue Peel, Montréal ...	02 06 1961
1163-4086 TREMBLAY CHICOUTIMI LTEE	392 est, rue Racine, Chicoutimi	22 02 1952
1217-2391 TREND ELECTRICAL CONTRACTING LTD.	207, avenue Clifton, Otterburn Park (Rouville)	16 12 1971
1295-9656 CLEMENT VACHON INC.	Vallée-Jonction	30 03 1972
1287-6488 WARREN & WARREN INC.	6830, 5 ^e Avenue est, Charlesbourg (Québec)	12 12 1961
1310-3338 WIND-O-SHADES INC.	Montréal	15 06 1961
4474-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence de la compagnie dissoute dont le nom suit:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
THE GLOBE TEXTILES LTD. 1263-3780	79 12 05	Changeant son nom en celui de: LES TEXTILES GLOBE LTEE THE GLOBE TEXTILES LTD.
4494-o	<i>Le directeur du Service des compagnies,</i> HUBERT GAUDRY.	

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	} Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-37996
M-600705-D.2

NORMAND CLOUTIER
MARIE PION
MARGUERITE CLOUTIER

Requérants-cédants

ANDRE BOIRE
ALBERT BOIRE
COLETTE LACASSE BOIRE

Requérants-cessionnaires

LOCATION NORMAND CLOUTIER
INC.

Mise en cause

Révision de la décision ML-01969 en vertu de l'article 17 de la «Loi sur les transports» (L.R.Q., chapitre T-12).

Rôle M-39950
M-600705-DS.4

NORMAND CLOUTIER
MARIE PION
MARGUERITE CLOUTIER

Requérants-cédants

ANDRE BOIRE
ALBERT BOIRE
COLETTE LACASSE BOIRE

Requérants-cessionnaires

LOCATION NORMAND CLOUTIER
INC.

Mise en cause

Révision de la décision ML-01968 en vertu de l'article 17 de la «Loi sur les transports» (L.R.Q., chapitre T-12).

Rôle M-45778
M-302630-101-DT

SWIFT DE L'EST LIMITEE

30, Maybank Ave.
Toronto, Ontario

Au Québec:
M-302630-101-DT

SWIFT DE L'EST LIMITEE

1560, Brandon Crescent
Lachine, QC

Modification tarifaire:
La présente requête est pour changer l'échelle tarifaire de base qui antérieurement était calculée comme suit:

Beurre: un dollar quarante-cinq (1,45 \$) par 100 lb

Graisse végétale et aliments à base d'huile: un dollar trente-cinq (1,35 \$) par 100 lb

Pour la convertir comme suit:

Beurre: deux dollars (2 \$) par 100 lb

Produits en conserves: deux dollars (2 \$) par 100 lb

Graisse végétale et aliments à base d'huile: deux dollars (2 \$) par 100 lb

Pour les clients suivants: The Toppings Company Limited

Swift Canadian Co. Limited

Nutriproducts Limited

Rôle M-45794
M-40003-314-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Hausser le tarif milliaire aux articles 160 et 210 du tarif ICC FRTM 201 pour Frederick Transport Ltd à 1,25 \$. Ajouter l'article 195 qui ne modifie en rien ni les taux ni les frais.

Rôle M-45795
M-40003-315-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Remplacer le tarif no 2 de Wesbell Transport Ltd. par le tarif no 3 de Wesbell Transport Ltd. comportant une hausse de 8-9%, comme l'indique la demande, et qui entrera en vigueur le 20 février 1980, conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-45796
M-40003-316-DT

**CANADIAN HOUSEHOLD GOODS
CARRIERS' TARIFF BUREAU
ASSOCIATION**

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Dans le cas des tarifs entre le Canada et les États-Unis dont les taux de transport sont arrondis au plus près multiple de 0,05%, les coûts, prévus à l'article 101-5 sur les expéditions en transit, pour la main d'œuvre, l'attente, les charges qui doivent être déplacées par ascenseur ou portées dans des escaliers, la cueillette et la livraison sont augmentés comme l'indiquent les demandes.

ICC HGB 400-A (annule ICC HGB 400)

ICC HGB 407-A (annule ICC HGB 407)

ICC HGB 410 (annule ICC HGB 400 tel qu'il s'applique aux membres-agents de Atlas Van Lines (Canada) Ltd. et Atlas Van Lines Inc.)

Rôle M-45797
M-30004-472-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS.**

1434 ouest, Ste-Catherine, suite 404,
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la décision portant sur la présente requête.

Tarif spécial d'espèce C.T.Q. no 4131

Espèces: Carreaux, amiante, asphalte, liège, linoléum, composé de caoutchouc ou de vinyle.

Doucines, caoutchouc ou vinyle

Ciment, carreaux ou linoléum

Garnitures, en caoutchouc, en rouleaux

Couvre-plancher, résine synthétique avec ou sans jute ou renforcement en feutre, fibre de verre vinylique et caoutchouc spongieux

Boyau d'incendie, en caoutchouc

Tapis en bande, caoutchouc ou vinyle

Modifier le taux:

De Sherbrooke à Toronto Taux: 117¢ Minimum: 70 000 lb

Nouveaux participants: R. Martel Express Ltd.
Reliable Transport Ltd.

Rôle M-45798
M-30004-473-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASSOCIATION**

1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que le taux suivant entre en vigueur 45 jours après la décision portant sur la présente requête.

Demande l'établissement d'un tarif spécial d'espèce pour action indépendante au nom de Canada Transport Ltd. participant par l'intermédiaire de Glengarry Transport Ltd, Kingsway Transports Ltd, Thibodeau-Finch Express Ltd.

Produits pétroliers en boîtes.

De Mississauga, Ontario à Montréal, QC Taux: 105 Minimum: 70 000 lb

Note: Exclu du Règlement 97 du tarif no 15-L.

Rôle M-45799
M-30004-474-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASSOCIATION**

1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que la modification suivante entre en vigueur 45 jours après la décision portant sur la présente requête.

Tarif spécial d'espèce C.T.Q. no 4151

Composés de nettoyage

Ajouter: Ajax à Montréal Taux: 153¢ Minimum: 40 000 lb

Nouveaux participants: R. Martel Express Ltd.
Reliable Transport Ltd.
Smith Transport Co. Ltd.

Rôle M-45803
M-30005-111-DT

**MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE,
AGENT**

P.O. Box 397
Riverdale (MD)
20840

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif:

1. Supplément 17 au tarif 233-A (tarif canadien sur le papier). Taux d'espèce entre la province de Québec (Canada) et le Connecticut, le Delaware, le district de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (seulement Bristol) le Vermont, la Virginie et la Virginie occidentale.

2. Supplément 17 au tarif 333-C (Tarif canadien de classe et d'espèce) — entre la province de Québec (Canada) et le Connecticut, le Delaware, le district de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (seulement Bristol) le Vermont, la Virginie et la Virginie occidentale.

3. Supplément 3 au tarif 768-L (Tarif canadien et américain sur les conteneurs) — Taux d'espèce entre les quais et les cours ferroviaires de Montréal (Québec) et le Massachusetts, le New Jersey, New York et la Pennsylvanie.

4. Supplément 17 au tarif 793 (Tarif canadien) — Taux d'espèce entre la province de Québec (Canada) et le Maryland, le Massachusetts, le New Jersey, New York, la Pennsylvanie et la Virginie.

5. Supplément 3 au tarif 795-C (Tarif canadien et américain sur les conteneurs) — Taux d'espèce entre le port de New York (NY) ou de Boston (MA) et Montréal (Canada).

Taux et frais augmentés, baissés ou inchangés. Applicable pour le compte des transporteurs participant aux taux de la Middle Atlantic Conference. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-45899
M-201313-103-D
AMAR ENTREPRISES INC.
1250, Jeanne-Mance
Montréal, QC
H2X 1E2
Requérante-cédante
M-210022-001-101-D

VELTRI, FRANCESCO
8425, Wiseman
Montréal, QC
H3N 2P5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45900
M-201313-102-D
AMAR ENTREPRISES INC.
1250, Jeanne-Mance
Montréal, QC
H2X 1E2
Requérante-cédante
M-210021-001-101-D

IACIANCIO, MICHEL
1460, Villeray, app. 1
Montréal, QC
H2E 1H1
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45901
M-202308-101-D
VAILLANT, MARCEL
93, Jacques
Candiac
(Laprairie) QC
J5R 3Z3
Requérant-cédant
M-206913-002-101-D

GUY CREVIER ENR.
(Crevier, Guy)
29, avenue Hochelaga
Candiac
(Laprairie) QC
J5R 3N3
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45902
M-209008-101-D
FREJEAU, FERNAND
775, boul. Graham
Dorval, QC
H9P 2B7
Requérant-cédant
M-210005-001-101-D

MARTINEAU, JEAN-PIERRE
2341 A, Valiquette
Chomedey, Laval, QC
H7M 3E9
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-201313-004 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-201313-040 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-202308-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-209008-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-45903
M-207899-102-D
DIONNE, ROLAND
264, Champigny
Repentigny
J6A 3P5
Requérant-cédant
M-210006-001-101-D
CLAUDE LEMAY ENR.
(Lemay, Claude)
70, St-Jacques
Charlemagne, QC
J5Z 1Z4
Requérant-cessionnaire

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207899-001 pour la région de Charlemagne 06-6202-VT demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-45904
M-207139-104-D
TAXI VILLANI LTEE
146, Dieppe
Pointe-Claire, QC
H9R 1X6
Requérante-cédante
M-210003-001-101-D
TAXI PETER APOSTOLAKOS
PETER APOSTOLAKOS TAXI
(Apostolakos, Peter)
14830, Gratton
Pierrefonds, QC
H9H 3P1
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-207139-015 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-45905
M-206957-101-D
LEMIEUX, GUY
388, Apache
Fleurimont
(Sherbrooke) QC
J1E 1C2
Requérant-cédant
M-210016-001-101-D
DE BLOIS, ADRIEN
1493, Murier
Rock Forest
(Sherbrooke) QC
J0B 2J0
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206957-001 pour l'agglomération A-43 Sherbrooke demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-45906
M-206664-101-D
SPYROS, MARKETOS
6923, avenue Champagneur, app. 4
Montréal, QC
H3N 2J6
Requérant-cédant
M-210015-001-101-D
ANTONAKAKIS, ANTONIO
7850, avenue Stuart, app. 1
Montréal, QC
H3N 2R6
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206664-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-45907
M-206746-101-D

VINETTE, PAUL

4578, de Bordeaux
Montréal, QC
H2H 2A1

Requérant-cédant
M-210007-001-101-D

FECTEAU, GILLES

4450, de Lorimier
Montréal, QC
H2H 2B2

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206746-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-45908
M-209257-101-D

AL ZAWAHRI, MME MARIGHI

218, 92^e Avenue
Chomedey, Laval, QC
H7W 3M7

Requérante-cédante
M-209998-001-101-D

AL ZAWAHRI, MOUNIR

218, 92^e Avenue
Chomedey, Laval, QC
H7W 3M7

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-209257-001 pour l'agglomération
A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-45909
M-200603-101-D

BERNARD, ANDRE

6852, de Lorimier
Montréal, QC
H2G 2P9

Requérant-cédant
M-209997-001-101-D

SAINVAL, MME ELISA

5591, boul. Léger, app. 102
Montréal-Nord, QC
H1G 1K4

Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200603-002 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-45910
M-201313-101-D

AMAR ENTREPRISES INC.

1250, Jeanne-Mance
Montréal, QC
H2X 1E2

Requérante-cédante
M-210018-001-101-D

AZAR, ANTOINE

4620, boul. Décarie, app. 4
Montréal, QC
H3X 2H5

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-201313-016 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où
elle sera rendue.

Rôle M-45911
M-200770-101-D
TROTTIER, PAUL-EMILE

1939, avenue Egan
Montréal, QC
H4E 2J7
Requérant-cédant
M-209996-001-101-D

LEBEL, EMILIEN

7936, Lajeunesse
Montréal, QC
H2R 2J6
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45912
M-201699-102-D

BELLEFLEUR, CLARENCE

2029, Joliette, app. 4
Longueuil, QC
J4K 4X1
Requérante-cédante
M-209797-002-102-D

LIEGEOIS, Mlle MARCELLE

463, Darveau
Longueuil, QC
J4L 2V2
Requérante-cessionnaire

Rôle M-45913
M-204113-101-D

CHARTRE, ROBERT

7, Leduc
C.P. 748
Iberville, QC
J3B 6Z8
Requérant-cédant
M-210014-001-101-D

VAILLANCOURT, MME FRANCOISE

11126, Bellevois
Montréal-Nord, QC
H1H 3E2
Requérante-cessionnaire

Rôle M-45914
M-203922-104-D

BOISVERT, PAUL-EMILE

6415, Chabot
Montréal, QC
H2G 2T3
Requérant-cédant
M-210017-001-101-D

SCOTT, ANDRE

4141, 56^e Rue
Montréal, QC
H1Z 1E6
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200770-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-201699-004 pour l'agglomération
A-2 Longueuil demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204113-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Les requérants demandent à la Commission que la décision devienne exécutoire
au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203922-008 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-45915
M-209506-101-D

TASSE, REAL
286, Verchères
Greenfield Park, QC
J4V 2B5

Requérant-cédant
M-210020-001-101-D

DAIGNEAULT, BENOIT
2785, terrasse Beaucours
Longueuil, QC
J4M 1L2
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45916
M-209121-101-D

LEONARD, ROGER
2541, Bourbonnière
Montréal, QC
H1W 3P5

Requérant-cédant
M-210002-001-101-D

BOUDREAULT, CLAUDE
838, boul. Montarville
Boucherville, QC
J4B 1Z5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45917
M-204490-101-D

DALCOURT, GERARD
180, boul. St-Joseph
Châteauguay, QC
J6K 3V9

Requérant-cédant
M-209247-004-101-D

DORE, MME BERNADETTE
583, Bellerive
St-Mathias
(Rouville) QC
J0L 2G0
Requérante-cessionnaire

Rôle M-45918
M-208942-101-D

BOIVIN, LUCIEN ROBERT
1085, chemin Joie-de-Vivre
St-Théodore-de-Chertsey
(Montcalm) QC
J0K 3K0

Requérant-cédant
M-210008-001-101-D

WETHERALL, RAYMOND
280, Centrale, 4^e Rang
St-Théodore-de-Chertsey
(Montcalm) QC
J0K 3K0
Requérant-cessionnaire

Rôle M-45919
M-305014-102-D

MARINIER, JEAN-LOUIS
625, rue Bruges, app. 404
Longueuil, QC
J4J 5A4

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209506-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209121-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204490-005 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208942-001 pour la région de Chertsey 06-6119-CT demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transporter des marchandises pour le compte de Express R. Martin Inc. pour les clauses a) et b) du permis no 458-V que détient cette dernière à l'aide de camions de livraison.

Rôle M-45920
M-305019-101-D

FALLS TRANSPORT LTD.

500, Broadway St.
Grand Falls
New Brunswick
Au Québec:
a/s Paquette, Perreault, Rivet & Ass.
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Nouveau-Brunswick/Québec (tout port d'entrée) à Montréal et à toutes les localités situées dans un rayon de 350 milles, pour le transport de pommes de terre, grains et semences pour le compte de Toner Bros. Ltd. et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.

Origine et/ou destination:

Grand Falls, Nouveau-Brunswick

Droit additionnel:

A l'occasion du service ci-haut mentionné, la requérante pourra utiliser des véhicules à température contrôlée.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Nouveau-Brunswick/Québec (tout port d'entrée) corridor à travers le Québec aux frontières Québec/Ontario (tout port de sortie) pour le transport de pommes de terre, grains et semences pour le compte de Toner Bros. Ltd. et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.

Origine et/ou destination:

Grand Falls, Nouveau-Brunswick et les points autorisés en Ontario.

Droit additionnel:

A l'occasion du service ci-haut mentionné, la requérante pourra utiliser des véhicules à température contrôlée.

Condition:

Ces clauses sont sujettes aux permis complémentaires requis, si besoin est.

Rôle M-45931
M-305022-102-D

CAMIONNAGE PIERRE BRUNETTE ENRG.

(Brunette, Pierre)
788, rue Frenière
St-Eustache, QC
J7R 4K4
Voiturier-remorqueur
M-303518-105-D

TRANSIT P.M. INC.

2550, montée St-François
Duvernay (Laval) QC
H7E 4P2
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Transit P.M. Inc., détentrice du permis M-303518 (24265-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-45932
M-304983-101-D

PARENTEAU, ROLLAND

410, rue St-Antoine
St-Gérard (Yamaska) QC
J0G 1X0

Transport d'animaux vivants dans les paroisses de St-Gérard (Yamaska), St-Pie-de-Guire (Yamaska), St-François-du-Lac (Yamaska), Yamaska-Est et Ouest (Yamaska) et Pierreville (Yamaska). Ces animaux sont chargés chez les cultivateurs pour être acheminés vers les encans publics de St-Hyacinthe (Bagot) et de Drummondville (Drummond) ou vers d'autres fermes du même district.

Rôle M-45933
M-303494-102-D

PROULX ET ROY

(86175 Canada Ltée)
Case postale 12
Laverlochère, Témiscamingue
QC, J0Z 3R0

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Laverlochère à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée Témiscamingue) pour le transport de produits de Beurrerie Lafrenière Ltée pour le compte de Beurrerie Lafrenière Ltée et retour avec des produits d'emballage, du sel et des produits de lavage.

Destination ou origine en Ontario: Alexandria - Ottawa - Winchester - Napanee - Ingleside - Toronto - Peterborough - Thunder Bay - Hearst - Kapuskasing.

Restriction:

Le service autorisé par ce permis sera donné avec remorques et/ou semi-remorques appartenant à la Beurrerie Lafrenière Ltée. Le transporteur aura le droit de se servir de remorques ou semi-remorques isothermes appartenant à la Beurrerie Lafrenière Ltée.

Rôle M-45934
M-300055-106-D
(503-V)

**MESSIER TRANSPORT
(MARIEVILLE) INC.**

C. P. 968, 132, Ruisseau-St-Louis
Marieville, QC
JOL 1J0

Rôle Q-22110
Q-501 249-101-D

LORENZO PROVENCHER

Rang 7
St-Lucien (Drummond)
JOC 1N0

Requérant-cédant
Q-507 073-101-D

FRANCOEUR, AURELE

174, rue Principale
St-Félix-de-Kingsey (Drummond)
JOB 2T0

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22146
Q-200,666-102-D

CLOUTIER, MME MICHELINE H.

449, rue Notre-Dame
Ste-Marie (Beauce)
GOS 2Y0

Requérante-cédante
Q-203,299-101-D

RUEL, LEONIDAS

336, 1^{re} Rue
Ste-Marie (Beauce)

GOS 2Y0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22147
Q-503 875-101-D

G. CHOUINARD & FILS ENR.

(Chouinard, Georges)
170, Principale
Ste-Claire (Dorchester)
GOR 2V0

Requérante-cédante
Q-507 080-101-D

G. CHOUINARD & FILS INC.

170, rue Principale
Ste-Claire (Dorchester)
GOR 2V0

Requérante-cessionnaire

La requérante, en conformité de l'article 13f) de l'Ordonnance générale sur le camionnage, demande à la Commission des transports du Québec d'être autorisée à louer à long terme jusqu'à concurrence de 20% de sa flotte de véhicules.

Transfert de permis

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Aurèle Francoeur, le permis portant le numéro: Q-501 249-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 04, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.

Demande de transfert:

Cloutier, Mme Micheline H. demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Ruel, Léonidas le permis Q-200,666-004 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Ste-Marie-de-Beauce 03-2377-VT.

Transfert de permis:

La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-503 875-001, région no 03, à G. Chouinard & Fils Inc.

Liste des actionnaires de la requérante-cessionnaire:

Chouinard, Georges	48 actions ordinaires
Chouinard, Bernard	1 action ordinaire
Chouinard, Micheline	1 action ordinaire

Rôle Q-22151

Q-301,469-101-D

TRANSPORT DE MACHINERIE INDUSTRIELLE R.G.R. INC.5555, rue St-Roch, R.R. 4
Drummondville (Drummond)

J2B 6V4

Requérante

Q-30000C-103-D

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

585 est, boul. Charest

Québec

(Québec) QC

G1K 7W5

Intimée

Requête en recodification de permis selon l'article 29b) de la Loi sur les transports.

Au soutien de sa requête, votre requérante expose respectueusement ce qui suit:

1. La requérante est détentrice du permis portant le numéro Q-301,469 de la Commission des transports du Québec;

2. Votre requérante, a initialement demandé à la Commission des transports du Québec, dans la cause portant le numéro de rôle Q-12425 publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 24 en date du 18 juin 1977 page 5470 et obtenu de la Commission des transports du Québec par sa décision QCS-01144 en date du 17 novembre 1977, les droits et privilèges suivants:

Transport restreint - longue distance - territoire - transport spécialisé

De tous points à tous points dans un rayon de soixante (60) milles de Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportée avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, et dont le chargement ou le déchargement ne peut être effectué par des camions remorques ou semi-remorques conventionnels.

Restriction:

La présente demande exclut expressément tout transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

Transport restreint - longue distance - rayon - transport spécialisé - contrat

De Drummondville à ailleurs dans la province de Québec et retour, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportée avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc. de Drummondville.

Restriction:

La présente clause ne sera valide tant et aussi longtemps que Gilles Lupien sera actionnaire de Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc. et qu'il détiendra au moins 51% des actions de la compagnie Lupien Machinerie Inc..

Le tout tel qu'il appert d'une copie de la décision QCS-01144 produite au soutien des présentes pour valoir si ici au long récitée sous la cote R-1;

3. Votre requérante a demandé dans sa requête portant le numéro de rôle Q14077 publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 12 novembre 1977 numéro 45 et obtenu de la Commission des transports du Québec par sa décision QCS-01613 en date du 14 juin 1978, les droits et privilèges suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à Drummondville pour le transport de machinerie industrielle lourde au moyen de camions spécialement aménagés pour ce genre de transport (ne comprenant pas des camions, remorques ou semi-remorques conventionnels), et dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc., suivant le contrat conclu entre cette dernière et la requérante en date du 1^{er} juin 1978 et déposé au dossier.

Cette machinerie origine des Etats de la Virginie, du Michigan et de la Pennsylvanie, et passe à travers le territoire de la province d'Ontario.

Condition:

Ce transport ne pourra être effectué que complémentirement à celui autorisé par tout permis nécessaire délivré à la requérante des autorités compétentes, pour lui permettre de partir desdits Etats-Unis d'Amérique et de traverser le territoire de l'Ontario.

Restriction:

La présente autorisation ne permet pas le transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

Le tout tel qu'il appert de la décision QCS-01613 produit au soutien des présentes pour valoir si ici au long récitée sous la cote R-2;

4. Votre requérante a demandé à la Commission des transports du Québec dans sa requête portant le numéro de rôle Q-17825 publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 40 du 7 octobre 1978 à la page 12061 et obtenu par sa décision QCS-1745 en date du 13 novembre 1978 les droits et privilèges suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé - contrat

De la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde en provenance de l'Ontario, transportée au moyen de camions spécialement aménagés pour ce genre de transport (ne comprenant pas de camions, remorques ou semi-remorques conventionnels), et dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc.

Condition:

Ce transport devra être complémentirement à celui autorisé par tout permis nécessaire délivré à la requérante par les autorités compétentes.

Restrictions:

La présente autorisation ne permet pas le transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

La présente clause ne sera valide que tant et aussi longtemps que Gilles Lupien sera actionnaire de Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc. et qu'il détiendra au moins 51% des actions de la compagnie Lupien Machinerie Inc.

Le tout tel qu'il appert de la décision QCS-1745 produite au soutien des présentes pour valoir si ici au long récitée sous la cote R-3;

5. De plus, votre requérante a demandé dans sa requête portant le numéro de rôle Q-18073 publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 43 du 28 octobre 1978 et obtenu de la Commission des transports du Québec par sa décision QCS-01881 en date du 12 avril 1979 le droit et privilège suivant:

Modifie la clause a) de la codification administrative qui a été faite du permis 25804-V détenu par la requérante: en remplaçant les mots et chiffres «soixante (60)» par les mots et chiffres suivants: «trois cents (300)».

Le tout tel qu'il appert de la décision QCS-01881 produite au soutien des présentes pour valoir si ici au long récitée sous la cote R-4;

6. Cette décision avait pour effet, tel qu'en fait foi le jugement rendu par la Commission des transports du Québec dans la cause Q-18073, de modifier la décision QCS-01144 dans la cause Q-12425 en date du 17 novembre 1977, afin que la nouvelle clause se lise comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire - transport spécialisé

De tous points à tous points dans un rayon de trois cent (300) milles de Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportée avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, et dont le chargement ou le déchargement ne peut être effectué par des camions remorques ou semi-remorques conventionnels.

Restriction:

La présente demande exclut expressément tout transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

7. Votre requérante a donné ses services de transport en vertu des décisions ci-haut mentionnées;

8. Le ou vers le 11 octobre 1979, votre requérante a obtenu une codification administrative des décisions en vigueur en faveur de votre requérante, copie de ladite codification est produite au soutien des présentes pour valoir si ici au long récitée sous la cote R-5;

9. Or il appert que la codification administrative émise par la Commission des transports du Québec ne tient pas compte des décisions QCS-01144 rendue en date du 17 novembre 1977, ni de la décision QCS-01881 rendue en date du 12 avril 1979;

10. La codification rattachée au permis Q-301,469 au nom de votre requérante, ne fait pas mention de tous les droits et privilèges conférés au permis Q-301,469;

11. Votre requérante a subi un préjudice dû à cette situation et il est dans son intérêt que sa situation soit clarifiée définitivement; et qu'à cette fin que la Commission des transports du Québec procède à toutes les corrections appropriées;

12. Votre requérante demande donc à la Commission des transports du Québec de déclarer que les droits et privilèges conférés par le permis Q-301,469 détenu par Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc., 200, rue St-Rock, Drummondville, QC se lisent comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire - transport spécialisé

De tous points à tous points dans un rayon de trois cents (300) milles de Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportée avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique;

Restriction:

La présente demande exclut expressément tout transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée;

Le tout en conformité des décisions QCS-01144 et de la décision QCS-01881;

Transport restreint - longue distance - rayon - transport spécialisé - contrat

De Drummondville à ailleurs dans la province de Québec et retour, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportée avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc., de Drummondville.

Restriction:

La présente clause ne sera valide tant et aussi longtemps que Gilles Lupien sera actionnaire de Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc. et qu'il détiendra au moins 51% des actions de la compagnie Lupien Machinerie Inc.

Le tout en conformité de la décision QCS-01144;

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à Drummondville pour le transport de machinerie industrielle lourde au moyen de camions spécialement aménagés pour ce genre de transport (ne comprenant pas des camions, remorques ou semi-remorques conventionnels), et dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc., suivant le contrat conclu entre cette dernière et la requérante en date du 1^{er} juin 1978 et déposé au dossier.

Cette machinerie origine des Etats de la Virginie, du Michigan et de la Pennsylvanie, et passe à travers le territoire de la province d'Ontario.

Condition:

Ce transport ne pourra être effectué que complémentirement à celui autorisé par tout permis nécessaire délivré à la requérante des autorités compétentes, pour lui permettre de partir desdits Etats des Etats-Unis d'Amérique et de traverser le territoire de l'Ontario.

Restriction:

La présente autorisation ne permet pas le transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

Le tout en conformité de la décision QCS-01613;

Transport restreint - longue distance - route restreinte - transport spécialisé - contrat

De la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde en provenance de l'Ontario, transportée au moyen de camions, remorques ou semi-remorques conventionnels, et dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, pour le compte de Lupien Machinerie Inc.

Condition:

Ce transport devra être complémentaire à celui autorisé par tout permis nécessaire délivré à la requérante par les autorités compétentes.

Restriction:

La présente autorisation ne permet pas le transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

La présente clause ne sera valide que tant et aussi longtemps que Gilles Lupien sera actionnaire de Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc. et qu'il détiendra au moins 51% des actions de la compagnie Lupien Machinerie Inc.

Le tout en conformité de la décision QCS-01745,

Et d'ordonner à l'administrateur de la Commission des transports du Québec de procéder à la codification du permis Q-301.469 en conformité des dispositions ci-haut décrites.

Demande de modification de permis, clause additionnelle:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

Depuis les municipalités de St-Juste-de-Bretenières et Saint-Pamphile, comté de L'Islet, jusqu'aux frontières Québec-Etats-Unis d'Amérique (tout port d'entrée) pour le transport de bois et bardeaux de cèdre et retour avec bois préparé.

Rôle Q-22153

Q-300.335-105-D-(9573-V)

TRANSPORT QUIRION INC./
QUIRION TRANSPORT INC.

47 ouest, 8^e Rue

C.P. 98

La Guadeloupe

(Frontenac) QC

G0M 1G0

Rôle Q-22154
Q-301,408-101-D
(25645-V)

CAMILLE OUELLET ENR.

(Ouellet, Camille)
C. P. 194
Saint-Jean-Port-Joli
(L'Islet) QC
G0R 3G0
Requérant-tireur
M-301,181-105-D
(22317-V)

BLAIS & LANGLOIS INC.

26, rue Nottaway
C. P. 188
Matagami
(Abitibi) QC
JOY 2A0
Requérant-tiré

Rôle Q-22155
Q-300,682-103-D
(18627-V)

TRANSOL INC.

C. P. 1453
81, rue Saint-Pierre
Québec, QC
G1K 7G7

Rôle Q-22156
Q-301,601-105-D

MARCHAND, PAUL

67, rue Bernier
Victoriaville
(Arthabaska) QC
G6P 2P3

Rôle Q-22158
Q-300,705-103-D
(18979-V)

**TRANSPORT GERALD PELLETIER
LTEE**

C. P. 21
L'Isle-Verte
(Rivière-du-Loup) QC
G0L 1K0

Rôle Q-22170
Q-300 320-117-D
(8642-V)

**GOSELIN EXPRESS LTEE/
GOSELIN EXPRESS LTD**

141 sud, boul. Smith
Thetford Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T4

Nouvelle demande de permis:
Camille Ouellet Enrg., C. P. 194, Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage - contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, utilisées légalement par la requérante conjointe: Blais & Langlois Inc., détentrice du permis numéro 22317-V, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier. Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Demande de modification de permis, clauses additionnelles:
Transol Inc. détentrice de plusieurs clauses à contrat pour le compte de la Société des alcools du Québec, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir les deux clauses additionnelles:

- r) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne -
- r) De Gatineau à Montréal pour le transport de boissons alcooliques par camion-citerne pour le compte de la Société des alcools du Québec.
- s) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne
- s) De Gatineau à Sainte-Foy pour le transport de boissons alcooliques par camion-citerne pour le compte de la Société des alcools du Québec.

Demande de modification de permis, clause additionnelle:
Le requérant détenteur du permis numéro Q-301,601 s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que ledit permis soit modifié et que la clause suivante y soit ajoutée:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Sherbrooke à la frontière Québec-Etats-Unis (tout port d'entrée) pour le transport de clôtures à neige fabriquées ou vendues par Clôtures à neige Sherbrooke Ltée, Sherbrooke Snow Fence Ltd et retour avec clôtures à neige refusées ou avariées, pour le compte de Clôtures à neige Sherbrooke Ltée, Sherbrooke Snow Fence Ltd.

Points de destination aux Etats-Unis:
Maine, Vermont, New Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, New York, New Jersey, Pennsylvania, Maryland, District of Columbia, Virginia, West Virginia, North Carolina, South Carolina, Missouri, Ohio, Wisconsin et Michigan.

Demande de modification de permis, clause additionnelle:
La requérante détentrice du permis Q-300,705 (18979-V) s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que ledit permis soit modifié en y ajoutant la clause suivante:

Transport spécialisé - restreint - route restreinte - citerne
De la succursale de La Coopérative Agricole de la Côte Sud située à Saint-Alexandre, comté de Kamouraska, à Montréal pour le transport par camion-citerne de lait et/ou sous-produits du lait.

Modification de permis:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - route restreinte - longue distance - contrat
De Thetford Mines à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), pour le transport de machinerie agricole et industrielle fabriquée par Bervac Inc. et destinée à la province d'Ontario et les Etats d'Amérique de l'Illinois, Indiana, Michigan et Dakota-Nord, par contrat pour le compte de Bervac Inc. et retour avec marchandise endommagée ou refusée.

Rôle Q-22181
Q-200,666-101-D

CLOUTIER, MME MICHELINE H.

449, rue Notre-Dame
Ste-Marie (Beauce)
G0S 2Y0

Requérante-cédante
Q-203,298-101-D

COUTURE, ROLLAND

550, rue Robert
Ste-Marguerite (Dorchester)
G0S 2X0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-22182
Q-600277-102-D

GAREAU AUTO INC.

1260, 3^e Avenue
Val-d'Or (Abitibi)
J9P 1V3

Rôle Q-22183
Q-301,545-101-D

TRANSPORT DYNAMIQUE INC.

177, rue du Tronc
Québec QC
G1N 4H8

Rôle Q-22184
Q-301,901-102-D

TRANSPORT LEBLANC (1979) INC.

R. R. 1
Warwick
(Arthabaska) QC
J0A 1M0

Rôle Q-19029
Q-301,805-2-D

LES ENTREPRISES DESMI INC.

18, rue Pierret
C.P. 999
Val-d'Or
(Abitibi) QC
J9P 4P8

Demande de transfert:

Couture, Mme Micheline H. demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Couture, Rolland le permis Q-200,666-003 de catégorie «région» et de catégorie «ordinaire» ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Ste-Marie-de-Beauce 03-2377-VT.

Demande de modification de permis:

La requérante, Gareau Auto Inc., détentrice du permis 1340-DY, lequel se lit comme suit: Location à court terme, de véhicules de promenade, véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up et fourgons, dans le cadre de l'Ordonnance générale numéro 2 sur la location. Adresse: 1260, 3^e Avenue, Val-d'Or, QC, J9P 1V3

Le permis est valide aussi longtemps que la détentrice n'est pas affiliée, directement ou indirectement, avec une entreprise nationale ou internationale de location.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'enlever la restriction suivante: le permis est valide aussi longtemps que la détentrice n'est pas affiliée, directement ou indirectement, avec une entreprise nationale ou internationale de location.

Nouvelle demande de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission du permis suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire - contrat - équipement spécialisé

De tout point à tout point dans la province de Québec pour le transport d'équipement électronique destiné aux communications téléphoniques et des accessoires de ce dernier par véhicules spécialement agencés pour le déménagement selon les dispositions de l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, pour le compte de Northern Telecom Canada Limited.

Restriction:

En donnant le service prévu à cette clause le détenteur ne pourra utiliser de remorques ou semi-remorques, et tout véhicule utilisé autre que ceux du type «Econoline» sera muni d'une plateforme élévatrice.

Demande de modification de permis, clause additionnelle:

La requérante, Transport Leblanc (1979) Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Kingsey Falls, QC, à la frontière Québec-Ontario, tous ports d'entrée et retour pour le transport de papier pour le compte de Les Industries Cascades Inc. et retour avec des rebuts de papier pour le compte de Les Industries Cascades Inc.

En faisant le transport tel qu'autorisé par son permis, la requérante aura le droit d'utiliser des remorques de l'expéditrice.

Ce permis ne pourra être opéré que conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de l'Ontario Highway Transport Board.

Nouvelle demande:

La requérante, Les Entreprises Desmi Inc., demande à la Commission des transports un permis pour transporter, à l'aide d'un camion, de la machinerie lourde reliée aux travaux forestiers de la compagnie Kruger Pulp and Paper Ltd, entre Chicougamau et Desmaraisville. Ce transport peut être effectué de tous points dans le comté d'Abitibi-Est à la concession forestière et retour.

Les actions de la requérante sont distribuées comme suit:

Jean-Jacques Albert, prés.	101 ordinaires
Marie Rose Albert, sec.	1 ordinaire
Robert Rivest, v.-prés.	1 ordinaire

Nouveau texte en date du 13 décembre 1979

La requérante Les Entreprises Desmis Inc. désire amender sa demande afin qu'elle se lise comme suit:

Transport spécialisé - route restreinte - longue distance - fardier
 Transport de machinerie lourde de la concession forestière du lac Relique, propriété de la Compagnie Kruger Pulp & Paper Ltd à Val-d'Or et tous points dans les comtés électoraux d'Abitibi-Est et Abitibi-Ouest et retour.

Restriction:

En donnant le service ci-haut mentionné la requérante ne pourra utiliser qu'un seul fardier.

La requérante s'adresse à la Commission des transports pour demander de fixer le nouveau tarif suivant:

Supplément no 1 au Tarif international no 2

Item 460 (nouveau)

De Ste-Thérèse, QC à Dearborn, Michigan 95,70 \$ (voir note 1)

De Windsor, Ontario à Montréal, QC 91,80 \$ (voir note 2)

Note 1:

Le tarif s'applique seulement:

a) lorsqu'il y a un chargement pour retour immédiat de Windsor, Ontario à Montréal, QC.

b) à l'une des cours du transporteur à Dearborn, Michigan.

c) chargement minimum: huit (8) véhicules.

Note 2:

a) Le tarif ne s'applique que lorsque le transporteur effectue le transport d'un chargement immédiatement avant de Ste-Thérèse, QC à Dearborn, Michigan.

b) chargement minimum: huit (8) véhicules.

Demande formulée en vertu de l'article 2.64 du Règlement no 2.

La requérante demande que la décision entre en vigueur immédiatement selon l'article 2.58.1.

Demande de permis:

1. Service de transbordement de membres d'équipage et de leurs bagages;

2. Transport de passagers et/ou marchandises destinés ou provenant de navires, au mouillage, garés ou accostés.

Ces services sont effectués sur le fleuve St-Laurent, plus précisément dans la baie de Baie-Comeau.

Demande de modification de permis:

Classe 1-B (traversiers)

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de classe 1-B l'autorisant à transporter, suivant un horaire désigné, des passagers, des véhicules-automobiles et des marchandises par traversiers, de Cap-aux-Meules et de Havre-Aubert à l'Île-d'Entrée et retour.

Demande de permis de location:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à effectuer la location à court terme de véhicules de promenade à l'aéroport de Sept-Iles.

Demande de modification de permis, clause additionnelle:

Le requérant qui détient le service suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon

A St-Louis-de-Pintendre de tout endroit situé dans un rayon de 450 milles des limites de cette municipalité pour le transport de véhicules automobiles accidentés ou usagés au moyen d'un camion équipé d'une plate-forme hydraulique et nécessitant l'usage d'un treuil.

Restriction:

Ce permis n'autorise pas le transport de camions accidentés ou usagés excédant une tonne.

s'adresse à la Commission des transports afin d'être autorisé à donner le service suivant:

Rôle Q-22186

Q-300,331 102-DT

MCL MOTOR CARRIERS LIMITED

770, Stevenson Rd. S.

P.O. Box 1070, Station "A"

Oshawa

Ontario L1J 5Y9

Rôle Q-22187

Q-700 093-101-D

**SERVICE DE TRANSBORDEMENT
 JONATHAN INC.**

9, Marquette

Baie-Comeau (Saguenay)

G4Z 1K4

Adresse postale:

C.P. 174,

Baie-Comeau (Saguenay)

G4Z 2G9

Rôle Q-22188

Q-700 067-101-D

RENAUD, ROLAND G.

C.P. 28

Île-du-Havre-Aubert

(Îles-de-la-Madeleine)

G0B 1A0

Rôle Q-22202

Q-600390-101-D

LOCATION AUTOS RAY-LEG LTEE

265, rue Verdun

Québec, QC

G1N 3N7

Rôle Q-22203

Q-301,735-101-D

GARAGE CLAUDE GUAY ENR.

(Guay, Claude)

795, chemin Pintendre

St-Louis-de-Pintendre

(Lévis) QC

G0R 2K0

Transport restreint - longue distance - rayon -

De St-Louis-de-Pintendre à tout endroit situé dans un rayon de 450 milles des limites de cette municipalité et retour, pour le transport de véhicules automobiles accidentés ou usagés au moyen d'un camion équipé d'une plate-forme hydraulique et nécessitant l'usage d'un treuil.

Ce permis n'autorise pas le transport de camions accidentés ou usagés excédant une tonne.

Rôle Q-22204

Q-600.492-101-D

AUTO-ECOLE N.D.R. (MATANE)

(Leblanc, Gabriel)

141, avenue Jacques-Cartier

Matane (Matane)

QC

G4W 2M4

Nouvelle demande de permis de location:

La requérante, Auto-École N.D.R. (Matane), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location de véhicules de promenade à court terme au Bureau des véhicules automobiles (B.V.A.), aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention de leur permis de conducteur ou de chauffeur.

Rôle Q-22207

Q-301 454-103-D

(25728-V)

VEZINA, FRANCOIS

Boulevard St-François

St-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud

(Montmagny) QC

G0R 3A0

Voiturier-remorqueur

et

Q-301 048-103-D

(22999-V)

B.G. TRANSPORT ENRG.

(Goulet, Benoît)

2189, rue Notre-Dame

Ste-Foy

(Québec) QC

G2E 3G4

Voiturier-roulier

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à recourir, en tant que voiturier-roulier, aux services de M. François Vézina, du boulevard St-François à St-François, détenteur du permis numéro Q-301 454 (no ass. sociale: 216-955-542) en tant que voiturier-remorqueur pour tirer les remorques que B.G. Transport Enr. (Benoît Goulet) peut légalement utiliser dans le cadre de son permis.

Rôle Q-22208

Q-300.203-101-D

(4732-V)

GRENIER TRANSPORT INC.

Route Chassé, C.P. 700

Ste-Marie

(Beauce) QC

G0S 2Y0

Demande de modification de permis (clauses d), e), h), j), k), l), n), s), v):

La requérante dont les clauses d), e), h), j), k), l), n), s), et v) se lisent comme suit:

- d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
- d) De East-Angus à Ste-Marie-de-Beauce, pour le transport de carton en «skids» pour le compte de Domtar Kraft Paper & Boxboard Ltd.
- e) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
- e) De Grand-Mère à Ste-Marie-de-Beauce, pour le transport de «woodpulp board paper» sur «skids» pour le compte de Consolidated Bathurst Ltd.
- h) Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat
- h) De Lauzon à tous les endroits situés dans un rayon de 250 milles dudit endroit, pour le transport de patates chips en caisses (produit fini) et retour, avec patates en sacs (produit brut) pour le compte de Frito-Lay Canada Ltée.
- j) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
- j) De Ste-Marie-de-Beauce à Sherbrooke, Granby, Trois-Rivières et Joliette, et retour, avec marchandises refusées pour le compte de Les Boîtes Excelsior Ltée.
- k) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
- k) De Ste-Marie-de-Beauce à ailleurs dans la province de Québec, et retour, pour le transport de matériel de peintre et d'échafaudage, pour le compte de Gagnon & Frères.
- l) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
- l) De tous points situés dans la province de Québec à St-Joseph-des-Érables, et retour, pour le transport de bois préparé pour le compte de C. Lessard Trusses Co. Inc. à l'exclusion des villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Pamphile, Plessisville, Granby et du comté de Montmagny.
- n) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
- n) De Scott-Jonction à ailleurs dans la province, dans un rayon de 400 milles, pour le transport de briques et terra cota, pour le compte de La Brique de Scott Ltée.

- s) Transport restreint - longue distance - route restreinte - saisonnier
 s) De East-Broughton et St-Jules à Plessisville, pour le transport de sirop d'érable, pour le compte de/et sur paiement des frais de transport par Les Producteurs de Sucre d'Érable de Québec.
- v) Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat
 v) De Ste-Marie-de-Beauce à ailleurs dans la province de Québec dans un rayon de 450 milles pour le transport de produits fabriqués par Béton Bolduc Inc., pour le compte de cette dernière compagnie, et retour, avec produits refusés ou avariés. Dans l'exploitation de ce permis, la détentrice est autorisée à utiliser les remorques et semi-remorques appartenant à l'expéditrice.
 s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin que toutes lesdites clauses soient modifiées pour se lire dorénavant comme suit:
- d) Transport restreint - longue distance - route restreinte
 d) De East-Angus à Ste-Marie-de-Beauce, pour le transport de carton en «skids» provenant de/ou destiné à Domtar Kraft Paper & Boxboard Ltd.
- e) Transport restreint - longue distance - route restreinte
 e) De Grand-Mère à Ste-Marie-de-Beauce, pour le transport de «woodpulp board paper» sur «skids» provenant de/ou destiné à Consolidated Bathurst Ltd.
- h) Transport restreint - longue distance - rayon
 h) De Lauzon à tous les endroits situés dans un rayon de 250 milles dudit endroit, pour le transport de patates en sacs (produit brut) provenant de/ou destinées à Frito-Lay Canada Ltée.
- j) Transport restreint - longue distance - route restreinte
 j) De Ste-Marie-de-Beauce à Sherbrooke, Granby, Trois-Rivières et Joliette, et retour, avec marchandises refusées provenant de/ou destinées à Les Boîtes Excelsior Ltée.
- k) Transport restreint - longue distance - rayon
 k) De Ste-Marie-de-Beauce à ailleurs dans la province de Québec, et retour, pour le transport de matériel de peintre et d'échafaudage, provenant de/ou destiné à Gagnon & Frères.
- l) Transport restreint - longue distance - rayon
 l) De tous les points situés dans la province de Québec à St-Joseph-des-Érables, et retour, pour le transport de bois préparé provenant de/ou destiné à C. Lessard Trusses Co. Inc. à l'exclusion des villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Pamphile, Plessisville, Granby et du comté de Montmagny.
- n) Transport restreint - longue distance - rayon
 n) De Scott-Jonction à ailleurs dans la province de Québec, dans un rayon de 400 milles, pour le transport de briques et terra cota, provenant de/ou destinées à La Brique de Scott Ltée.
- s) Transport restreint - longue distance - route restreinte - saisonnier
 s) De East-Broughton et St-Jules à Plessisville, pour le transport de sirop d'érables, provenant de/ou destiné à Les Producteurs de Sucre d'Érable de Québec.
- v) Transport restreint - longue distance - rayon
 v) De Ste-Marie-de-Beauce à ailleurs dans la province de Québec dans un rayon de 450 milles pour le transport de produits fabriqués par Béton Bolduc Inc., et retour, avec produits refusés ou avariés.
 Dans l'exploitation de ce permis, la détentrice est autorisée à utiliser les remorques et semi-remorques appartenant à l'expéditrice.

4495-o

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU REGLEMENT
 SUR LE TRANSPORT DE DECHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Nature de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Pour la région</i>
Q-22149	Q-710 631-101-D PAUL, CLAUDE 82, Principale Ouiatchouan (Lac-St-Jean-Ouest) GOW 2H0	Déchets solides	2
Q-22150	Q-710 632-101-D LES ENFOUISSEMENTS SANITAIRES LESSARD INC. 2034, Principale Ste-Ursule (Maskinongé) JOK 3M0	Déchets solides	4

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-22159	Q-710 635-101-D RAYMOND BELANGER (Bélanger, Raymond) 402, route 204 Saint-Fabien-de-Panet (Montmagny) G0R 2J0	Déchets solides	3
Q-22160	Q-710 634-101-D SYLVAIN SERVICE SANITAIRE ENRG. (Sylvain, Germain) 1262, rue Principale Saint-Gilles (Lotbinière) G0S 2P0	Déchets solides	3
Q-22166	Q-710,639-101-D AUCLAIR, WILFRID Adresse postale: Sainte-Lucie-de-Beaugard (Montmagny) G0R 3L0 Adresse d'affaires et domicile: Rang 9 Lac-Frontière (Montmagny) G0R 1T0	Déchets solides	3
Q-22185	Q-710 638-101-D BOUFFARD, LOUIS Rang St-Isidore St-Juste-de-Bretenières (Montmagny) G0R 3H0	Déchets solides	3
Q-22205	Q-710,640-101-D BEDARD, LAURENTIEN R. R. 1, B. P. 316 Saint-Eugène (L'Islet) G0R 1X0	Déchets solides	3
Q-22206	Q-710.642-101-D SANI B.P. ENR. (en société) 279, chemin des Couture St-Louis-de-Pintendre (Lévis) G0R 2K0	Déchets solides	3

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPV-1456-C	79-10-22	Cause: M-22206 M-00337-D-1 FAUTEUX, LEO Requérant ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC Intervenante ANDRE RENAUD LES AUTOBUS ANDRE RENAUD ENRG. PAQUETTE AUTOBUS INC. Opposantes			

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision MPV-1456 du 18 octobre 1978, à la page 2, en biffant la clause qui se lit ainsi: «2. Confisque le dépôt du requérant (reçu no 90945);» et en amendant la clause 3 de sorte que les conclusions de la décision MPV-1456 du 18 octobre 1978 se lisent dorénavant comme suit:

«Par ces motifs, La Commission:

1. Donne acte à la requérante de son désistement;

2. Décrète la remise des cautionnements du requérant et des opposants (reçus nos 90945, 95332, 95331, 101931 et 101905).»

MPV-1594-S-C	79-10-22	Cause: M-39994 M-000125-7-D TRANSPORT ALLEN ENR.			
--------------	----------	--	--	--	--

Correction de décision

La Commission corrige la décision MPV-1594-S du 28 mai 1979, à la page 2, en remplaçant les paragraphes 2 et 3 du dispositif par les suivants:

«2. Autorise la requérante à donner le service de transport suivant:

Classe: Transport saisonnier - catégorie Economique.

Service 1: Transport d'enfants de 5 à 7 ans de leur résidence située dans la ville de Laval, Ville Saint-Laurent, Nouveau-Bordeaux et Montréal, dont le quadrilatère est borné: au nord: par le boulevard Saint-Martin, au sud: par les rues Lajoie, Dollard, Queen-Mary, à l'est: rue Papineau et à l'ouest: boulevard Laurentien et boulevard Toupin, fréquentant le Petit Collège Stanislas au 765, Dollard à Outremont et le Petit Collège Marie-France au 4635, Queen-Mary et retour.

Service 2: Transport d'enfants de 3 à 5 ans à la pré-maternelle de Marie-Réparatrice au 1105, côte Vertu, Montessori-Ville-Marie, 875, boulevard Laurentien, pré-maternelle Dalpé, 135, boulevard Deguire. Tous sont résidents de ville Saint-Laurent et retour.

Service 3: Transport d'enfants des synagogues de Côte-St-Luc, Westmount, ville Mont-Royal, Côte-des-Neiges, et ville St-Laurent au camp Shalom situé au 4880, Notre-Dame, Chomedey, Laval, aller-retour.

3. Le service 3 ne pourra être donné que du 27 juin 1979 au 22 août 1979 inclusivement.»

MPV-1694	79-09-06	Cause: M-44001 M-000069-101-DS BERNARD PRIMEAU Requérant-cédant M-000460-101-DS AUTOBUS LA DILIGENCE INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 juillet 79	Transfert de permis Accordée
MPV-1733-S	79-10-29	Cause: M-44434 M-000047-101-D MATERNELLE MYRIELLE GOUIN LEMIRE	G.O.Q. no 37 p. 8415	79-09-15	Demande de permis saisonnier Accordée
MPV-1734-S	79-10-29	Cause: M-44376 M-000399-101-D TRANSPORT LOISIR SEXAGENAIRE	G.O.Q. no 37 p. 8411	79-09-15	Demande de permis saisonnier Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPV-1738	79-11-21	Cause: M-39949 CM-00000-8-P et M-000363-2-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante FERDINAND BONNETTE Intimé	G.O.Q. no 15	79-04-14	

Proprio motu

La Commission:

Décide en droit qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'annulation du permis de l'intimé ni à la révocation de la décision numéro MPV-1263 du 28 février 1978.

MPV-1741-S	79-11-29	Cause: M-44596 M-000303-101-D AUTOBUS ARARAT LTEE	G.O.Q. no 39 p. 8784	79-09-29	Demande de permis saisonnier Accordée
MPV-1743-S	79-12-03	Cause: M-44745 M-000392-102-D MERCIER, ROBERT	G.O.Q. no 40 p. 8998	79-10-06	Demande de permis saisonnier Accordée
MPV-1744-S	79-12-03	Cause: M-44796 M-000346-103-D AUTOBUS DOSTIE INC.	G.O.Q. no 40 p. 9003	79-10-06	Demande de permis saisonnier Accordée
MS-5352	79-11-15	Cause: M-45360-S M-000422-101-S WAPACHEE, NOAH	La Presse	1, 2, 3 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée
QPV-1383-S	79-08-10	Cause: Q-21007 Q-000422-101-DS LES AUTOBUS HOVINGTON INC. Requérante-cédante Q-000568-103-DS LES AUTOBUS CAMIL INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	21, 22, 23 juin 79	Transfert de permis Accordée Ce permis est valide jusqu'au 11 avril 1980.
QPV-1428	79-11-21	Cause: Q-21729 Q-000003-104-DS LES AUTOBUS DESHAIES LTEE	Le Devoir	27, 28, 29 sept. 79	Changement de contrôle avec maintien de permis Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 21 novembre 1979.
QPV-1439	79-11-22	Cause: Q-19542 Q-000211-11-D AMEDEE PLANTE & FILS INC.	G.O.Q. no 17 p. 4634	79-04-28	

Demande de permis
Accordée

Décète que le permis, lors de son expiration le 31 mars 1981, ne sera pas renouvelé, à moins d'une requête expresse à cet effet de la part de son détenteur. La publication de cette requête ne sera pas nécessaire.

QPV-1441-H	79-12-07	Cause: Q-21978 Q-000505-101-HP AUTOBUS J.M. LANDRY INC. Requérante C.S.N. Intervenante			Modification d'horaires Désistement
QPV-1444-S	79-12-13	Cause: Q-21255 Q-000525-101-D GAETAN CHENARD INC.	G.O.Q. no 36 p. 8280	79-09-08	Permis de transport saisonnier Rejetée
QPV-1445-T	79-12-13	Cause: Q-20688 Q-00.005-101-D COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUÉBEC	G.O.Q. no 26 pp. 6649 à 6654 incl.	79-06-30	Modification de permis de transport touristique Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 13 décembre 1979.
QS-2955	79-12-11	Cause: Q-21689-S Q-000264-103-S AUTOCARS THETFORD INC.	Journal de Québec	21, 22 et 24 sept. 79	Permis spécial Désistement

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QT-834	79-12-07	Cause: Q-22120-SI Q-000143-103-S TRANSPORT DUCHESNEAU INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide du 8 au 22 décembre 1979.
QT-839	79-12-18	Cause: Q-22178-SI Q-000143-107-SI TRANSPORT DUCHESNEAU INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide entre le 20 et le 22 décembre 1979.
QT-842	79-12-18	Cause: Q-22178-SI Q-000143-107-SI TRANSPORT DUCHESNEAU INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide le 6, 7 ou 8 janvier 1980.

ECOLIER

MPE-1381-TF QPE-2060-TF	79-11-28	Cause: M-45106 CM-100000-P-102-TF CQ-100000-P-102-TF COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante L'ASSOCIATION DU TRANSPORT ECOLIER DU QUEBEC L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES D'AUTOBUS DU QUEBEC LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, POUR LE MINISTRE DES TRANSPORTS Intervenantes	G.O.Q. no 41 p. 9251	79-10-13	
----------------------------	----------	---	----------------------------	----------	--

Proprio motu

La Commission:

1. Pour tous les contrats de type de transport exclusif, lorsque le prix de ces contrats a été approuvé ou fixé par la Commission, y compris les contrats de transport d'écoliers, pour lesquels la Commission a approuvé la prolongation pour l'année scolaire 1979-1980, suivant les normes de taux et tarifs demandées par le lieutenant-gouverneur en conseil, revise, dans le cadre de l'article 11.286.93 du Règlement 11 sur le transport d'écoliers, le prix des contrats et les modifie en augmentant ce prix de 8,5% pour toutes les régions.

2. Décrète que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

TAXI

MPT-14335	79-08-28	Cause: M-43184 M-208727-101-D TAXI ALAIN GENDRON ENRG. Requérante-cédante M-207803-002 BEAUVAIS, CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 29 p. 7168	79-07-21	Transfert de permis Accordée A-26
MPT-14406	79-09-17	Cause: M-43094 M-206470-101-D SAVVIDIS, THEODOROS Requérant-cédant M-203645-101-D LEVY, NAFTALI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 6987	79-07-14	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14430	79-09-19	Cause: M-43833 M-201707-101-D ANTONIO CORREIA Requérant-cédant M-209775-001 PIERRE JEAN LOUIS JOUBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33 p. 7768	79-08-18	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14477	79-09-28	Cause: M-43383 M-204326-101-D GIANNATSOULIAS, APOSTOLOS Requérant-vendeur M-209714-001 LEVY, RYVKA Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 30 p. 7320	79-07-28	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14500	79-10-04	Cause: M-43994 M-201404-101-D SCHNARCH, BERNARD Requérant-vendeur M-209765-001 LESPERANCE, GILLES Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 34 p. 7951	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14508	79-10-09	Cause: M-44107 M-202995-105-D LES ENTREPRISES AUCLAIR INC. Requérant-cédant M-209809-001 WAGNAC, LEON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8100	79-09-01	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14509	79-10-09	Cause: M-44108 M-202995-108-D LES ENTREPRISES AUCLAIR INC. Requérant-cédant M-209816-001 THEODORE, ERIOL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8100	79-09-01	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14513	79-10-09	Cause: M-44236 M-201236-101-D ALBERT COHEN Requérant-cédant M-209788-001 MIKHAIL PEKER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 8272	79-09-08	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14539	79-10-16	Cause: M-44110 M-202995-102-D LES ENTREPRISES AUCLAIR INC. Requérante-cédante M-209801-001 PIERRE LOUIS LEDUC Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8100	79-09-01	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14540	79-10-16	Cause: M-44115 M-202995-106-D LES ENTREPRISES AUCLAIR INC. Requérante-cédante M-208178-003 DERIVAL, JOSEPH ANOUAL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 35 p. 8101	79-09-01	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14547	79-10-18	Cause: M-44516 M-200671-101-D BERTRAND PICARD Requérant-cédant M-209845-001 JAKY KNAFO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8559	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14548	79-10-18	Cause: M-44521 M-205867-101-D SAMUEL FILLER Requérant-cédant M-209840-001 GRATIEN LACOMBE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8561	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14550	79-10-18	Cause: M-44517 M-206302-101-D JOSEPH MARTELLY FABRE Requérant-cédant M-209842-001 MONTFORT STERLING Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8560	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14552	79-10-22	Cause: M-44520 M-206558-101-D NADIM AMMOURY Requérant-cédant M-209841-001 CHARLES AHMARANI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8560	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14553	79-10-22	Cause: M-44465 M-209362-101-D BRUNET, MICHEL Requérant-cédant M-209826-001 BRUNET, MME HELENE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8552	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14556	79-10-22	Cause: M-44444 M-208800-101-D TAXI DU COIN MIRABEL ENR.	G.O.Q. no 38 p. 8550	79-09-22	Demande de permis Accordée Mirabel 06-7325-C
MPT-14558	79-10-22	Cause: M-43620 M-203918-102-D TREMBLAY, JOSEPH-HENRI Requérant-cédant M-209738-001 LES ENTREPRISES POIRIER-GODIN ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 7600	79-08-11	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14559	79-10-23	Cause: M-44360 M-201948-102-D GAULIN, LISE Requérante-cédante M-209812-001 PARENT, RAYNALD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8408	79-09-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14561	79-10-23	Cause: M-44362 M-205226-101-D HARDING, RALPH Requérant-cédant M-201374-004 LALLOUZ, FELIX Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8408	79-09-15	Transfert de permis Accordée A-12
MPT-14564	79-10-23	Cause: M-44365 M-208826-101-D ABBAS, MME NEAMAT Requérante-cédante M-209817-001 ABDUL HAY DABAGH, MME MAJIDA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8409	79-09-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14565	79-10-23	Cause: M-44366 M-206970-101-D CARDIN, JEAN CLAUDE Requérant-cédant M-207449-002 FILION, JEAN MARIE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8409	79-09-15	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14567	79-10-23	Cause: M-44368 M-208180-102-D BONENFANT, BRUNO Requérant-cédant M-209281-002 CONSULVATION INCORPORATED Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8410	79-09-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14568	79-10-23	Cause: M-44391 M-209176-101-D PARADIS, DANIEL Requérant-cédant M-209821-001 BILODEAU, JEAN PAUL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 8412	79-09-15	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14571	79-10-24	Cause: M-43995 M-209119-101-D LES PLACEMENTS CLERSELLERS INC. Requérant-cessionnaire M-206842-005	G.O.Q. no 34	79-08-25	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14572	79-10-25	KOVARI, PETER Requérant-cessionnaire Cause: M-44474 M-206371-101-D GREENBAUM, ESTHER CHASEN Requérante-cédante M-209837-001	G.O.Q. no 38 p. 8554	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14574	79-10-25	ALTINO, JEAN EXIBERT Requérant-cessionnaire Cause: M-44476 M-208040-101-D CHELOT, JOSEPH Requérant-cédant M-209832-001	G.O.Q. no 38 p. 8554	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14577	79-10-25	EMILIUS, MATHIEU Requérant-cessionnaire Cause: M-44510 M-208893-101-D BIELLO, FRANK Requérant-cédant M-209839-001	G.O.Q. no 38 p. 8558	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14578	79-10-25	BERNIER-GRAVEL, MME CLAIRE Requérant-cessionnaire Cause: M-44511 M-201990-101-D LAMOUREUX, REGENT Requérant-cédant M-209473-005-006	G.O.Q. no 38 p. 8558	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14580	79-10-25	TAXIS C.E.L. LIMITEE Requérante-cessionnaire Cause: M-44513 M-202138-101-D DI FLORIO, PETER Requérant-cédant M-208876-002	G.O.Q. no 38 p. 8559	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14582	79-10-25	MOUSHOS, DEMETRE Requérant-cessionnaire Cause: M-44515 M-205433-101-D HAJNIS, MME VERA Requérante-cédante M-209849-101-D ZOTTU-SEIMOVICI, LUCIAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8559	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14584	79-10-25	Cause: M-44300 CM-20000-P-173 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante TAXI DUPUIS ENR. Intimée	G.O.Q. no 35 p. 8117	79-09-01	<i>Proprio motu</i> La Commission: Révise les décisions MPT-13247, MPT-13199, MPT-13390 et MPT-13391 en y changeant les mots «la région de Gatineau» par les mots: l'agglomération de Gatineau A-55.
MPT-14587	79-10-25	Cause: M-44309 CM-20000-P-182 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante LETANG, GAETAN Intimé	G.O.Q. no 35 p. 8120	79-09-01	<i>Proprio motu</i> La Commission: Révise la décision MPT-657 en y changeant les mots «la municipalité de Pointe-Gatineau 07-7909-VT» par les mots: l'agglomération de Gatineau A-55.
MPT-14590	79-10-25	Cause: M-44306 CM-20000-P-179 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante LES ENTREPRISES DE GESTION CLAIRIER LTEE Intimée	G.O.Q. no 35 p. 8119	79-09-01	<i>Proprio motu</i> La Commission: Révise la décision MPT-11619 en y changeant les mots «La région de Pointe-Gatineau 07-7909-VT comprenant Touraine et Pointe-Gatineau» par les mots: l'agglomération de Gatineau A-55.
MPT-14593	79-10-25	Cause: M-44303 CM-20000-P-176 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante BEAUDOIN, RAYMOND Intimé	G.O.Q. no 35 p. 8118	79-09-01	<i>Proprio motu</i> La Commission: Révise les décisions MPT-12333, MPT-13565 et MPT-13566 en y changeant les mots «la région de Gatineau 07-7905-C ou VC» par les mots: l'agglomération de Gatineau A-55.
MPT-14596	79-10-26	Cause: M-44464 M-203560-101-D PIGEON, EMILE Requérant-cédant M-209049-004 TAXI J.G.L. INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8552	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14598	79-10-26	Cause: M-44469 M-207853-102-D GERARD LEMELIN ENRG. Requérante-cédante M-209836-001 GRENIER, GERALD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8553	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-17
MPT-14599	79-10-26	Cause: M-44466 M-200052-101-D BELAIR, MARCEL Requérant-cédant M-209831-001 SOLARI, MME DIANE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8552	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14600	79-10-26	Cause: M-44445 M-207972-101-D SAUVE, PIERRE Requérant-cédant M-209830-001 TAXIS CONCORDE LIMITEE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8550	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14601	79-10-26	Cause: M-44449 M-207143-101-D LA SUCCESSION FRANK DI PIETRO Requérante-cédante M-209833-001 ROUSSEL, CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8550	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14602	79-10-26	Cause: M-44450 M-209232-101-D CHIAPPETTA, SERGIO Requérant-cédant M-209818-001 MAJOR, DANIEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8551	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14606	79-10-29	Cause: M-44467 M-200692-101-D DANIEL, OTTON Requérant-cédant M-209827-001 JEAN FRANCOIS RENAUD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8552	79-09-22	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14607	79-11-02	Cause: M-40421 M-205643-3-D DAMATO, RALPH	G.O.Q. no 17 p. 4622	79-04-28	Retrait de la ligue Rejetée
MPT-14609	79-11-13	Cause: M-36394 M-208110-2-D TAXI GERVAIS	G.O.Q. no 49 p. 15033	78-12-09	Demande de permis Accordée en partie
MPT-14615	79-11-20	Cause: M-45172 M-207586-101-DS LES PLACEMENTS BENGOLAS INC. Requérante-cédante M-209972-001 ENTREPRISES B.L.L.M. LTEE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	25, 26, 27 septembre 1979	Transfert de permis Accordée A-14
MPT-14616	79-11-21	Cause: M-45461 M-20011-102-D LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE MONTREAL INC. M-205851-101-D FERRER, DOMINGO Intimé			Demande d'annulation de permis Désistement
MPT-14617	79-11-22	Cause: M-44423 M-209882-101-D BOUCHER, PAUL	G.O.Q. no 37 p. 8413	79-09-15	Demande de permis Accordée Hemmingford 06 6801 CT et Hemmingford 06 6802 VL.
MPT-14637	79-11-30	Cause: M-38149 M-20011-4-D LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIETAIRES DE TAXIS DE MONTREAL INC. Requérante ARCHONTOPOULOS, ANASTE ET AL. Intimés	G.O.Q. no 10 p. 3167	79-03-10	

Annulation de permis

La Commission:

1. Prend acte du désistement au bénéfice de certains intimés de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal Inc.;

2. Raye de la présente cause les intimés dont les noms apparaissent aux listes ci-jointes:

Archontopoulos, Anaste	M-207306-2-D
Chelot, Joseph	M-208040-3-D
Der Bedrossian, Vazkin	M-205583-8-D
Economou, André	M-202775-2-D

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Eleftherakis, Emmanuel		M-208943-2-D			
Fabre, Martelly-Joseph		M-206302-001			
Fortier, Albert		M-208648-2-D			
Freed, David		M-200316-001			
Grimberg, Mauricio		M-205628-3-D			
Gagnon, Maurice		M-203400-001,2,3,4			
Gazis, Dimitrios		M-208505-2-D			
Giangoudis, Spiros		M-203414-001			
Goncalves, Manuel		M-203804-2-D			
Harroch, Julien		M-208306-2-D			
Herold, I.J.		M-208572-001			
Holtzberg, Myer		M-204916-2-D			
Joseph Alfred Boniface		M-208164-001			
Julien, Joseph		M-208947-2-D			
Kemisant, Jos, Fritzner		M-208991-2-D			
Kokolakis, Ulysse		M-205972-2-D			
Koulahis, Basil		M-203031-2-D			
Laganopoulos, Christos		M-203682-2-D			
Larocque, Léo		M-208962-2-D			
Lepore, Amedeo		M-207939-2-D			
Leslie, Abramovici Enr.		M-208242-001			
Macrisopoulos, Panagiotis		M-203730-001			
Manoudarakis, Y.H.		M-208875-2-D			
Marois, Paul		M-207296-001			
Moussignac, Rodrigue		M-208914-001			
Narinian, Mme Araksi		M-207732-001 et 002			
Nicolopoulos, Georges		M-204060-2-D			
Obeidy, Samir		M-208627-001			
Obeidy, Audette Christiane		M-207917-001			
Prosterman, Avram		M-201663-001 à 8 inc.			
Racette, Aubertin		M-204015-10-D			
Ringel, Anghel		M-202093-001			
Rosenthal, Fred		M-203354-12-D			
Sakellaropoulos, Mme Marie		M-208895-2-D			
Saltzman, Jack		M-202227-2-D			
Tsanakis, Dimitrios		M-202757-2-D			
Villaire, Jérôme Pierre		M-207649-3-D			
Yvener, Henri		M-208787-2-D			
Zarife, Alias		M-208535-2-D			
MPT-14638	79-12-03	Cause: M-44830 M-208804-101-D RAYMOND, VICTOR	G.O.Q. no 40 p. 9009	79-10-06	
Demande de permis					
La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.					
MPT-14639	79-12-03	Cause: M-44841 M-208033-101-D CADORETTE, GILBERT	G.O.Q. no 40 p. 9009	79-10-06	
Demande de permis					
La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.					
MPT-14651	79-11-30	Cause: M-19894 et M-44716 M-207371-D-1 et 101-D DUPUIS, DENIS	G.O.Q. no 10 p. 2635 G.O.Q. no 39 p. 8796	77-03-12 79-09-29	Suppression de service Désistement
MI-20070	79-08-07	Cause: MI-20070 2556-A JOSEPH CHABOT			Demande de permis identique <i>instantané</i> Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MI-20072	79-09-13	Cause: MI-20072 M-207023-004 A-1 TAXI			Demande de permis identique <i>instantané</i> Rejetée vu les dispositions de l'article 6.57 du Règlement 6
QPT-4918	79-11-13	Cause: Q-21361 Q-200471-101-D LIONEL LAPIERRE Requérant-cédant Q-203240-101-D JEAN ROBITAILLE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8568	79-09-22	Transfert de permis A-36 Accordée Ce permis est valide à comp- ter du 13 novembre 1979
QPT-4929	79-11-28	Cause: Q-21624 Q-202606-101-D GILLES FRADETTE ENRG. (Gilles Fradette, opérant sous le nom de) Requérante-cédante Q-203263-101-D GEORGES BLANCHETTE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9418	79-10-20	Transfert de permis A-47 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 28 novembre 1979.
QPT-4931	79-11-28	Cause: Q-21644 Q-203210-102-D MADELEINE GRENON Requérante-cédante Q-203275-101-D CYRILLE BOULIANNE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9421	79-10-20	Transfert de permis A-5 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 28 novembre 1979.
QPT-4938	79-11-29	Cause: Q-21556 Q-200714-101-D HENRI BOUCHARD Succession de M. Henri Bouchar Requérant-cédant Q-203249-101-D PAUL-ARMAND HEBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9211	79-10-13	Transfert de permis 02-9023-VT Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 29 novembre 1979.
QPT-4943	79-11-29	Cause: Q-21580 Q-202390-101-D SUCCESSION ALPHONSE DUCHARME Mme Alphonse Ducharme, légataire universelle Requérante-cédante Q-203258-101-D ROGER ALLARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9213	79-10-13	Transfert de permis A-29 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 29 novembre 1979.
QPT-4946	79-11-29	Cause: Q-21597 Q-202111-101-D JEAN LAPOINTE Requérant-cédant Q-203246-101-D TAXI DIAMOND DE JONQUIERE INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9215	79-10-13	Transfert de permis A-51 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 29 novembre 1979.
QPT-4948	79-12-07	Cause: Q-21511 Q-202799-101-D AURELE AYLWIN ENR. (Aylwin, Aurèle) Requérante-cédante Q-203248-101-D JEANNINE GAUTHIER ENR. (Gauthier, Jeannine) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9207	79-10-13	Transfert de permis A-42 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 7 décembre 1979.
QPT-4950	79-12-07	Cause: Q-21606 Q-201029-101-D LACASSE, RENE Requérant-cédant Q-203261-101-D LESSARD, LUCIEN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9415	79-10-20	Transfert de permis A-36 Accordée Ce permis est valide à comp- ter du 7 décembre 1979

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-4952	79-12-05	Cause: Q-21721 Q-200147-102-D GAGNON, GERARD Requérant-cédant Q-203278-102-D TAXI SAINT-PACOME ENR. (Lebel, Marcel) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 9825	79-11-03	Transfert de permis 03-1022-VL Accordée
QPT-4953	79-12-05	Cause: Q-21720 Q-200147-101-D GAGNON, GERARD Requérant-cédant Q-203278-101-D TAXI SAINT-PACOME ENR. (Lebel, Marcel) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 44 p. 9825	79-11-03	Transfert de permis 03-1022-VL Accordée
QPT-4956	79-12-05	Cause: Q-21724 Q-203170-102-D TAXI PIERRE NORMANDEAU	G.O.Q. no 44 p. 9826	79-11-03	
Demande de permis 0429-SD Déclare la requête pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.69 du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.					
QPT-4957	79-12-06	Cause: Q-21698 Q-200261-101-D NORMANDIN, FREDERIC Requérant-cédant Q-203272-101-D NORMANDIN TAXI (Normandin, Garceau Germaine) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 43 p. 9691	79-10-27	Transfert de permis A-42 Accordée
QPT-4960	79-12-05	Cause: Q-7200 Q-202007 ÉMOND, GERARD	G.O.Q. no 10	76-03-06	Décision terminant l'affaire 1 ^{re} décision QPT-2821 Demande de permis 03-1034-SD Désistement
QPT-4961	79-12-05	Cause: Q-21762 Q-202885-101-D BUSQUE, LEO	G.O.Q. no 44 p. 9832	79-11-03	
Annulation de permis 03-2340-V La Commission annule à toutes fins que de droit le permis numéro Q-202885-001 détenu par Léo Busque.					
QPT-4962	79-12-05	Cause: Q-21719 Q-202.715-101-D LAPIERRE, JEAN-NOEL	G.O.Q. no 44 p. 9824	79-11-03	
Annulation de permis La Commission annule à toutes fins que de droit le permis numéro Q-202.715-001 détenu par Jean-Noël Lapierre					
QPT-4965	79-12-11	Cause: Q-22091 Q-200343-101-D ADELARD TREMBLAY			Demande de permis A-20 La Commission: Raye la demande du rôle Clôt le présent dossier.
QPT-4966	79-12-13	Cause: Q-19173 Q-200355-4-D et Q-203128-1-D YVAN THOMASSIN et PIERRE NADEAU Requérants	G.O.Q. no 11 p. 3371	79-03-17	Révision de la décision QPT-4811 Accordée en partie
QPT-4967	79-12-14	Cause: Q-20827 Q-20036L-101-D LA LIGUE DE TAXI DE QUEBEC INC.	G.O.Q. no 29 p. 7176	79-07-21	Reconnaissance de ligue A-36 Rejetée

CAMIONNAGE REGULIER

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5349-C	79-10-22	Cause: M-42811 M-304712-101-D SONAR TRANSPORT INC.			
Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCR-5349 du 23 août 1979, à la page frontispice et à la page 2, de façon que le numéro de dossier de la partie requérante se lise M-302712-101-D au lieu de M-304712-101-D.					
MCR-5457	79-10-01	Cause: M-44503 M-304357-101-DS ROBERGE, ARTHUR ROBERGE, WILFRID ROBERGE, UNA ROBERGE, JOAN ESTHER Requérants-cédants ROCK ROAD LIMITED ROBERGE, ARTHUR ROBERGE, WILFRID Requérants-cessionnaires ROBERGE BROS TRANSPORT LTD Mise en cause	Journal de Montréal	17, 18, 19 août 79	Changement de contrôle Accordée
MCR-5473-TF	79-10-04	Cause: M-43937 M-301045-102-DT INTERLINE FORWARDERS LTD.	G.O.Q. no 34 p. 7944	79-08-25	Modification de tarifs Accordée
MCR-5497	79-10-15	Cause: M-38840 CM-30000-190-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante P. LANCTOT LTEE Intimée	G.O.Q. no 11	79-03-17	
<i>Proprio motu</i> La Commission: Décide en droit qu'il n'y a pas lieu d'annuler, sur le dossier tel que constitué, en tout ou en partie le permis numéro M-300005-(66-V) détenu par l'intimée					
MCR-5510-TF	79-10-18	Cause: M-44098 M-40003-299-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 36 p. 8265	79-09-08	Modification de tarifs Accordée
MCR-5511-TF	79-10-18	Cause: M-44097 M-40003-298-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 36 p. 8265	79-09-08	Modification de tarifs Accordée
MCR-5517	79-10-23	Cause: M-39171 M-302015-1-D LEO AYOTTE	G.O.Q. no 13	79-03-31	Demande de permis Rejetée
MCR-5518	79-10-23	Cause: M-40474 CM-30000-200-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante DENIS TRANSPORT ENR. Intimée URGEL CHARETTE TRANSPORT LTEE Intervenante	G.O.Q. no 17	79-04-28	<i>Proprio motu</i> La Commission: Décide en droit qu'il n'y a pas lieu de modifier, sur le dossier tel que constitué, le permis détenu par le requérant.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5522	79-11-02	Cause: M-36838 M-300087-1-D TRANSPORT J.G. LECOURS & FILS LIMITÉE	G.O.Q. no 51 p. 15386	78-12-23	Demande de permis Rejetée
MCR-5525	79-11-14	Cause: M-40557 M-300562-3-D GENDRON & FRERES TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 18 p. 4873	79-05-05	Droit additionnel Désistement
MCR-5526	79-11-15	Cause: M-33499 M-301939 (22406-V) NESEL FAST FREIGHT INCORPORATED	G.O.Q. no 29 p. 8972	79-07-22	Demande de permis Rejetée
MCR-5527 MCS-4660	79-11-15	Cause: M-38580 M-304542-1-D FRUIT & LEGUMES THERIAULT LTEE	G.O.Q. no 12 G.O.Q. no 30	79-03-24 79-07-28	Demande de permis Accordée en partie
MCR-5528	79-11-16	Cause: M-36210 M-303511-1-D PORT EXPRESS INC.	G.O.Q. no 48 p. 14733	78-12-02	Demande de permis Désistement
MCR-5532-TF	79-11-21	Cause: M-44424 M-30004-450-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 38 p. 8532	79-09-22	Modification de tarifs Accordée
MCR-5535-TF	79-11-21	Cause: M-44439 M-30007-121-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 38 p. 8549	79-09-22	Modification de tarifs Accordée
MCR-5537	79-11-21	Cause: M-44490 M-601190-101-D C. LEMAIRE EXPRESS INC.	G.O.Q. no 38 p. 8557	79-09-22	Demande de permis Désistement
MCR-5538-TF	79-11-21	Cause: M-40795 M-30003-347-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 19 p. 5090	79-05-12	Modification de tarifs Désistement
MCR-5539	79-11-22	Cause: M-43919 M-300030-101-D (254-V) ACTON VALE TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 33 p. 7781	79-08-18	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
MCR-5543	79-11-23	Cause: M-38086 M-301120-6-D LAFFERTY-SMITH EXPRESS LINES LTD.	G.O.Q. no 9 p. 2990	79-03-03	Droit additionnel Accordée
MCR-5545	79-11-23	Cause: M-38571 M-300806-7-D CANADA TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 12 p. 3511	79-03-24	Droit additionnel Accordée
MCR-5546	79-11-26	Cause: M-42940 M-300871-101-D WATSON TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 28 p. 6965	79-07-14	Modification de permis Accordée
MCR-5548	79-11-27	Cause: M-38786 M-304613-1-D LEON TESSIER INC.	G.O.Q. no 12 p. 3521	79-03-24	Demande de permis Accordée en partie telle qu'amendée
MCR-5551	79-11-27	Cause: M-44491 M-302977-101-D HOUSEHOLD MOVERS & SHIPPERS LTD.	G.O.Q. no 39 p. 8771	79-09-29	Modification de permis Accordée
MCR-5552	79-11-27	Cause: M-44653 M-300673-101-D JULIEN LAURIN	G.O.Q. no 39 p. 8788	79-09-29	Suppression de service Accordée
MCR-5553	79-11-28	Cause: M-44190 M-304852-102-D BOUCHARD, GERALD	G.O.Q. no 36 p. 8268	79-09-08	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
MCR-5554-TF	79-11-28	Cause: M-45678 M-30005-112-TT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE			Modification de tarifs Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5555-TF	79-11-28	Cause: M-45676 M-30006-175-TT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.			Modification de tarifs Accordée
MCR-5556-TF	79-11-28	Cause: M-45677 M-30006-176-TT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.			Modification de tarifs Accordée
MCR-5558	79-11-28	Cause: M-40786 M-301073-1-D ORMSTOWN TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 19 p. 5088	79-05-12	Droit additionnel Accordée telle qu'amendée
MCR-5559	79-11-28	Cause: M-44551 M-304207-101-D TRANSPORT DRAGON LIMITEE	G.O.Q. no 39 p. 8775	79-09-29	Droit additionnel Accordée en partie
MCR-5560-TF	79-11-29	Cause: M-45726 M-30006-179-TT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.			Modification de tarifs Accordée
MCR-5562-TF	79-11-30	Cause: M-44642 M-30004-453-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 40 p. 8993	79-10-06	Modification de tarifs Accordée
MCR-5563-TF	79-11-30	Cause: M-44643 M-30004-454-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 40 p. 8993	79-10-06	Modification de tarifs Accordée
MCR-5564-TF	79-11-30	Cause: M-44644 M-40013-101-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 40 p. 8993	79-10-06	Modification de tarifs Accordée
MCR-5565-TF	79-12-04	Cause: M-44743 M-301285-103-DT BUTLER TRUCKING COMPANY	G.O.Q. no 41 p. 9192	79-10-13	Modification de tarifs Accordée telle qu'amendée
MCR-5566-TF	79-12-04	Cause: M-44747 M-30005-107-DT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT	G.O.Q. no 41 p. 9192	79-10-13	Modification de tarifs Accordée
MCR-5580-TF	79-12-06	Cause: M-44144 CM-30000-214-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Intervenantes	G.O.Q. no 34	79-08-25	

Proprio motu

La Commission:

1. Annule la décision numéro MCR-4846-TF et QCR-2672-TF du 14 novembre 1978, relativement aux taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec, tarif 28, tels qu'apparaissant au volume numéro 1;

2. Fixe les taux tels qu'apparaissant à l'annexe «A» de la présente décision. Ces taux constituent le «Recueil des tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec, tarif no 28, volume 2»;

3. Décrète que la présente décision entre en vigueur le 21 décembre 1979.

Résumé de la décision sur la fixation générale concernant les tarifs de transport par camion de vins et de cidres livrés des entrepôts de la Société des alcools du Québec à Montréal à destination des distributeurs autorisés de ladite Société au Québec.

Cette décision fait état de nouveaux taux et tarifs de transport par camion de vins et de cidres dans le domaine d'application du «Recueil des tarifs no 28, volume 2» à être émis par la Commission. Les principales caractéristiques dudit tarif consiste en:

1. La hausse tarifaire se situe à environ 9% et s'applique aux tarifs de transport proprement dit et aux opérations accessoires et complémentaires.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
					2. La conversion au système international (SI). Le prix au 100 kg a été retenu. 3. La fixation de nouveaux tarifs pour des quantités de 2 300 kg, 4 500 kg et 9 000 kg. 4. Cette modification à la nomenclature des opérations accessoires est complémentaire. Cette décision entre en vigueur le 21 décembre 1979.
QCR-2967	79-11-30	Cause: Q-21560 Q-300081-101-D BLAIS, ROSAIRE Requérant-cédant Q-301941-101-D NADEAU, CLERMONT	G.O.Q. no 41 p. 9211	79-10-13	Transfert total de permis Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 30 novembre 1979.
QCR-2968	79-11-29	Cause: Q-20757 Q-300144-102-D TRANSPORT JEAN COTE LTEE Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 02 INC. Intervenante	G.O.Q. no 27 p. 6846	79-07-07	Modification de clauses Accordée telle qu'amendée
QCR-2969	79-12-04	Cause: Q-19728 Q-300803-2-D JEAN-ROBERT BABIN	G.O.Q. no 20 p. 5371	79-05-19	Demande de permis Désistement
QCR-2970	79-12-07	Cause: Q-21626 Q-301627-101-D GABRIEL MOREAU ENR. (Moreau, Gabriel)	G.O.Q. no 42 p. 9418	79-10-20	Modification de clause Désistement
QS-2959	79-12-13	Cause: Q-21999-S Q-300277-101-S TRANSPORT GAGNON ET FRERES LTEE	Le Devoir	18, 19, 20 oct. 79	Permis spécial Désistement
QT-833	79-12-06	Cause: Q-22081-SI Q-300003-145-SI TRANSPORT D'ANJOU INC.			Permis temporaire <i>instanter</i> Rejetée

CAMIONNAGE SPECIALISE

MCS-4591	79-09-28	Cause: M-44327 M-301501-101-DS HAUPT CONTRACT CARRIERS INC. Requérante-cédante WAUSAU CONTRACT CARRIERS INC. Mise en cause HAUPT CONTRACT CARRIERS INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	19, 20, 21 juillet 79	Changement de contrôle et fusion Accordée
MCS-4633	79-10-22	Cause: M-32276 6483-V-6-D J.E. THOMPSON TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 22 p. 6899	78-06-03	Demande de permis Accordée en partie
MCS-4634-TF	79-10-18	Cause: M-43957 M-301238-101-DT TRANSPORT AIME TREMBLAY INC.	G.O.Q. no 34 p. 7946	79-08-25	Modification de tarifs Accordée
MCS-4650-TF	79-10-29	Cause: M-44202 M-40003-300-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 37 p. 8406	79-09-15	Modification de tarifs Accordée
MCS-4651-TF	79-10-29	Cause: M-44209 M-40003-301-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 37 p. 8406	79-09-15	Modification de tarifs Accordée
MCS-4658	79-11-13	Cause: M-43070 M-304731-1-D BEAUDOIN, ROLLAND-LEO	G.O.Q. no 28 p. 6985	79-07-14	Demande de permis Désistement

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCS-4659	79-11-14	Cause: M-40436 M-304662-2-D ROGER DION & FILS INC.	G.O.Q. no 17 p. 4625	79-07-28	Demande de permis Accordée
MCR-5527 MCS-4660	79-11-15	Cause: M-38580 M-304542-1-D FRUITS & LEGUMES THERIAULT	G.O.Q. no 12	79-03-24	Demande de permis Accordée en partie
MCS-4664	79-11-19	Cause: M-44430 M-304898-101-D TAYLOR AND SMITH TRUCKING INC. Voiturier-remorqueur M-301194 QUINN FREIGHT LINES INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 30 G.O.Q. no 37	79-07-28 79-09-15	Demande de permis Accordée
MCS-4665	79-11-19	Cause: M-44427 M-304874-102-D TRANSPORT ANDRE BERUBE ENR. Voiturier-remorqueur M-301492 R. MARTEL EXPRESS LTEE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 37 p. 8414	79-09-15	Demande de permis Accordée
MCS-4668	79-11-20	Cause: M-43904 M-304870-101-D VICTORIA VAN & STORAGE CO. LTD.	G.O.Q. no 33 p. 7779	79-08-18	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
MCS-4669	79-11-20	Cause: M-42558 M-304697-101-D O'BRIEN, ROBERT	G.O.Q. no 25 p. 6466	79-06-23	Demande de permis Désistement
MCS-4671	79-11-16	Cause: M-40791 M-303364-2-D CLAUDE BELLEMARE INC.	G.O.Q. no 19 p. 5089	79-05-12	Demande de permis Désistement
MCS-4675	79-11-26	Cause: M-39898 M-301934-D-5 MACK'S TRANSFER LIMITED	G.O.Q. no 16 p. 4410	79-04-21	Demande de permis Rejetée
MCS-4676	79-11-26	Cause: M-43069 M-302820-101-D GUNN, JOHN R.	G.O.Q. no 28 p. 6984	79-07-14	Demande de permis Désistement
MCS-4677	79-11-26	Cause: M-42093 M-304480-3-D M. BEAULIEU DEMENAGEMENT ET TRANSPORT	G.O.Q. no 23 p. 6028	79-06-09	Demande de permis Désistement
MCS-4678	79-11-26	Cause: M-40551 M-304670-1-D TRANSPORT YVON ENRG.	G.O.Q. no 18 p. 4872	79-05-05	Demande de permis Désistement
MCS-4680	79-11-27	Cause: M-40552 M-304628-D-1 ARMAND DELCOURT	G.O.Q. no 18	79-05-05	Demande de permis Rejetée
MCS-4681	79-11-27	Cause: M-40555 M-304681-1-D LES TRANSPORTS J.P.L. INC.	G.O.Q. no 18	79-05-05	Demande de permis Rejetée
MCS-4687	79-11-27	Cause: M-44594 M-304909-102-D RONALD PERLEY Voiturier-remorqueur M-301108-108-D KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. no 39 p. 8783	79-09-29	Demande de permis Désistement
MCS-4692	79-11-28	Cause: M-44120 M-300921-103-D DURHAM TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 35 p. 8102	79-09-01	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
MCS-4693	79-12-03	Cause: M-44818 M-304936-101-D YVON BELLAVANCE ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 9008	79-10-06	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCS-4694	79-12-03	Cause: M-44816 M-304935-101-D ROGER RIVEST ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 9007	79-10-06	Demande de permis Accordée
MCS-4697-TF	79-11-30	Cause: M-44806 M-301406-101-DT REFRIGERATED TRANSPORT CO. INC.	G.O.Q. no 40 p. 9005	79-10-06	Modification de tarifs Accordée
MCS-4703	79-12-05	Cause: M-42106 M-304722-2-D FBG TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 23	79-06-09	Modification de tarifs Désistement
MCS-4715	79-12-06	Cause: M-44815 M-304934-101-D PETER BRAULT ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 9007	79-10-06	Demande de permis Accordée
MCS-4719	79-12-06	Cause: M-44817 M-304932-101-D DENIS BEAUCHAMP ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 9007	79-10-06	Demande de permis Accordée
MCS-4720	79-12-06	Cause: M-44794 M-304933-101-D GUY BEAUSOLEIL ENRG.	G.O.Q. no 40 p. 9003	79-10-06	Demande de permis Accordée
MS-5353	79-11-20	Cause: M-45463-S M-300389-102-S LAROSE & FILS TRANSPORT ENR.	Le Devoir	9, 10, 11 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée
MS-5354	79-11-20	Cause: M-45431-S M-304960-103-S SUTHERLAND TRANSPORTATION SYSTEMS LTD.	Le Devoir	9, 10, 11 octobre 79	Demande de permis spécial Rejetée
MS-5365	79-11-23	Cause: M-45535-S M-300156-105-S A & F BAILLARGEON INC. Voiturier-remorqueur M-303289-104-S TRANSPORT NORMAND LAROCQUE INC.	Journal de Montréal	16, 17, 18 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée
MS-5366	79-11-23	Cause: M-45536-S M-303289-103-S TRANSPORT NORMAND LAROCQUE INC. Voiturier-remorqueur M-300156-104-S A & F BAILLARGEON EXPRESS INC.	Journal de Montréal	16, 17, 18 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée
MS-5367	79-11-28	Cause: M-45705-S M-301659-105-S TRANSPORT ROBERT (QUEBEC) 1973 LTEE Voiturier-remorqueur M-300284-101-S PLAMONDON TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 28 novembre 1979 au 26 novembre 1980
MS-5368	79-11-28	Cause: M-45703-S M-301659-103-S TRANSPORT ROBERT (QUEBEC) 1973 LTEE Voiturier-remorqueur M-300380-103-S TRANSPORT GERALD ROY WATERLOO INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 28 novembre 1979 au 26 novembre 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5369	79-11-28	Cause: M-45701-S M-301659-102-S TRANSPORT ROBERT (QUEBEC) 1973 LTEE Voiturier-remorqueur M-300055-104-S MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 28 novembre 1979 au 26 novembre 1980
MS-5370	79-11-28	Cause: M-45674-S M-301492-120-S R. MARTEL EXPRESS LTEE Voiturier-remorqueur M-300502-105-S TRANSPORT CROTEAU INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 28 novembre 1979 au 26 novembre 1980
MS-5443	79-11-30	Cause: M-45738-S M-303493-103-S TRANSPORT ISAIE BIJEAU ENRG.	Le Devoir	18, 19, 20 octobre 79	Demande de permis spécial Desistement
MS-5444	79-11-30	Cause: M-45716-S M-300502-107-S CROTEAU TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur M-300365-106-S TRANSPORT EXPRESS C. BOUCHER INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 28 novembre 1980
MS-5445	79-11-30	Cause: M-45714-S M-300502-103-S CROTEAU TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur M-301492-118-S R. MARTEL EXPRESS LTEE Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 28 novembre 1980
MS-5446	79-11-30	Cause: M-45712-S M-300224-114-S TRANSPORT ROBERT 1973 LTEE Voiturier-remorqueur M-300284-103-S PLAMONDON TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 28 novembre 1980
MS-5447	79-11-30	Cause: M-45709-S M-300224-111-S TRANSPORT ROBERT 1973 LTEE Voiturier-remorqueur M-300055-102-S MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 28 novembre 1980
MS-5448	79-11-30	Cause: M-45711-S M-300224-112-S TRANSPORT ROBERT 1973 LTEE Voiturier-remorqueur M-300380-101-S TRANSPORT GERALD ROY WATERLOO INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 28 novembre 1980
MS-5449	79-11-30	Cause: M-45718-S M-300365-104-S TRANSPORT EXPRESS C. BOUCHER INC. Voiturier-remorqueur M-300502-101-S TRANSPORT CROTEAU INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	17, 18, 19 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 28 novembre 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MT-686	79-11-29	Cause: M-45732-S1 M-305026-101-S1 DELISLE, SERGE			Demande de permis temporaire Rejetée
MT-687	79-11-29	Cause: M-45735-S1 M-305027-101-S1 PANICCIA, ROBERTO			Demande de permis temporaire Rejetée
QCS-2135	79-11-21	Cause: Q-21461 Q-300605-108-D CARTIER TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur Q-300712-102-D LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC.	G.O.Q. no 40 p. 9017	79-10-06	Permis transport par remorquage Accordée
QCS-2141	79-11-22	Courtier en transport Cause: Q-19315 Q-300202-162-D MAGNY TRANSPORT (INCORPORE) Voiturier-remorqueur M-300238-96-D PROVOST CARTAGE INC.	G.O.Q. no 13 p. 3775	79-03-31	Permis transport par remorquage Accordée telle qu'amendée
QCS-2146	79-11-30	Courtier en transport Cause: Q-21432 Q-300316-101-D GLENGARRY TRANSPORT (QUEBEC) LTEE Voiturier-remorqueur M-300085-104-D ROGERS TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 40 p. 9013	79-10-06	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-2147	79-12-03	Courtier en transport Cause: Q-19709 Q-301851-1-D MARCEL GILBERT Voiturier-remorqueur Q-301188-8-D EXPRESS MARCO INC.	G.O.Q. no 19 p. 5102	79-05-12	Permis de transport par remorquage Désistement
QCS-2148	79-12-05	Courtier en transport Cause: Q-21686 Q-300094-102-D POTVIN TRANSPORT LTEE Voiturier-remorqueur Q-300724-105-D ST-LAMBERT TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 43 p. 9689	79-10-27	Permis transport par remorquage Désistement
QCS-2149	79-12-07	Courtier en transport Cause: Q-21696 Q-301950-102-D BERNARD PICARD Voiturier-remorqueur Q-300487-117-D SPEEDWAY EXPRESS LTD. Courtier en transport	G.O.Q. no 43 p. 9690	79-10-27	Permis de transport par remorquage Accordée Annule à toutes fins que de droit le permis spécial Q-301950-101-S émis en faveur des requérants conjoints.
QCS-2150	79-12-10	Cause: Q-21841 Q-300755-101-DS LA COMPAGNIE GASPESIA RIMOUSKI LIMITEE Requérante-cédante Q-301959-101-DS LE FARDIER DU BAS ST-LAURENT LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	24, 25 et 26 oct. 79	Transfert de clauses Accordée Ce permis est valide à compter du 10 décembre 1979.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCS-2151	79-12-10	Cause: Q-18679 Q-300209-26-D BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 3 p. 501	79-01-20	Demande de permis Désistement
QCS-2152	79-12-10	Cause: Q-18322 Q-300209-22-D BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 48 p. 14745	78-12-02	Demande de permis Désistement
QCS-2153	79-12-13	Cause: Q-19678 Q-300258-17-D CHICOUTIMI TRANSPORT LIMITEE	G.O.Q. no 19 p. 5099	79-05-12	Modification de permis Rejetée
QCS-2154	79-12-13	Cause: Q-19691 Q-300320-40-D GOSSELIN EXPRESS LIMITE	G.O.Q. no 19 p. 5101	79-05-12	

Modification de permis

Par ces motifs décide de:

Autoriser la requérante à fournir, suivant les contrats conclus entre elle-même et les expéditrices ci-après mentionnées et déposés au dossier, les services suivants:

«Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Thetford-Mines à Sept-Iles pour le transport de pneus destinés à Métivier Tire (1977) Ltée, et retour avec pneus usés, par contrat pour le compte de Les Pneus Métivier Ltée et Métivier Tire (1977) Ltée.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Thetford-Mines au site LG3 sur le territoire de la Baie James pour le transport de pneus, et retour avec pneus usés, par contrat pour le compte de Les Pneus Métivier Ltée.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Thetford-Mines à Val-d'Or pour le transport de pneus, et retour avec pneus usés, par contrat pour le compte de Les Pneus Métivier (Val-d'Or) Ltée.

Droit additionnel:

En donnant les services compris par les permis présentement délivrés, la requérante pourra utiliser des semi-remorques enregistrées au nom de Les Pneus Métivier Ltée.»

QCS-2155	79-12-13	Cause: Q-19643 Q-300541-7-D ST-BASILE TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 19 p. 5092	79-05-12	Demande de permis Accordée telle que modifiée
QS-2944	79-12-05	Cause: Q-22001-S Q-301944-102-S GOBEL, CAMIL Voiturier-remorqueur Q-300501-101-S SERVICE PIERRE JORON (1975) LTEE Courtier en transport	Le Devoir	29, 30, 31 oct. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 5 décembre 1979 au 5 septembre 1980.
QS-2946	79-12-05	Cause: Q-22003-S Q-300094-105-S POTVIN TRANSPORT LTEE Voiturier-remorqueur Q-300501-102-S SERVICE PIERRE JORON (1975) LTEE Courtier en transport	Le Devoir	20, 30, 31 oct. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 5 décembre 1979 au 5 septembre 1980.
QT-835	79-12-11	Cause: Q-22124-SI Q-300,003-146-SI TRANSPORT D'ANJOU INC.			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide du 11 décembre au 18 décembre 1979.

PRODUITS NOMMES

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9584	79-11-30	Cause: M-45689 M-402183-PN-1 RESTA, CHARLES			Demande de permis Accordée Du 30 novembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9585	79-12-03	Cause: M-45690 M-401591-PN-8 STRICKLAND'S TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 3 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9588	79-12-04	Cause: M-45693 M-400688-PN-5 RAINES PRODUCE COMPANY			Demande de permis Accordée Du 4 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9589	79-12-04	Cause: M-45694 M-402154-PN-1 WILLIAM FEE, INC.			Demande de permis Accordée Du 4 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9590	79-12-04	Cause: M-45695 M-402182-PN-1 BRISSON, HERMAN			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1980
MPN-9591	79-12-05	Cause: M-45696 M-400938-PN-4 JOHN J. BROWN INC.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9592	79-12-04	Cause: M-45697 M-402188-PN-1 COOKE TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 4 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9593	79-12-04	Cause: M-45698 M-401803-PN-2 MITCHELL TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 4 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9594	79-12-05	Cause: M-45699 M-401799-PN-3 ROBERT M. PATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9595	79-12-05	Cause: M-45700 M-401799-PN-4 ROBERT M. PATE TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9596	79-12-05	Cause: M-45781 M-400399-PN-48 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9597	79-12-05	Cause: M-45782 M-401037-PN-35 VIRGINIA APALACHIAN LUMBER CORP.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9598	79-12-05	Cause: M-45783 M-402191-PN-2 MIRACLE EXPRESS DIST.			Demande de permis Accordée Du 5 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9599	79-12-06	Cause: M-45784 M-402193-PN-1 CHRISTIAN TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 6 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9600	79-12-06	Cause: M-45785 M-402192-PN-1 McKINNEY, HARLAN LEE			Demande de permis Accordée Du 6 décembre 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9601	79-12-06	Cause: M-45786 M-402171-PN-1 BELK, JAMES C.			Demande de permis Accordée Du 6 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9602	79-12-06	Cause: M-45787 M-402105-PN-1 CROCKER, LARRY G.			Demande de permis Accordée Du 6 décembre 1979 au 31 mars 1980. Cette décision corrige la décision MPN- 9272.
MPN-9603	79-12-11	Cause: M-45788 M-400037-PN COIA, HENRY L.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400037-PN-11 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1975, numéro de série: 12038 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9604	79-12-11	Cause: M-45789 M-400037-PN COIA, HENRY L.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400037-PN-12 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1979, numéro de série: GA16677 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9605	79-12-11	Cause: M-45790 M-400076-PN JACKSON, JUNIOR			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400376-PN-3 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1979, numéro de série 259471G394032 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9606	79-12-11	Cause: M-45831 M-400105-PN RHODES, J.W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400105-PN-3 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1972, numéro de série: G566889 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9607	79-12-11	Cause: M-45832 M-400105-PN RHODES, J.W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400105-PN-6 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur White 1975, numéro de série: 102463 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9608	79-12-11	Cause: M-45833 M-400105-PN RHODES, J.W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400105-PN-7 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1977, numéro de série: 12643 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9609	79-12-11	Cause: M-45834 M-400105-PN RHODES, J.W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400105-PN-8 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur White 1977, numéro de série: 137851 sauf son droit d'en demander un autre s'il y a lieu.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9610	79-12-11	Cause: M-45835 M-400105-PN RHODES, J.W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400105-PN-9 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur White 1979, numéro de série: 29770 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9611	79-12-11	Cause: M-45836 M-400238-PN SPRINGDALE TRUCKING CO.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400238-PN-20 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur White 1972, numéro de série: 67860 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9612	79-12-11	Cause: M-45837 M-400238-PN SPRINGDALE TRUCKING CO.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-400238-PN-21 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur White 1973, numéro de série: 08700 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9613	79-12-11	Cause: M-45838 M-401221-PN BLACKSTONE, JOHN W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401221-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Peterbilt 1977, numéro de série: 92749N sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9614	79-12-11	Cause: M-45839 M-401221-PN BLACKSTONE, JOHN W.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401221-PN-2 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Kenworth 1978, numéro de série: 265918J sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9615	79-12-11	Cause: M-45840 M-401222-PN MASON, THOMAS			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401222-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Kenworth 1969, numéro de série: 209085 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9616	79-12-11	Cause: M-45841 M-401670-PN CARON, PLACIDE			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401670-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Ford 1974, numéro de série: X90TVS14762 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9617	79-12-11	Cause: M-45842 M-401672-PN MARIO TRANSPORT INC.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401672-PN-3 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur Kenworth 1974, numéro de série: 89187 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9618	79-12-11	Cause: M-45843 M-401672-PN MARIO TRANSPORT INC.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401672-PN-4 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur G.M.C. 1972, numéro de série: TDH92AV522944 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9619	79-12-11	Cause: M-45844 M-401672-PN MARIO TRANSPORT INC.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401672-PN-5 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur Kenworth 1974, numéro de série: 891213 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9620	79-12-11	Cause: M-45845 M-401850-PN FARELLI, GINA			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401850-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Kenworth 1978, numéro de série: 1656155 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9621	79-12-11	Cause: M-45846 M-401874-PN BEAKBANE TRUCKING			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401874-PN-2 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur White F. 1966, numéro de série: AP 19651 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9622	79-12-11	Cause: M-45847 M-401874-PN BEAKBANE TRUCKING			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401874-PN-3 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Peterbilt 1976, numéro de série: 79953N sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9623	79-12-11	Cause: M-45848 M-401894-PN DE ROCCO, HENRY			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401894-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1974, numéro de série: 29547DEA12882 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9624	79-12-11	Cause: M-45849 M-401897-PN THRONTON, SONNY DAN			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401897-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1970, numéro de série: 259471G416962 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9625	79-12-11	Cause: M-45850 M-401897-PN THRONTON, SONNY DAN			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401897-PN-2 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Peterbilt 1974, numéro de série: 58943N sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9626	79-12-11	Cause: M-45851 M-401995-PN QUALITY EXCHANGE INC.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401995-PN-1 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur International 1977, numéro de série: 20301 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9627	79-12-11	Cause: M-45852 M-401995-PN QUALITY EXCHANGE INC.			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-401995-PN-2 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur Peterbilt 1979, numéro de série: 109143N sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9628	79-12-11	Cause: M-45853 M-402041-PN EDEN PRODUCE			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-402041-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur International 1971, numéro de série: 19541 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9629	79-12-11	Cause: M-45854 M-402116-PN DI-GIOVANNI, ANTONIO			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés no M-402116-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur G.M.C. 1979, numéro de série: T49LK9V580875 sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9630	79-12-11	Cause: M-45855 M-401857-PN MARK REFRIGERATED TRANSPORT			
Annulation de permis La Commission annule le permis de transport de produits nommés numéro M-401857-PN-1 délivré à l'intimée pour le camion ou tracteur Kenworth 1977, numéro de série: 254093M sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.					
MPN-9631	79-12-07	Cause: M-45856 M-401183-PN-2 P & L KURTZ INC.			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9632	79-12-07	Cause: M-45857 M-400399-PN-49 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9633	79-12-07	Cause: M-45858 M-400399-PN-50 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9634	79-12-07	Cause: M-45859 M-402056-PN-7 AUBREY FREIGHT LINES, INC.			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9635	79-12-07	Cause: M-45860 M-402194-PN-1 WRIGHT, HARRY			Demande de permis Accordée Du 7 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9636	79-12-10	Cause: M-45921 M-401995-PN-3 QUALITY EXCHANGE INC.			Demande de permis Accordée Du 10 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9637	79-12-10	Cause: M-45922 M-401037-PN-36 VIRGINIA APALACHIAN LUMBER CORP.			Demande de permis Accordée Du 10 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9638	79-12-11	Cause: M-45923 M-402187-PN-1 D & J TRUCK BROKERS, INC.			Demande de permis Accordée Du 11 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9639	79-12-11	Cause: M-45924 M-401081-PN-3 DAVIS TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 11 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9640	79-12-11	Cause: M-45925 M-400771-PN-6 GLAUSIER, FRED C.			Demande de permis Accordée Du 11 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9641	79-12-11	Cause: M-45926 M-400920-PN-22 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9642	79-12-11	Cause: M-45927 M-400920-PN-23 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9643	79-12-11	Cause: M-45928 M-400920-PN-26 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9644	79-12-11	Cause: M-45929 M-400920-PN-28 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9645	79-12-11	Cause: M-45930 M-400920-PN-32 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9646	79-12-11	Cause: M-45951 M-400920-PN-33 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9647	79-12-11	Cause: M-45952 M-400920-PN-34 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9648	79-12-11	Cause: M-45953 M-400920-PN-35 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9649	79-12-11	Cause: M-45954 M-400920-PN-36 PANTEGO DISTRIBUTING COMPANY			Demande de permis Rejetée
MPN-9650	79-12-11	Cause: M-45955 M-400477-PN-10 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 11 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9651	79-12-12	Cause: M-45956 M-402190-PN-1 BAKER, KEVIN			Demande de permis Accordée Du 12 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9652	79-12-12	Cause: M-45957 M-400092-PN-68 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 12 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9653	79-12-12	Cause: M-45958 M-401958-PN-9 GARDNER TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 12 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9654	79-12-12	Cause: M-45959 M-401958-PN-10 GARDNER TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 12 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9655	79-12-13	Cause: M-45960 M-401614-PN-2 WINGARD, LOREN			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9656	79-12-13	Cause: M-45971 M-401614-PN-3 WINGARD, LOREN			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9657	79-12-13	Cause: M-45972 M-401614-PN-4 WINGARD, LOREN			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9658	79-12-13	Cause: M-45973 M-401673-PN-5 CHATHAM COUNTY FURNITURE INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9659	79-12-13	Cause: M-45974 M-401673-PN-6 CHATHAM COUNTY FURNITURE INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-9660	79-12-13	Cause: M-45975 M-401673-PN-7 CHATHAM COUNTY FURNITURE INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9661	79-12-13	Cause: M-45976 M-401673-PN-8 CHATHAM COUNTY FURNITURE INDUSTRIES INC.			Demande de permis Accordée Du 13 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9662	79-12-14	Cause: M-45977 M-402198-PN-1 REID, JOE			Demande de permis Accordée Du 14 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9663	79-12-14	Cause: M-45978 M-402199-PN-1 D & S TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 14 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9664	79-12-14	Cause: M-45979 M-401293-PN-5 MUDGETT, GEORGE D.			Demande de permis Accordée Du 14 décembre 1979 au 31 mars 1980
MPN-9665	79-12-14	Cause: M-45980 M-402200-PN-1 HART, HENRY			Demande de permis Accordée Du 14 décembre 1979 au 31 mars 1980

LOCATION

ML-2062-TF	79-10-18	Cause: M-44244 M-600869-101-DT LOCATION MIRABEL	G.O.Q. no 36 p. 8273	79-09-08	Modification de tarifs Accordée
MI-2064	79-10-22	Cause: M-39356 M-601123-1-D SERVICE DE LOCATION DE L'ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON LTEE	G.O.Q. no 14 p. 4016	79-04-07	Demande de permis Désistement
MI-2071	79-10-23	Cause: M-40239 CM-60000-P-30 et M-600018-9-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante ST-EUSTACHE AUTO LOCATION INC. Intimée	G.O.Q. no 17	79-04-28	

Proprio motu

La Commission décide en droit qu'il n'y a pas lieu, sur le dossier tel que constitué, de refuser le renouvellement ou d'annuler le permis détenu par l'intimée.

MI-2072	79-10-24	Cause: M-39355 M-601129-1-D 89323 CANADA LTEE	G.O.Q. no 14 p. 4016	79-04-07	Demande de permis Accordée
MI-2075	79-10-25	Cause: M-40155 M-601059-2-D DOLLARD-NEWMAN PLYMOUTH CHRYSLER LTEE	G.O.Q. no 16 p. 4426	79-04-21	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2080-TF	79-11-14	Cause: M-43342 M-600671-101-DT GUARDSMAN EQUIPMENT LEASING (QUÉBEC) LTD.	G.O.Q. no 31 p. 7461	79-08-04	Modification de tarifs Rejetée
ML-2081	79-11-15	Cause: M-36350 M-600257-2-D PHN CANADA FLEETS LTD.	G.O.Q. no 50 p. 15219	78-12-16	Changement d'adresse Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
ML-2082	79-11-15	Cause: M-36362 M-600019-2-D PETERSON, HOWELL & HEATHER (CANADA) LTD.	G. O. Q. no 50 p. 15219	78-12-16	Changement d'adresse Accordée
ML-2084	79-11-20	Cause: M-44472 M-601137-101-D LOCATION PARKWOOD NATIONAL ENRG.	G. O. Q. no 38 p. 8553	79-09-22	Changement d'adresse Accordée
ML-2087	79-11-16	Cause: M-40538 M-601143-1-D 90505 CANADA LTEE	G. O. Q. no 18 p. 4871	79-05-05	Demande de permis Rejetée
ML-2088	79-11-20	Cause: M-44359 M-601185-101-D 92953 CANADA INC.	G. O. Q. no 37 p. 8408	79-09-15	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2089	79-11-20	Cause: M-43062 M-601165-101-D LOCATION KING EST INC.	G. O. Q. no 28 p. 6983	79-07-14	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2090	79-11-21	Cause: M-44358 M-601061-101-D ST-MARTIN LEASING INC.	G. O. Q. no 37 p. 8407	79-09-15	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2094	79-11-26	Cause: M-42138 M-600689-102-DS TRAILER POOL RENTAL (QUEBEC) REG'D Requérante-cédante M-601157 LOCATION ARGO INC. Requérante-cessionnaire M-43218 M-600689-103-RV TRAILER POOL RENTAL (QUEBEC) REG'D Requérante	Le Devoir	31 avril, 1, 2 mai 79	Révision de décision et trans- fert de permis Rejetée
ML-2095	79-11-26	Cause: M-45357 M-600330-102-DS FIVE WHEELS TRUCK RENTAL (QUEBEC) LTD. Requérante-cédante M-600691-101-DS SIGNAL FORD TRUCK SALES LTEE Requérante-cessionnaire	G. O. Q. no 31 p. 7461 Le Devoir	79-08-04 4, 5, 6 septembre 79	Transfert de permis Accordée
ML-2096	79-11-26	Cause: M-43316 M-600987-101-D LOCATION RIGAUD INC.	G. O. Q. no 30 p. 7311	79-07-28	Changement d'adresse Accordée
ML-2097	79-11-26	Cause: M-42350 M-601151-1-D PAUL MOREAU ENRG.	G. O. Q. no 24 p. 6289	79-06-16	Demande de permis Rejetée
ML-2098	79-11-27	Cause: M-37544 M-600313-1-D SANDAN VEHICULES (QUEBEC) LTD.	G. O. Q. no 5 p. 1672	79-02-03	Changement d'adresse Accordée
ML-2099	79-11-28	Cause: M-44708 M-601184-101-D GAGNE & TASSET ENRG.	G. O. Q. no 39 p. 8795	79-09-29	Demande de permis Accordée
ML-2100	79-11-28	Cause: M-43317 M-600438-102-D BRANWAY LEASING INC.	G. O. Q. no 30 p. 7311	79-07-28	Changement d'adresse Rejetée
ML-2101	79-11-14	Cause: M-43939 M-600386-102-D COMPACT RENT A CAR LIMITED	G. O. Q. no 34 p. 7945	79-08-25	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2102	79-11-28	Cause: M-39532 M-601131-1-D ACE AUTO LEASING LIMITED	G. O. Q. no 15 p. 4213	79-03-14	Demande de permis Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
ML-2103	79-11-28	Cause: M-42122 M-600076-1-D ACE AUTO LEASING (ACE MOTOR SALES (KINGSTON) LIMITED)	G.O.Q. no 24 p. 6278	79-06-16	Changement d'adresse Rejetée
ML-2105	79-11-28	Cause: M-38608 M-600251-2-D RENTWAY CANADA LTD.	G.O.Q. no 12 p. 3515	79-03-24	Changement d'adresse Accordée
			G.O.Q. no 42 p. 9404	79-10-20	
ML-2110-TF	79-11-29	Cause: M-42326 et M-43156 M-600694-3-D et 101-DT LOCATION R. LECOURS INC.	G.O.Q. no 24 p. 6288	79-06-16	Changement d'adresse et modification de tarifs Rejetée
			G.O.Q. no 28 p. 6993	79-07-14	
ML-2111	79-12-04	Cause: M-43888 M-600766-101-DS KIELJAN, STEVE KIELJAN, WALTER KIELJAN, SOPHIE Requérants-cédants KIELJAN, ADELE SULLIVAN, J.P. Requérants-cessionnaires LOCATION S.K. INC. Mise en cause	Journal de Montréal	12, 13, 14 juillet 79	Changement de contrôle Rejetée
MI-30105	79-12-07	Cause: MI-30105 M-600693 (926-DYV-DS-1) JEAN-GUY LANOUILLE			Demande de permis identique <i>instantané</i> Rejetée
QL-904	79-10-05	Cause: Q-21335 Q-600086-101-DS BOULEVARD AUTO LTEE Requérante-cédante Q-600490-101-DS LOCALAC INC. Requérante-cessionnaire	Le Quotidien	16, 17, 18 août 1979	Transfert de permis Accordée
QL-926-TF	79-11-30	Cause: Q-21632 Q-600125-101-DT RIVARD, BERTRAND	G.O.Q. no 42 p. 9420	79-10-20	Modification de tarifs Accordée
QL-929	79-12-10	Cause: Q-20563 Q-600462-101-D TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE Requérante Q-600,465-101-D BEL-MONT TRANSIT INC. Requérante conjointe	G.O.Q. no 40 p. 9010	79-10-06	Demande de permis Accordée Décrète que cette autorisation est valide pour toute la durée de la présente année d'enregistrement.
QL-930	79-12-11	Cause: Q-20487 Q-600,393-101-D LOCATION PATRY ENR. (Laurent et Jean Patry, en société)	G.O.Q. no 22 p. 5894	79-06-02	Droit additionnel Rejetée
QS-2953	79-10-10	Cause: Q-21898-S Q-600353-103-S LOCATION D'AUTOS DE CHICOUTIMI INC.	Le Quotidien	22, 23, 24 oct. 79	Permis spécial Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16411-C	79-10-22	Cause: M-43140 M-500747-101-DS BEAUPRE, JEAN-ROCK Requérant-cédant M-509037-001 BEAUPRE, VIATEUR Requérant-cessionnaire			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCV-16411 du 15 août 1979, à la page frontispice, de façon à ce que le nom du requérant-cédant soit Jean-Rock Beaupré au lieu de Jean-Louis Beaupré.
MCV-16524	79-09-25	Cause: M-44499 M-508703-101-DS LOISELLE, RAYMOND Requérant-cédant M-509104-101-DS LACROIX, ANDRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	13, 14, 15 août 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16559	79-10-15	Cause: M-44824 M-501113-122-DS SBREGA TRANSPORT LTEE Requérante-cédante M-509141-101-DS STEPHANE TRANSPORT ENR. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	27, 28, 29 août 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16564	79-10-16	Cause: M-44600 M-507539-101-DS BOURQUE, FERREOL Requérant-cédant M-509137-101-DS TRANSPORT DE GRAVIER DANIEL FOURNIER LTEE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	24, 25, 28 août 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16569	79-10-19	Cause: M-44874 M-508310-101-DS DUFORT, DANIEL Requérant-cédant M-509158-101-DS HOULE, JACQUES Requérant-cessionnaire	Le Devoir	10, 11, 12 septem- bre 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16580	79-10-22	Cause: M-45005 M-505720-101-DS GOUGEON, EUGENE Requérant-cédant M-509164-101-DS MICHAUDVILLE, GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	12, 13, 14 septem- bre 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16583	79-10-22	Cause: M-44923 M-501909-101-DS BELANGER, MARTIAL Requérant-cédant M-509156-101 O'REILLY, AUDREY Requérante-cessionnaire	Le Devoir	10, 11, 12 septem- bre 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16585	79-10-22	Cause: M-44921 M-507789-102-DS DUGAS, RAYMOND Requérant-cédant M-509138-101-DS GILBERT, BERTRAND Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 septem- bre 79	Transfert de permis Accordée R-6

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16586	79-10-22	Cause: M-44910 M-507789-101-DS DUGAS, RAYMOND Requérant-cédant M-503319-101-DS DUGAS, HENRI Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 septem- bre 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16588	79-10-23	Cause: M-37579 CM-50000-P-132 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante MALTAIS, PIERRE E. Intimé	G.O.Q. no 5 p. 1716	79-02-03	

Proprio motu

La Commission:

1. Annule les permis de camionnage en vrac de Pierre E. Maltais, numéros M-506139-001 et M-506139-002, de catégorie Région pour la région 06.

2. Décrète la fermeture du présent dossier.

MCV-16595	79-11-13	Cause: M-43805 M-503229-6-D HEBERT, GILLES	G.O.Q. no 32 p. 7624	79-08-11	Suppression de service Rejetée
MCV-16597	79-11-16	Cause: M-44506 M-507505-101-D COULOMBE, YVAN Requérant-cédant M-504800-101 LES ENTREPRISES BOURGET INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 38 p. 8557	79-09-22	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16628	79-11-28	Cause: M-42859 M-505775-3-DS RENE PROSS Requérant-cédant M-508876-002 DEMOLISSEURS D'AUTOS G. DEMERS INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	8, 9, 10 mars 79	Transfert de permis Rejetée
MCV-16630	79-11-30	Cause: M-44208 M-504146-101-DS VEILLETTE, CHARLES HENRI Requérant-cédant M-504639-101-DS VEILLETTE & DRAPEAU INC. Requérante-cessionnaire			Transfert de permis Accordée R-8
MS-5345	79-10-19	Cause: M-45338-S M-507798-101-S TRANSPORT LEO MAHER ENR.	Le Devoir	13, 14, 15 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée
MS-5358	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5359	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5360	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5361	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5362	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5363	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5364	79-11-22	Cause: M-45116-S M-507415-102-S H. CORDEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	17, 18, 19 septem- bre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5371	79-11-30	Cause: M-46001-S M-500128-101-S RICHARD GUILBERT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5374	79-12-03	Cause: M-46011-S M-501403-101-S GERARD BOURQUE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5375	79-11-30	Cause: M-46010-S M-501358-101-S WILLIAM BEAUSEJOUR	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5376	79-11-30	Cause: M-46008-S M-500652-101-S JACQUES BIGRAS	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5377	79-11-30	Cause: M-46009-S M-500961-101-S NORMAND LAPOINTE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5379	79-11-30	Cause: M-46006-S M-500395-101-S LUC PHANEUF	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5380	79-12-03	Cause: M-46012-S M-501617-101-S GASTON LESPERANCE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5382	79-11-30	Cause: M-46005-S M-500201-101-S RICHARD GARAND	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5383	79-11-30	Cause: M-46025-S M-502226-101-S ADAM, JULES	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5385	79-11-30	Cause: M-46027-S M-502393-101-S BENOIT, ROCH	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5387	79-11-30	Cause: M-46029-S M-502411-101-S LAPORTE, GERARD	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5388	79-11-30	Cause: M-46030-S M-502425-101-S DESRANGES, JEAN-PAUL	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5389	79-11-30	Cause: M-46031-S M-502431-101-S POIRIER, JEAN-GUY	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5390	79-11-30	Cause: M-46032-S M-502439-101-S GAGNE, JEAN-MARC	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5391	79-11-30	Cause: M-46033-S M-502443-101-S BAZINET, SYLVIO	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5392	79-11-30	Cause: M-46036-S M-502478-101-S MATHIEU, GUSTAVE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5393	79-11-30	Cause: M-46035-S M-502445-101-S GAUTTIER, HENRI	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5395	79-11-30	Cause: M-46059-S M-509045-102-S CLAUDE, LEBOEUF	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5396	79-11-30	Cause: M-46052-S M-508945-101-S FRANCOIS, VENNE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5398	79-11-30	Cause: M-46050-S M-508926-101-S PAUL-EMILE, BERGERON	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5399	79-11-30	Cause: M-46049-S M-508922-101-S ANDRE GAGNON	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5400	79-11-30	Cause: M-46054-S M-508972-102-S REJEAN SYLVESTRE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5402	79-11-30	Cause: M-46056-S M-509017-102-S PIERRE ROCHON	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5403	79-11-30	Cause: M-46057-S M-509024-102-S GUY MIREAULT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5406	79-11-30	Cause: M-46053-S M-508948-101-S MARIO DUQUETTE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5407	79-11-30	Cause: M-46072-S M-506309-101-S ODETTE POIRIER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5409	79-11-30	Cause: M-46064-S M-503360-101-S FERNAND ARCHAMBAULT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5410	79-11-30	Cause: M-46063-S M-503304-101-S PIERRE CHARETTE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5412	79-11-30	Cause: M-46061-S M-505391-101-S NORMAND BEAUREGARD	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5413	79-11-30	Cause: M-46067-S M-503431-101-S ROGER HUBERT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5414	79-11-30	Cause: M-46066-S M-503414-101-S RONALD SHINCK	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5415	79-11-30	Cause: M-46071-S M-506246-101-S CHARBONNEAU, ALAIN	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5418	79-11-30	Cause: M-46068-S M-503436-101-S BOUCHER, MAURICE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5419	79-11-30	Cause: M-46042-S M-503600-101-S SABOURIN, GILLES	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5421	79-11-30	Cause: M-46040-S M-503592-101-S GUY GOHIER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5422	79-11-30	Cause: M-46039-S M-503180-101-S HERVE BEAUREGARD	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5424	79-11-30	Cause: M-46048-S M-505566-101-S GILLES LAMARCHE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5425	79-11-30	Cause: M-46047-S M-508885-101-S LUCIEN CARRIERES	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5427	79-11-30	Cause: M-46045-S M-503685-101-S JEAN-JACQUES BOISVERT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5428	79-11-30	Cause: M-46044-S M-503612-101-S NOEL PESANT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5430	79-11-30	Cause: M-46037-S M-502703-101-S BERNARD MESSIER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5431	79-11-30	Cause: M-46013-S M-501620-101-S GERALD CORMIER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5432	79-11-30	Cause: M-46017-S M-501775-101-S SIROIS, CHARLES	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5434	79-11-30	Cause: M-46014-S M-501627-101-S ROSARIO BLONDIN	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5435	79-11-30	Cause: M-46015-S M-501628-101-S ROLLAND BROUILLETTE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5437	79-11-30	Cause: M-46022-S M-502055-101-S GILBERT BOUVIER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5438	79-11-30	Cause: M-46024-S M-502222-101-S MAURICE ADAM	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5439	79-11-30	Cause: M-46021-S M-502023-101-S JEAN-GUY PLOUFFE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5440	79-11-30	Cause: M-46023-S M-502079-101-S GAUTHIER EXCAVATION ENRG.	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5441	79-11-30	Cause: M-46019-S M-501795-101-S DUPUIS, LIONEL	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5442	79-11-30	Cause: M-46018-S M-501785-101-S ISABELLE, CLAUDE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 30 novembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5450	79-12-03	Cause: M-46083-S M-507851-101-S EXCAVATION MARION & BELVAL INC.	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5451	79-12-03	Cause: M-46082-S M-507819-101-S LEO LAWRENCE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5452	79-12-03	Cause: M-46081-S M-507779-101-S JEAN-PIERRE LEMOINE ENRG.	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5453	79-12-03	Cause: M-46080-S M-507707-101-S REJEAN HENRI	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5454	79-12-03	Cause: M-46079-S M-507535-101-S DANIEL GAUCHER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5455	79-12-03	Cause: M-46078-S M-507188-101-S DENIS CHARBONNEAU	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5456	79-12-03	Cause: M-46077-S M-507104-101-S MICHEL ROCHON	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5457	79-12-03	Cause: M-46076-S M-507079-101-S ROGER FERRON	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5458	79-12-03	Cause: M-46075-S M-506946-101-S MARIO JOYAL	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MS-5459	79-12-03	Cause: M-46074-S M-506708-101-S ANATOLE BERTHIAUME	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5460	79-12-03	Cause: M-46073-S M-506483-101-S GEORGES LEVESQUE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5461	79-12-03	Cause: M-46084-S M-506913-101-S GEORGEUS BROUILLARD	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 3 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5464	79-12-04	Cause: M-46099-S M-508711-101-S REAL SABOURIN	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5465	79-12-04	Cause: M-46098-S M-508701-101-S GAETAN LEVESQUE	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5466	79-12-04	Cause: M-46097-S M-508700-101-S MME PAULINE MEUNIER	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5467	79-12-04	Cause: M-46085-S M-507830-102-S THOMAS TREMBLAY	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5469	79-12-04	Cause: M-46087-S M-508022-101-S DOMINIQUE JODOIN	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5470	79-12-04	Cause: M-46088-S M-508095-101-S RONALD DUFAULT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5472	79-12-04	Cause: M-46090-S M-508262-101-S DENIS CLEMENT	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 1979	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MS-5478	79-12-04	Cause: M-46096-S M-508654-101-S GASTON GARIEPY	Le Devoir	15, 16, 17 octobre 1979	Demande de permis spécial Accordée Du 4 décembre 1979 au 14 avril 1980
MI-50082	79-10-17	Cause: MI-50082 M-505866-001 PERRON, PHILIPPE			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-50116	79-11-27	Cause: MI-50116 M-504759-002 TRANSPORT PAUL-YVES LABRECQUE ENR'G			

Demande de permis identique *instanter*

La présente requête est superflète, la décision du 16 juin 76, no MCV-8778 étant encore exécutoire.

MI-50117	79-11-27	Cause: MI-50117 M-504759-003 TRANSPORT PAUL-YVES LABRECQUE ENR'G			
----------	----------	---	--	--	--

Demande de permis identique *instanter*

La reconciliation du dossier M-504759 nous démontre l'existence du permis revendiqué M-504759-D-003, la requête est donc superflète et il y a lieu de radier le présent numéro de rôle.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MI-50138	79-11-29	Cause: MI-50138 M-504257-001 PAIEMENT, MAURICE			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
MI-50141	79-12-11	Cause: MI-50141 M-507114-002 LEFEBVRE, JACQUES			Demande de permis identique <i>instantier</i> Rejetée
QCV-12415	79-11-13	Cause: Q-21290 Q-505734-101-DS RICHARD BUREAU Q-507000-101-DS GHISLAIN CASTONGUAY Requérants L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTE DE LOTBINIERE INC. Intervenante	Journal de Québec	21, 22, 23 août 79	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 13 novembre 1979.
QCV-12418	79-11-14	Cause: Q-21651 Q-506686-101-DS ROLAND BUJOLD Requérant-cédant Q-507040-101-DS BENOIT LEBLANC Requérant-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 sept. 79	Transfert de permis R-1 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 14 novembre 1979.
QCV-12423	79-11-14	Cause: Q-21744 Q-502609-102-DS MICHAUD, JACQUES Requérant-cédant Q-506937-103-DS TRANSPORT GUY LEVASSEUR INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3 oct. 79	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 14 novembre 1979.
QCV-12434	79-11-20	Cause: Q-21351 Q-506594-101-DS VINCENT BOUCHARD & FILS INC. Requérante-cédante Q-507004-101-DS LAROUCHE, MARTIAL Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	25, 27 et 28 août 79	Transfert de permis R-2 Accordée
QCV-12435	79-11-21	Cause: Q-21425 Q-500201-101-D PAUL E. THIBODEAU Requérant-cédant Q-507009-101-D LUDGER DROUIN ENREGISTRE (Ludger Drouin opérant sous le nom de) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 9012	79-10-06	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12437	79-11-27	Cause: Q-21532 Q-505991-101-D TRANSPORT THIBAUT ENR. (Thibault, Gilbert) Requérant-cédant Q-507028-101-D THIBAUT, ANDRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 41 p. 9210	79-10-13	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 27 novembre 1979.
QCV-12438	79-11-27	Cause: Q-21625 Q-506743-101-D JULIEN, CASIMIR Requérant-cédant Q-507036-101-D SAUVAGEAU, ROGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9418	79-10-20	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est valide à comp- ter du 27 novembre 1979

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12439	79-11-27	Cause: Q-21599 Q-505598-101-D MCMAHON, EDMOND Requérant-cédant Q-507033-101-D DEMERS, GUY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9414	79-10-20	Transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 27 novembre 1979.
QCV-12440	79-11-27	Cause: Q-21603 Q-501130-101-D FERNAND COTE Requérant-cédant Q-507035-101-D BETON LAURIER INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9414	79-10-20	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 27 novembre 1979.
QCV-12442	79-11-28	Cause: Q-21639 Q-506785-101-D BOLDUC, BENOIT Requérant-cédant Q-507026-101-D GAUDREAU, ULYSSE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 42 p. 9421	79-10-20	Transfert de permis R-3 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 28 novembre 1979.
QCV-12450	79-12-05	Cause: Q-22022 Q-507059-101-VE LYLE R. WHITE			Permis extraprovincial Accordée
QCV-12457	79-12-14	Cause: Q-22143 Q-507077-102-VE MORIN'S AUTO BODY SHOP (Morin, Léonard J.)			Permis extraprovincial Accordée
QCV-12458	79-12-14	Cause: Q-22142 Q-507077-101-VE MORIN'S AUTO BODY SHOP (Morin, Léonard J.)			Permis extraprovincial Accordée
QCV-12459	79-12-14	Cause: Q-22144 Q-507077-103-VE MORIN'S AUTO BODY SHOP (Morin, Léonard J.)			Permis extraprovincial Accordée
QS-2810	79-08-08	Cause: Q-20717-S Q-501,929-101-S PAUL-EMILE LEFEBVRE	Journal de Québec	79-05-28-29 et 30	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 8 août 1979 au 7 février 1980
QSD-91	79-12-14	Cause: Q-20174 Q-710518-1-D LAURENT TURGEON	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0539
QSD-92	79-12-14	Cause: Q-21339 Q-710602-101-D DENIS ASSELIN	G.O.Q. no 38 p. 8569	79-09-22	Demande de permis Accordée
QSD-93	79-12-14	Cause: Q-20181 Q-710015-1-D JEAN-PAUL BLANCHARD Requérant L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Intervenante	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0067
QSD-94	79-12-14	Cause: Q-20155 Q-710488-1-D LUCIEN CHAMPAGNE Requérant L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Intervenante	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QSD-95	79-12-14	Cause: Q-20151 Q-710484-1-D BERTRAND BEDARD Requérant L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUEBEC INC. Intervenante	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée
QI-70004 QSM-220	79-11-29	Cause: Q-22017-I Q-700005 SYNDICAT COOPERATIF DE ST-JUSTE DU LAC			

Permis identique *instantier*

La Commission dispose ainsi de la présente requête:

1. Constate que le permis Q-700005 est toujours en vigueur;
2. Prend acte que ce détenteur n'a pas acquitté les droits pour les années 1975-76, 1976-77, 1977-78, 1978-79 et 1979-80;
3. Constate que ces droits doivent être acquittés.

QSM-221- TF	79-11-27	Cause: Q-20477 CQ-70000-101-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC. SOCIETE DES TRAVERSIERS DU QUEBEC L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FORESTIERES DU QUEBEC LIMITEE LA TRAVERSE RIVIERE-DU-LOUP-ST- SIMEON LTEE TERMINAL FERROVIAIRE ET MARITIME (QUEBEC) INC. L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE NAVIRES DU ST-LAURENT INC. LOGISTEC NAVIGATION INC. LES BATELIERS DE PERCE INC. Intervenantes	G.O.Q. no 21 p. 5745	79-05-26	
----------------	----------	---	----------------------------	----------	--

Révocation de décision et fixation de taux

Cette décision fait état de nouveaux taux et tarifs de transport de passagers et de marchandise par eau dans le domaine d'application du recueil de tarif numéro 3N. Les principales caractéristiques dudit tarif consistent en:

a) Le domaine d'application est inchangé et assujettit les nouveaux détenteurs de permis accordés en vertu des dispositions de l'Ordonnance générale 3N sur le transport de passagers et de marchandise par eau.

b) La modification de certaines généralités et conditions d'application.

c) L'augmentation de certains tarifs ainsi que la conversion des fascicules 1 et 2 du chapitre 5 au système de classification et de tarification dite FAK.

d) La conversion au système international (SI).

Le texte intégral de la décision et du recueil en question (volume numéro 4) a été transmis à toutes les parties dans les affaires introduites sous le numéro de rôle Q-20477 et toute personne intéressée peut aussi obtenir, suivant les règles de pratique, copie de la décision rendue ainsi que copie du recueil des tarifs de transport de passagers et de marchandise par eau, tarif numéro 3N, volume numéro 4.

QSM-222- TF	79-12-03	Cause: Q-21175 Q-700061-101-DT TRAVERSE TROIS-PISTOLES ESCOUMINS LTEE	G.O.Q. no 35 p. 8110	79-09-01	
----------------	----------	--	----------------------------	----------	--

Modification de tarifs

La Commission décide qu'il n'y a pas de motifs à donner suite à la présente affaire.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QSM-223-TF	79-12-03	Cause: Q-21347 Q-700060-101-DT LES BATEAUX ALOUETTE INC.	G.O.Q. no 38 p. 8565	79-09-25	
Modification de tarifs La Commission décide qu'il n'y a pas de motifs à donner suite à la présente affaire.					
QSM-224-TF	79-12-03	Cause: Q-21174 Q-700008-101-DT TRAVERSIER LE PASSEUR INC.	G.O.Q. no 35 p. 8110	79-09-01	
Modification de tarifs La Commission décide qu'il n'y a pas de motifs à donner suite à la présente affaire.					
QS-2929	79-11-22	Cause: Q-21777-S Q-503706-101-S REJEAN BOISVERT	Le Nouvel- liste	9, 10 et 11 oct. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 22 novembre 1979 au 14 avril 1980.
QT-836	79-12-12	Cause: Q-21957-SI Q-500786-101-SI RUEL, CLEMENT Cause: Q-21958-SI Q-500857-103-SI ROY, CLERMONT Cause: Q-21959-SI Q-501477-101-SI BEAULIEU, ROLAND Cause: Q-21960-SI Q-500893-101-SI RANCOURT, JEAN-NOEL Cause: Q-21961-SI Q-500910-101-SI JACQUES, ROLLAND Cause: Q-21962-SI 501473-103-SI ROUSSEAU, GASTON Cause: Q-21963-SI Q-501103-101-SI RIOUX, GILLES Cause: Q-21964-SI Q-506753-101-SI BEAULIEU, MICHEL Cause: Q-21965-SI Q-506082-101-SI RIOUX, REJEAN Cause: Q-21966-SI Q-501485-101-SI BEAULIEU, NORMAND Cause: Q-21967-SI Q-501472-101-SI ROUSSEAU, JEAN-YVES Cause: Q-21968-SI Q-500911-101-SI ROY, DONALD Cause: Q-21969-SI Q-505664-101-SI GOSELIN, PAUL-EMILE Cause: Q-21970-SI Q-501502-101-SI RIOUX, ALBERT Cause: Q-21971-SI Q-504793-101-SI RIOUX, VIATEUR			Permis temporaires <i>instanter</i> Rejetées

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QT-841	79-12-17	Cause: Q-21972-SI Q-500862-101-SI MATHIEU, EMMANUEL Cause: Q-21973-SI Q-501499-101-SI RIOUX, REJEAN Cause: Q-21974-SI Q-503792-101-SI VEILLEUX, RAYMOND Cause: Q-22171-SI, Q-22172-SI, Q-22173-SI Q-504320-101-SI ROGER LAPOINTE Q-506702-101-SI LUCIEN DESBIENS Q-505675-101-SI ESDRAS THERRIEN			Permis temporaire <i>instanter</i> Accordée Ce permis est valide du 19 décembre au 31 décembre 1979.
QI-50083	79-11-27	Cause: QI-50083 Q-503416-006 CIE D'EQUIPEMENT ET DE TRANSPORT DE GASPE LTEE			Permis identique <i>instanter</i> Accordée
QSD-88	79-12-14	Cause: Q-20208 Q-710154-1-D YVAN RACINE	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée Révoque l'attestation numéro 0295
QSD-89	79-12-14	Cause: Q-20571 Q-710553-101-D JEAN-PAUL CHRETIEN ENR. (Jean-Paul Chrétien opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 24 p. 6298	79-06-16	Demande de permis Accordée
QSD-90	79-12-14	Cause: Q-20303 Q-700532-1-D METAL BLONDEAU INC.	G.O.Q. no 20	79-05-19	Demande de permis Accordée

Associations coopératives — Loi sur les

**COOPERATIVE D'HABITATION
BELLE VUE DE QUEBEC***(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION BELLE VUE DE QUEBEC», dont le siège social est situé à Québec, dans le district électoral de Vanier.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

4523-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPERATIVE D'HABITATION LA JOIE
DE VIVRE DE L'ANGE-GARDIEN***(Loi sur les associations coopératives)*

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION LA JOIE DE VIVRE DE L'ANGE-GARDIEN», dont le siège social est situé à Ange-Gardien, QC, dans le district électoral de Iberville.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

4524-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**COOPERATIVE D'HABITATION
L'ESPOIR DE STE-APOLLINE***(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial de l'association coopérative «COOPERATIVE D'HABITATION L'ESPOIR DE STE-APOLLINE», adopté le 29 novembre 1979, modifiant ses fins.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

4525-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
DE ST-VICTOR***(Loi sur les associations coopératives)*

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé la demande de la société coopérative agricole «SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-VICTOR», dont le siège social est situé à Saint-Victor-de-Tring, QC, dans le district électoral de Beauce-Sud, de cesser d'être régie par la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de devenir une association coopérative régie par la Loi sur les associations coopératives, sous le nom de «MAGASIN CO-OP DE ST-VICTOR».

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

4475-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Centre des Dominicaines Missionnaires

Nous, soussigné, Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-de-Québec, dissolvons, par le présent avis, la corporation dite «Centre des Dominicaines Missionnaires», en vertu des dispositions de l'article 19 de la Loi sur les évêques catholiques romains, (L.R.Q., chapitre E-17), par lettres patentes émises le 21 mars 1958, et ayant son siège social dans Notre Diocèse.

Saint-Jean, le 28 novembre 1979.

L'évêque de Saint-Jean-de-Québec,

BERNARD HUBERT.

4494-o

1326-1144

La desserte de Saint-Richard de Gatineau

Avis est donné, conformément à l'article 2 de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chapitre F-1), que monseigneur Adolphe Proulx, évêque de Hull, par un décret daté du 15 mai 1979, a supprimé «La Desserte de Saint-Richard de Gatineau» du diocèse de Hull.

L'évêque de Hull,

ADOLPHE PROULX.

4476-o

1636-7005

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «9% Sinking Fund Debentures, due February 1, 1985» (ci-après appelées «Obligations») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est par les présentes, donné que la ville de Montréal à l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1^{er} avril 1980, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de \$1.000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1^{er} février 1980:

643175	643178	643210	643214	643220	643224	643268	643286	643295	643313	643320
643348	643370	643371	643389	643394	643405	643461	643463	643466	643545	643551
643561	643568	643654	643659	643702	643706	643714	643718	643725	643737	643750
643766	643778	643789	643891	643945	643958	644002	644004	644031	644032	644034
644040	644070	644076	644100	644104	644114	644126	644155	644217	644265	644278
644288	644306	644366	644368	644381	644399	644402	644414	644416	644418	644537
644546	644624	644625	644652	644666	644697	644709	644734	644735	644741	644755
644761	644800	644803	644812	644837	644841	644851	644861	644884	644885	644886
644898	644900	644918	644922	644924	644932	644938	644951	644966	644996	645000
645005	645007	645031	645042	645062	645082	645085	645093	645100	645102	645105
645129	645133	645151	645155	645158	645171	645177	645195	645207	645250	645301
645347	645389	645400	645426	645432	645435	645436	645447	645453	645477	645482
645493	645506	645508	645521	645534	645603	645925	645929	645938	645947	645950
645961	645963	645980	645982	645984	645992	646001	646002	646019	646028	646030
646062	646066	646083	646104	646105	646111	646160	646170	646171	646180	646199
646226	646227	646483	646491	646525	646538	646554	646564	646593	646629	646694
646711	646714	646717	646751	646755	646772	646801	646811	646818	646822	646826
646845	646854	646869	646873	646874	646895	646925	646929	646966	646974	646994
646997	646999	647029	647031	647037	647045	647047	647078	647080	647089	647109
647124	647129	647159	647198	647205	647207	647222	647232	647254	647259	647288
647314	647332	647339	647353	647366	647391	647403	647413	647416	647421	647439
647464	647480	647531	647533	647553	647560	647578	647599	647622	647644	647675
647708	647717	647782	647813	647828	647859	647866	647882	647907	647915	647928
647940	647947	647966	647970	647982	648005	648019	648036	648057	648062	648088
648093	648108	648110	648120	648124	648140	648152	648164	648167	648174	648178
648211	648212	648222	648232	648247	648259	648276	648293	648297	648337	648357
648367	648374	648386	648394	648407	648419	648420	648421	648422	648428	648431
648450	648455	648484	648488	648492	648500	648507	648508	648528	648543	648549
648555	648564	648581	648604	648619	648664	648684	648698	648718	648719	648781
648838	648849	648853	648871	648874	648875	648895	648902	648912	648923	648932
648990	649003	649007	649010	649082	649084	649094	649106	649117	649124	649190
649191	649228	649233	649252	649261	649273	649281	649309	649322	649323	649326
649330	649333	649370	649374	649407	649408	649427	649442	649499	649503	649510
649511	649513	649526	649527	649547	649569	649574	649583	649656	649695	649701
649702	649711	649718	649774	649782	649822	649896	649903	649971	649975	649997
650012	650023	650039	650042	650068	650075	650081	650198	650212	650213	650250
650260	650264	650302	650312	650316	650357	650363	650374	650386	650393	650414
650421	650427	650469	650508	650560	650577	650588	650607	650612	650624	650632
650640	650679	650697	650705	650707	650762	650770	650788	650790	650804	650816
650873	650874	650885	650912	650937	650947	650988	651020	651021	651034	651068
651071	651086	651094	651099	651109	651121	651127	651169	651180	651210	651220
651222	651229	651231	651239	651252	651341	651342	651343	651344	651349	651356
651361	651383	651401	651413	651424	651498	651511	651518	651557	651566	651584
651607	651609	651614	651640	651668	651680	651689	651695	651698	651709	651717

651720	651731	651734	651754	651784	651793	651812	651843	651882	651892	651899
651963	651985	652004	652047	652127	652143	652146	652165	652167	652178	652188
652193	652217	652227	652242	652245	652253	652269	652277	652296	652307	652317
652319	652349	652352	652358	652409	652451	652467	652479	652485	652496	652504
652513	652516	652522	652543	652580	652618	652620	652622	652632	652634	652643
652648	652689	652708	652715	652751	652797	652815	652816	652825	652831	652846
652856	652870	652873	652874	652891	652895	652909	652920	652943	652971	653025
653037	653042	653049	653051	653059	653063	653064	653083	653096	653100	653113
653130	653134	653141	653180	653184	653206	653224	653274	653282	653296	653300
653304	653334	653350	653364	653374	653379	653381	653419	653427	653434	653449
653450	653455	653459	653461	653463	653466	653493	653498	653559	653574	653588
653590	653591	653622	653623	653638	653658	653672	653675	653784	653786	653793
653794	653797	653821	653828	653829	653832	653839	653856	653873	653879	653941
653974	653991	654025	654036	654057	654064	654074	654088	654150	654159	654160
654165	654180	654181	654222	654256	654274	654307	654311	654331	654350	654359
654360	654361	654382	654394	654413	654419	654445	654507	654515	654532	654566
654608	654623	654625	654638	654647	654655	654668	654670	654733	654744	654746
654758	654768	654774	654799	654806	654808	654812	654857	654877	654888	654910
654912	654913	654919	654923	654953	654968	654989	655021	655028	655034	655040
655084	655113	655133	655186	655200	655202	655229	655231	655265	655276	655321
655322	655343	655358	655365	655439	655454	655455	655510	655513	655521	655544
655562	655580	655589	655648	655677	655683	655708	655733	655741	655743	655763
655765	655766	655777	655804	655806	655833	655857	655876	655885	655891	655894
655904	655906	655912	655932	655938	655965	655985	655993	656008	656009	656012
656039	656041	656051	656064	656079	656083	656087	656094	656099	656103	656112
656126	656158	656180	656216	656223	656233	656238	656252	656257	656301	656339
656347	656359	656380	656382	656418	656429	656479	656551	656572	656573	656583
656586	656606	656609	656613	656626	656636	656642	656647	656675	656681	656690
656740	656754	656783	656792	656860	656870	656875	656884	656885	656886	656889
656901	656918	656921	656928	656980	656996	657000	657026	657030	657044	657054
657088	657093	657105	657108	657124	657126	657129	657132	657147	657149	657151
657167	657193	657194	657208	657210	657214	657272	657330	657353	657380	657396
657403	657412	657466	657559	657587	657595	657603	657605	657640	657656	657687
657709	657717	657718	657719	657720	657724	657736	657757	657771	657791	657866
657873	657879	657881	657883	657890	657909	657940	657946	657951	657973	657976
657984	658000	658003	658019	658041	658049	658075	658082	658086	658095	658116

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company, Borough of Manhattan, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, (ou au bureau d'autres agents payeurs, Bank of Montreal, Montreal; Bank of Montreal, London; S.G. Warburg & Co. Limited, London; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V., Amsterdam; Kredietbank N.V., Brussels; Berliner Handels-und, Frankfurt; Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, Luxembourg; Banque de Paris et des Pays-Bas, Paris; Crédit Commercial de France, Paris, mandatés par la ville conformément à la clause 5, paragraphe C, du «Paying Agency Agreement», en date du 1^{er} février 1970, intervenu avec Bank of Montreal Trust Company) sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 1^{er} février 1980 attachés.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1^{er} février 1980.

Montréal, le 4 décembre 1979.

Ville de Montréal,
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

Cité de la Pointe-aux-Trembles

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de la Pointe-aux-Trembles, par son Conseil, soumettra au lieutenant-gouverneur en conseil, conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19) une requête aux fins d'obtenir des lettres patentes modifiant l'article 1 de la Loi 6 Georges V, chapitre 53 sanctionnée le 16 mars 1916 et amendée par la Loi 6-7 Elizabeth II, chapitre 78 sanctionnée le 6 février 1953, pour changer la désignation de la cité de la Pointe-aux-Trembles en ville de Pointe-aux-Trembles, tout en conservant les limites et désignation actuelles de son territoire.

Cité de la Pointe-aux-Trembles, le 5 décembre 1979.

4541-o

Le greffier,
GUY VANIER.

Les productions Moreau-Benoit Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi sur les compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 3 décembre 1979 les lettres patentes émises le 16 mai 1979.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

4494-o

1635-4037

Société de développement de l'entreprise québécoise Nord-Ouest Inc.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise, il a été accordé par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, des lettres patentes en date du 3 décembre 1979, à la compagnie «Société de développement de l'entreprise québécoise Nord-Ouest Inc.»

Le siège social de la compagnie est situé à Rouyn.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

4494-o

1640-1531

SODEQ de l'Est du Québec

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise, il a été accordé par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, des lettres patentes en date du 28 novembre 1979, à la compagnie «SODEQ de l'Est du Québec».

Le siège social de la compagnie est situé à Rimouski.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

4494-o

1640-0301

SODEQ du Bassin Richelieu Inc.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise, il a été accordé par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, des lettres patentes en date du 6 décembre 1979, à la compagnie «SODEQ du Bassin Richelieu Inc.»

Le siège social de la compagnie est situé à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

4494-o

1640-1606

SODEQ-Estrie Inc.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies et la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise, il a été accordé par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, des lettres patentes en date du 30 novembre 1979, à la compagnie «SODEQ-Estrie Inc.»

Le siège social de la compagnie est situé à Sherbrooke.

Le directeur du Service des compagnies,

HUBERT GAUDRY.

4494-o

1640-1549

Succession Jacques Turcotte

Avis est donné que Jean Guy Catman, domicilié à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, comté de Prévost, tuteur à Lise, Josée et Susy Turcotte et autorisé à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession *ab intestat* de monsieur Jacques Turcotte, décédé le 18 octobre 1979, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, comté de Prévost:

Qu'il a accepté sous bénéfice d'inventaire ladite succession aux termes d'un acte reçu par Me Guy J. Coupal, notaire à Montréal, le 8 décembre 1979 et enregistré au bureau de Terrebonne;

Qu'un inventaire des biens de la succession a été fait devant le même notaire et peut être consulté à son bureau au no 561 est, boulevard Crémazie, à Montréal, ou au no 6, avenue des Ducs, à ville d'Estérel, comté de Prévost;

Qu'à compter de deux (2) mois des présentes, les créanciers seront payés, au fur et à mesure qu'ils se présenteront, conformément à la loi.

Montréal, le 17 décembre 1979.

Le procureur,

GUY J. COUPAL, notaire.

4526-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Désiré Boucher

Avis est donné que Désiré Boucher, relieur, domicilié au 5682, 13^e Avenue, Rosemont, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de André Boucher.

Montréal, le 5 décembre 1979.

Le requérant,
DÉSIRÉ BOUCHER.

4388-52-2-o

Germaine dite Madeleine dite Jeannine Boucher-Pagé

Avis est, par les présentes, donné que Germaine dite Madeleine, dite Jeannine Boucher-Pagé, domiciliée et résidant au 1530, rang Saint-Albert, à Saint-Thomas-de-Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeannine Boucher-Pagé, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 30 novembre 1979.

Le procureur de la requérante,
MARIETTE MELANÇON.

4527-1-2

Franco Di Benedetto

Avis est donné que Franco Di Benedetto, célibataire, résidant et domicilié au 12041, Albert Duquesne, à Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Franco Pietroniro.

Montréal, le 11 décembre 1979.

Le procureur du requérant,
TONI HARDY.

4477-1-2-o

James Constantine Drouliskos (Dimitrios Drouliskos)

Avis est donné que James Constantine Drouliskos (Dimitrios Drouliskos), propriétaire d'un restaurant, domicilié au 11, de Lalande, Lauzon, comté de Lévis, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de James Constantine Droulis.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Claire Brault Drouliskos dite Droulis, épouse du requérant et leurs fils mineurs non émancipés, David Richard et Steven John Oliver, tous deux domiciliés à la même adresse que le requérant.

Lévis, le 10 décembre 1979.

Le procureur du requérant,
JACQUES GOSSELIN, notaire.

4437-52-2-o

Roger Drysdelle

Prenez avis que monsieur Roger Drysdelle, domicilié et demeurant dans la ville et le district de Montréal, au 4580, rue Christophe-Colomb, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat pour changer son nom de famille Drysdelle pour celui de Drysdale et qu'il en soit de même pour son épouse, Manon Provost Drysdelle.

Les procureurs du requérant,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
SHUGAR & SEGAL.

4478-1-2-o

Joseph Julien Charles Filion

Avis est, par la présente, donné que Joseph Julien Charles Filion, actuellement domicilié et résidant au 1292, de la rue Normandie, dans la cité de Saint-Hubert, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Filion.

Saint-Hubert, le 11 décembre 1979.

Le procureur du requérant,
SERGE FERNANDEZ.

4969-1-2-o

Marie Fernande Fleury

Avis est donné que Marie Fernande Fleury, gérante, domiciliée et résidant au 2280, chemin Sainte-Foy, appartement 403, Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Fernande Georgette Fleury.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement.

Québec, le 13 décembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
KRONSTROM, TURMEL, DESJARDINS
& VILLENEUVE.

4570-1-2-o

Eckhardt Wolfgang Frahm

Avis est, par les présentes, donné que Eckhardt Wolfgang Frahm, consultatif de voyage, demeurant au 2087 ouest, boulevard de Maisonneuve, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eydie Frahm.

Montréal, le 6 décembre 1979.

Les procureurs du requérant,
CRESTOHL & LIGHT, avocats.

4452-52-2-o

Rose de Lima Jean Bon

Prenez avis que Rose de Lima (alias Emma) Jean Bon-Grandlouis, ménagère, domiciliée et résidant au 261, Kipawa Road, à Témiscaming district de Témiscamingue, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Rose de Lima Jean Bon pour Emma Jawbone.

Ville-Marie, le 12 décembre 1979.

Le procureur de la requérante,

JEAN-PIERRE MARCOTTE, *avocat.*

4479-1-2-0

Joseph Jules Ferréol

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Jules Ferréol, journalier, demeurant au 4, rue Sambault, ville Mercier, district de Beauharnois, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jules Poupart.

Châteauguay, le 28 novembre 1979.

Le procureur du requérant,

BERTRAND DROUIN, *avocat.*

4441-52-2-0

Regina Joy Krupp

Avis est, par les présentes, donné que Regina Joy Krupp, femme d'affaires, domiciliée et résidant au 5984, Sommerled, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeanie Krupp.

Montréal, le 5 décembre 1979.

Les procureurs de la requérante,

MENDELSON, ROSENZVEIG, SHACTER.

4453-52-2-0

Armande Lahaie Lavoie

Avis est donné que Armande Lahaie Lavoie, couturière, résidant et domiciliée au 1026, des Glaïeuls, C. P. 1331, R. R. 1, Mascouche-Ouest, comté de L'Assomption, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Nancy Lahaie Lavoie.

Mascouche-Ouest, le 27 novembre 1979.

La requérante,

ARMANDE LAHAIE LAVOIE.

4529-1-2-0

Oswald Lapointe

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Oswald Lapointe, sergent-détective C.U.M., résidant et domicilié au numéro 2551, rue Saint-Zotique, app. 1, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rosaire Lapointe.

Montréal, le 10 décembre 1979.

Le procureur du requérant,

ME JEAN-PAUL GAGNON.

4480-1-2-0

Marie Jeanne Audelaine Larivière

Prenez avis que Marie Jeanne Audelaine Larivière, domiciliée et résidant au 192, rue Dorchester, appartement 2, à Buckingham, district de Hull, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Jeanne Evelyne Larivière.

Buckingham, le 10 décembre 1979.

Le procureur de la requérante,

GILLES GAUTHIER, *avocat.*

4528-1-2-0

Jacques Mitchell

Avis est, par les présentes, donné que Jacques Mitchell, résidant et domicilié au numéro 1345, rue de l'École, à ville de Sainte-Catherine, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jackson Mitchell.

La Prairie, le 6 décembre 1979.

Les procureurs du requérant,

MES DEMERS ET HUOT.

4481-1-2-0

Richard Thomas Pans

Avis est donné que Richard Thomas Pans, domicilié et résidant à Fort George, QC, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Earl Clarence Iserhoff.

Montréal, le 6 décembre 1979.

Les procureurs du requérant,

HUTCHINS, CARON, TRUDEL, *avocats.*

4454-52-2-0

Liliane Madeleine Marie Jeanne Tassel

Avis est donné que Liliane Madeleine Marie Jeanne Tassel s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Liliane Boulanger.

Montréal, le 12 décembre 1979.

Les procureurs de la requérante,

SCHLESINGER & SCHLESINGER.

4530-1-2-0

George Wladimir Toke

Avis est donné que George Wladimir Toke, étudiant en art dentaire, domicilié au 570, rue Milton, app. 25, en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de George Wladimir Foty.

Montréal, le 7 décembre 1979.

Le procureur du requérant,

IGOR PRYSZLAK, *notaire.*

4438-52-2-0

Joseph Auguste Marcel Claude Truchon**Joseph Wozniak**

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Joseph Auguste Marcel Claude Truchon, résidant et domicilié au 5907, rue Bourdaloue, en la cité de Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de mademoiselle Claudette Truchon.

Montréal, le 5 décembre 1979.

Les procureurs du requérant,
MES TAILLEFER, TAILLEFER &
PIGEON.

4389-52-2-o

Avis est donné que Joseph Wozniak, gérant de production, domicilié au 388, de la 33^e Avenue, en la ville de Lachine, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Wozny.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Olive May Fry Wozniak dit Wozny, épouse du requérant, domiciliée à la même adresse que le requérant.

Longueuil, le 30 novembre 1979.

Le procureur du requérant,
MARIO MARCHAND, notaire.

4542-1-2-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes d'abandon de charte

ALIGNEMENT REPENTIGNY INC.**BELOFF BROTHERS LTD.**

Prenez avis que la compagnie ALIGNEMENT REPENTIGNY INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 11 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
JACQUES LABROSSE, notaire.

4543-o

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie BELOFF BROTHERS LTD., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 15 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
KALMAN, SAMUELS & ASSOCIÉS.

4548-o

ANJOU POWER CRANE RENTALS INC.**C.M. SECURITIES LIMITED**

Prenez avis que la compagnie ANJOU POWER CRANE RENTALS INC., ayant son siège social dans le district de Montréal demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
ME MARCEL DRAPEAU.

4531-o

Avis est, par les présentes, donné que C.M. SECURITIES LIMITED, compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 13 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
MCMMASTER M'FIGHEN

4564-o

B & M YARN SALES LTD**CANABEC SECURITE INC.**

Avis est donné que la compagnie B & M YARN SALES LTD demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
PIERRE H. ARCHAMBAULT, notaire.

4563-o

Prenez avis que la compagnie CANABEC SECURITE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 10 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE LÉVEILLÉ, notaire.

4532-o

CAPITOL STEEL PRODUCTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie CAPITOL STEEL PRODUCTS LTD., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 12 novembre 1979.

Le secrétaire,
IRVING WISEBERG.

4482-o

**LA COMPAGNIE DE PANTALONS ET GILETS
OLYMPIQUE LTEE
OLYMPIC PANTS & VEST CO. LTD.**

Prenez avis que LA COMPAGNIE DE PANTALONS ET GILETS OLYMPIQUE — OLYMPIC PANTS & VEST CO. LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 12 décembre 1979.

Le président,
HERMAN HERSKOVITS.

4550-o

**DAL CARON LTEE
DAL CARON CO. LTD**

Prenez avis que la compagnie DAL CARON LTEE/DAL CARON CO. LTD, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Grand-Mère, le 13 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
GOULET & MASSICOTTE, *avocats.*

4534-o

LES ENTREPRISES JENJO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LES ENTREPRISES JENJO INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 11 décembre 1979.

La secrétaire,
SHIRLEY KOSSMAN.

4483-o

EQUIPEMENT FORIND INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie EQUIPEMENT FORIND INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Terrebonne, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 26 novembre 1979.

La secrétaire,
GISÈLE BAILLARGEON.

4535-o

**LA CORPORATION DE GESTIONS
CHALIBAR LTEE.
CHALIBAR HOLDING CORPORATION LTD.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie LA CORPORATION DE GESTIONS CHALIBAR LTEE/CHALIBAR HOLDING CORPORATION LTD., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 29 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL & KRAVETZ.

4533-o

T.J. CHAMI INC.

Prenez avis que la corporation T.J. CHAMI INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Laval, le 29 août 1979.

Le procureur de la compagnie,
SERGE LEBLANC, *notaire.*

4558-o

LE CLUB SEIGNEURIE DE GRAND PRE LIMITEE

Prenez avis que la compagnie LE CLUB SEIGNEURIE DE GRAND PRE LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Louiseville, le 13 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
SERGE GAGNON, *avocat.*

4549-o

FABAS IMPORT INC.

Prenez avis que la corporation FABAS IMPORT INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Laval, le 14 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
SERGE LEBLANC, notaire.

4559-o

**LES GRUES MOBILES INC.
MOBIL CRANES INC.**

Prenez avis que la compagnie LES GRUES MOBILES INC. — MOBIL CRANES INC., ayant son siège social dans la ville de Québec, district de Québec demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
ME MARCEL DRAPEAU.

4536-o

LES IMMEUBLES PETITE VALLEE LTEE

Prenez avis que la compagnie LES IMMEUBLES PETITE VALLEE LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
JEAN-FRANÇOIS FOURNIER, notaire.

4565-o

INTERPUBLICATION (CANADA) LIMITEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie INTERPUBLICATION (CANADA) LIMITEE, corporation constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 4 décembre 1979.

Le secrétaire,
J. JUDSON.

4572-o

LEMIRE & FRERES LTEE

Prenez avis que la compagnie LEMIRE & FRERES LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Sherbrooke, le 13 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
MONTY, COULOMBE, PEPIN, FECTEAU,
FOURNIER, GILBERT, LANDRY

4537-o

& ASSOCIÉS.

G. R. L'ESPERANCE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie G. R. L'ESPERANCE INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 6 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL & KRAVETZ.

4538-o

MONUMENTS TODORO & BIGRAS LTEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie MONUMENTS TODORO & BIGRAS LTEE, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 29 novembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, POTVIN,
TRÉPANIÉ, COBBETT.

4560-o

PAVAGE VICTORIA INC.

Prenez avis que PAVAGE VICTORIA INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Drummondville, 3300 rue Saint-Pierre, district de Drummond s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Drummondville, le 27 décembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ JEAN, notaire.

4484-o

PISCINES D.L. INC.

Avis est, par la présente, donné que la compagnie PISCINES D.L. INC. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Laval, le 11 octobre 1979.

Le procureur du requérant,
MICHEL ROY.

4485-o

LES PLASTIQUES YLA INC.

Prenez avis que la compagnie LES PLASTIQUES YLA INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Sherbrooke, le 12 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

MONTY, COULOMBE, PÉPIN, FECTEAU,
FOURNIER, GILBERT, LANDRY
& ASSOCIÉS.

4486-o

SHIRTMATE LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie SHIRTMATE LTD., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, rétroactivement au

1^{er} octobre 1979, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 12 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,

4544-o

BELL & CYTRYNBAUM.

WINDSOR DRESS CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie WINDSOR DRESS CO. LTD., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Montréal, le 11 décembre 1979.

4487-o

Le secrétaire,
BASHIR HUSSAIN.

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Errol Blaquièrre**

Succession de Blaquièrre, Errol, en son vivant de 19, route 138, Forestville, QC, décédé le 23 juillet 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

4568-o

Succession Robert Léo Prescott

Succession de Prescott, Robert Léo, en son vivant de 11750, rue Ranger, app. 10, Montréal, décédé le 13 mars 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre A-32), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

4551-o

Succession Adrien Martin

Succession de Martin, Adrien, en son vivant de route 138, boulevard Laure, Sept-Iles, décédé le 30 août 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

4488-o

Succession Rolande Tremblay

Succession de Tremblay, Rolande, en son vivant de 64, Laizé, Hauterive, QC, décédée le 3 octobre 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

4552-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Léopold Fournier, pour la période du 1^{er} septembre 1979 au 30 septembre 1979.

1. Frais d'administration	14 690,52 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	14 690,52 \$

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

4539-o

Union Nationale

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef de l'Union Nationale, de monsieur John J. Gotlieb au poste de représentant officiel du Conseil U.N. Notre-Dame-de-Grâce, par monsieur Jean-Marc Bédard, 6229, avenue Royale, Ange-Gardien, Montmorency, QC, G0A 2K0.

Montréal, le 11 décembre 1979.

La secrétaire,
ME JOHANE CANNING-LACROIX.

4545-o

Parti québécois

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef du Parti québécois, des représentants officiels suivants:

Bellechasse

Monsieur Lacroix est remplacé par:
Madame Francine Fortier
Rang Longue-Pointe
Saint-Malachie, G0R 3N0

Châteauguay

Monsieur Gaucher est remplacé par:
Diane Pominville
16, rue Legault
Mercier, J0L 1K0

L'Assomption

Monsieur André Steenhaut est remplacé par:
M. Jean-Claude Côté
2231, route 383
Vaucluse

Lac-Saint-Jean

Monsieur Forest est remplacé par:
Mme Pierrette Bouliane-Ouellet
311 est, boulevard Auger
Alma

Laurentides-Labelle

Monsieur A. Ducharme est remplacé par:
M. Mario Rousseau
205, rue Sabourin
Mont-Laurier, J9L 3M1

Laviolette

Madame Lesage est remplacée par:
M. Wilfrid Ricard
309, rue du Coteau
La Tuque, G9X 2A1

Sherbrooke

Monsieur O. Giguère est remplacé par:
Monsieur Michel Bousquet
1305, rue Cousineau, app. 10
Sherbrooke, J1J 3T2

Vaudreuil-Soulanges

Monsieur C. Grefford est remplacé par:
Monsieur Etienne Mailhot
130, rue l'Eglise
Saint-Polycarpe, J0P 1X0

Montréal, le 12 décembre 1979.

4546-o

La secrétaire exécutive,
ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

[L.S.]

Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux de la ville de Forestville et de la municipalité de Saint-Luc-de-Laval, comté de Saguenay, a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'aucune demande d'enquête n'a été faite à la Commission municipale du Québec et cette dernière n'a pas tenu d'audition publique;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3385-79, du 12 décembre 1979, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant la ville de Forestville et la municipalité de Saint-Luc-de-Laval, comté de Saguenay, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de «ville de Forestville», aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est «ville de Forestville»;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 19 octobre 1979; cette description apparaît comme annexe «A» du susdit décret portant le numéro 3385-79, du 12 décembre 1979;

3. La nouvelle municipalité est régie par la Loi sur les cités et villes;

4. Le conseil provisoire sera composé de tous les membres des deux conseils concernés. Les deux maires actuels alterneront comme maire du conseil provisoire pour deux périodes égales qui couvriront le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier maire à exercer ce rôle sera déterminé par le hasard lors de la première assemblée. Jusqu'à la fin de la première séance du conseil provisoire le greffier de la nouvelle ville sera monsieur Raymond Joncas;

5. La première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième mardi suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu au Centre de loisirs de la ville de Forestville à 19 heures et sans autre convocation;

6. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes, si lesdites lettres patentes sont en vigueur avant le premier avril d'une année; si elles le sont après cette date la première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre de la même année;

7. A compter de la première élection générale, le conseil municipal est composé du maire et de six (6) conseillers élus conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

8. Pour la première élection générale, seules peuvent être candidates aux sièges numéros 1, 2 et 3 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 115 de la Loi sur les cités et villes à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex ville de Forestville et seules peuvent être candidates aux sièges numéros 4, 5 et 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 115 de la Loi sur les cités et villes à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité de Saint-Luc-de-Laval;

9. Le territoire de la nouvelle ville de Forestville n'aura pas de quartiers, mais six (6) sièges numérotés sans tenir compte du lieu de résidence des candidats;

10. Tous les règlements, procès-verbaux, résolutions, contrats, rôles, actes et autres documents de même nature demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été adoptés, approuvés ou passés, et ce, jusqu'à ce qu'ils aient été amendés ou abrogés par le conseil de la nouvelle ville;

11. Les fonctionnaires et employés réguliers des deux municipalités fusionnées, demeurent au service de la nouvelle ville dans les fonctions qui leur seront attribuées par le nouveau conseil sans diminution de traitement ou de salaire;

12. L'actif et le passif des deux municipalités fusionnées font partie de l'actif et du passif de la nouvelle municipalité y compris les surplus ou déficits accumulés à

la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes;

13. Devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, de tous les règlements d'emprunt des deux municipalités fusionnées, à l'exclusion des Règlements numéros 4-74 et 13-75 de l'ex municipalité de Saint-Luc-de-Laval. Les clauses d'imposition desdits règlements sont modifiées en conséquence;

14. Devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, des Règlements numéros 4-74 et 13-75 de l'ex municipalité de Saint-Luc-de-Laval. La clause d'imposition desdits règlements est modifiée en conséquence;

15. Dans les vingt-quatre (24) mois suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes, le greffier de la ville fera un inventaire de tous les documents, règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construction, cartes, plans, rapports et autres, produits ou reçus par les municipalités. Toutes les pièces, vieilles de moins de cinq (5) ans, nécessaires à la bonne marche de la ville y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (1969, chapitre 26);

16. La nouvelle ville deviendra effective dès la publication de ses lettres patentes à la *Gazette officielle du Québec*.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce douzième jour de décembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-neuf de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-huitième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

GERMAIN HALLEY.

Libro: 1539
Folio: 113

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné, conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités.

*Le sous-ministre par intérim
des Affaires municipales,*

4562-o

PATRICK KENIFF.

[L.S.]

Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux du village de Saint-Pacôme et de la paroisse de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'aucune demande d'enquête n'a été faite à la Commission municipale du Québec et cette dernière n'a pas tenu d'audition publique;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 3315-79, du 12 décembre 1979, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant le village de Saint-Pacôme et la paroisse de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de «municipalité de Saint-Pacôme», aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est «municipalité de Saint-Pacôme»;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 19 novembre 1979; cette description apparaît comme annexe «A» du susdit décret portant le numéro 3315-79, du 12 décembre 1979;

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

4. Un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres des deux conseils existant au moment de la fusion. Le quorum sera constitué de la majorité absolue des membres du conseil provisoire.

Le maire de l'ancien village de Saint-Pacôme sera maire du conseil provisoire;

5. La première assemblée du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes; elle aura lieu à 20 heures, au centre municipal de Saint-Pacôme, sans autre avis de convocation;

6. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du deuxième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. L'élection subséquente pour le remplacement de deux (2) conseillers aura lieu le premier dimanche de novembre 1980, conformément aux articles 249c et 249d du Code municipal. La durée des fonctions des membres du conseil sera de trois (3) ans. Les sièges seront numérotés de un (1) à six (6) à compter de la première élection générale;

7. Le secrétaire-trésorier de l'ancien village de Saint-Pacôme deviendra secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité;

8. Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement par règlement, le service d'enlèvement des ordures fera l'objet d'une taxe uniformisée à la grandeur du territoire de la nouvelle municipalité, imposée à tous les usagers et suffisante pour couvrir les dépenses annuelles de ce service;

9. Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement par règlement, la totalité des dépenses annuelles d'éclairage des rues deviendra à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables du secteur de la nouvelle municipalité desservie par les lumières de rues;

10. Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement par règlement, les dépenses annuelles d'entretien et les frais de financement du service d'aqueduc du territoire de l'ancien village de Saint-Pacôme resteront à la charge des usagers du territoire de cette ancienne municipalité;

11. Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement par règlement, les dépenses annuelles d'entretien et les frais de financement du service d'aqueduc du territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Pacôme resteront à la charge des usagers du territoire de cette ancienne municipalité;

12. Le taux de la taxe foncière générale applicable au territoire de chacune des municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes restera le même jusqu'au premier janvier de l'année suivante; après cette date, le taux de la taxe foncière générale sera uniformisé à la grandeur du territoire de la nouvelle municipalité;

13. Jusqu'à la première élection générale, le maire du

conseil provisoire et le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité seront autorisés à signer les chèques de paye destinés au personnel de la nouvelle municipalité;

14. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un ou des actes posés par une ancienne municipalité, restera à la charge de l'ensemble des contribuables de cette ancienne municipalité;

15. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux archives nationales du Québec (1969, chapitre 26);

16. La nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des municipalités intéressées; elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance, aux lieux et places des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés;

17. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

18. La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce douzième jour de décembre en l'année mil neuf cent soixante-dix-neuf de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-huitième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

Libro: 1539

GERMAIN HALLEY.

Folio: 112

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné, conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités.

*Le sous-ministre par intérim
des Affaires municipales,*

4562-0

PATRICK KENIFF.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

Avis de suspension de certificat d'agent d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), le surintendant des assurances donne avis que le certificat de personne dont le nom suit est suspendu à compter du 3 décembre 1979, en vertu de l'article 360a de la Loi sur les assurances.

<i>Nom et adresse</i>	<i>Dossier</i>	<i>Catégorie de certificat</i>
M. Jean Rouleau 495, Fontaine Magog, QC J1X 1P2	36275	Assurance contre la maladie ou les acci- dents.

4494-o *Le surintendant des assurances,*
JACQUES-M. ROY.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-JACQUES-LE-MINEUR

Dissolution

Avis est, par les présentes, donné que «LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-JACQUES-LE-MINEUR, constituée en vertu de la section VII de la Loi des assurances (S.R., chapitre 295) et ayant son siège social à Saint-Jacques-le-Mineur dans le comté municipal de Laprairie, a été dissoute le 13 décembre 1979, en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32) et de la Loi sur la liquidation des compagnies (L.R.Q., chapitre L-4). Son permis d'assureur est,

en conséquence, devenu nul de plein droit.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 14 décembre 1979.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

4494-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE *Demande de fusion*

Prenez avis que «LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-MARC» et «LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VERCHÈRES», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté municipal de Verchères, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE VERCHÈRES» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,

PHILIPPE COLETTE,
JACQUES HÉBERT.

4268-50-4-o

Education

Municipalité scolaire des Erables

Avis est, par la présente, donné que les lots 486, 487, 488, 489 et 490 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ephrem, dans le comté de Beauce et les lots 1a, 1b, 2 et 3 du rang 13 et 1a, 1b, 2a, 2b, 3a et 3b du rang 12 du cadastre officiel du canton d'Adstock, dans le comté de Frontenac, ont été détachés de la municipalité scolaire des Cèdres et annexés, pour les catholiques seulement au sens

de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique, à la municipalité scolaire des Erables en vertu de l'arrêté en conseil 3134-79 du 21 novembre 1979.

Ce changement a pris effet à la date de l'adoption dudit arrêté en conseil, soit le 21 novembre 1979.

Le ministre de l'Éducation,
JACQUES-YVAN MORIN.

4556-o

**Arrêté en conseil
Chambre du Conseil exécutif**

Numéro 3134-79, 21 novembre 1979

Présent: Le lieutenant-gouverneur en conseil.

CONCERNANT l'annexion d'un territoire, pour les catholiques seulement, à la municipalité scolaire des Erables.

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de l'Éducation:

QUE le territoire décrit ci-dessous soit détaché de la municipalité scolaire des Cèdres et annexé, pour les catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'ins-

truction publique, à la municipalité scolaire des Erables:

1. Les lots 486, 487, 488, 489 et 490 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ephrem, dans le comté de Beauce;

2. Les lots 1a, 1b, 2 et 3 du rang 13 et les lots 1a, 1b, 2a, 2b, 3a et 3b du rang 12 du cadastre officiel du canton d'Adstock, dans le comté de Frontenac.

QUE ce changement prenne effet à compter de la date d'adoption du présent arrêté en conseil,

et ce, conformément aux articles 36, 39 et 41 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14).

Le greffier du Conseil exécutif,

LOUIS BERNARD.

Proclamation(s)

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, PAR LA PRÉSENTE PROCLAMATION:

a) annonce le dépôt, par le ministre de l'Énergie et des Ressources aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, des plans et livres de renvoi originaux des parties de territoire, comprenant les lots et les blocs énumérés dans l'annexe A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) fixe à la date de publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 du Code civil deviendront en vigueur, dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) rappelle que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel sur une entité cadastrale, désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168 précité et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) informe qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre de l'Énergie et des Ressources adoptée le 28 novembre 1979, par l'arrêté en conseil numéro 3201-79.

Conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), il a été préparé, sous la direction du ministre de l'Énergie et des Ressources, des plans de parties de territoire, comprenant les lots et les blocs énumérés dans l'annexe A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec des livres de renvoi relatifs à ces plans.

Conformément à l'article 2 de la même loi, les plans de ces parties de territoire qui sont signés par le ministre de l'Énergie et des Ressources sont dans les archives de son bureau.

Cette proclamation est également conforme à la section II du chapitre VI du titre dix-huitième du Code civil, intitulée «Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent» et comprenant les articles 2166 à 2176c inclusivement; notamment:

— en vertu des articles 2166 et 2167, une copie de ces plans corrects accompagnée d'une copie de ces livres de renvoi ont été déposées par le ministre de l'Énergie et des Ressources aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

— en vertu de l'article 2169, par proclamation, est annoncé le dépôt des plans et livres de renvoi originaux dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, est fixé le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire.

Québec, le 28 novembre 1979.

Le sous-procureur général adjoint,

GERMAIN HALLEY.

Libro: 505

Folio: 100

4540-0

Annexe A

Cadastre du canton de Cloridorme, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, à Sainte-Anne-des-Monts.

Cadastre du canton de Tadoussac, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre du canton de Grenier, comprenant le lot 51, rang A, et le bloc 3, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistre-

ment de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant les lots 204 et 205, rang B, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

Cadastre du canton de Dumoulin, comprenant l'île no 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de La Tuque, à La Tuque.

Cadastre du bassin de la rivière Aguanus, comprenant les blocs A et B, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Iles, à Sept-Iles.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

<i>Professionnels désengagés</i>	<i>Date effective du désengagement</i>	<i>Date effective de la fin du désengagement</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	
<i>Région de Québec</i>		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	28-08-77	
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	09-12-77	
<i>Région de Québec</i>		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	01-12-70	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Copping, Gordon A., 724, Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	15-01-71	
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	09-12-77	
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	30-11-79	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J. Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	
Wood, Davis John, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71	
Fontaine, André, 1800, Dessales, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	18-02-78	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	04-09-77	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	07-05-78	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71	
<i>Région de Québec</i>		
Samson, J.-W., 4, parc Samuel-Holland, app. 1404, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Besner, Claude, 218, rue Commerciale, Maniwaki (Québec) J9E 1P5	05-01-80	
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	04-11-78	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Auerbach, Michael, 612, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3K3	29-10-78	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-03-79	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bérard, Daniel, 1275, boul. Jules-Poitras, app. 210, St-Laurent, Montréal (Québec) H4N 1Y4	29-11-78	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	08-03-79	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Bisailon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	29-10-78	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	22-12-78	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	04-11-78	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	29-10-78	
Brodeur, Jean-Marc, 18, av. Hillcrest, Pointe-Claire (Québec) H9S 5E5	04-11-78	

Professionnels non participants

Chirurgiens-dentistes

	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
<i>Région de Montréal</i>		
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	12-02-71	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	04-11-78	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Charbonneau, Bruno-J.-T., 790, Juges-Denis, Joliette (Québec) J6E 6L5	05-01-79	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	29-10-78	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) HIT 1A2	10-10-75	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	04-11-76	
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76	
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	17-08-74	
Decarie, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
De La Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	29-10-78	
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	04-11-78	
Dibai, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	11-06-78	
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	01-01-78	
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	17-05-78	
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	02-12-78	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	13-11-77	
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Dundass, Georges M., 4545, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E8	03-03-73	
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	29-10-78	
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	29-10-78	
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	06-05-78	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	20-01-77	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	16-02-71	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	29-10-78	
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Finklestein, Charles, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 406, Montréal (Québec) H3G 1P9	15-11-78	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Fitch, Stephen G. J., B.F.C., clinique dentaire, St-Jean, St-Jean (Québec)	05-11-78	
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3	20-05-78	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	15-11-78	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	17-08-74	
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	29-10-78	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	29-10-78	
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	20-05-78	
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	17-08-74	
Girard, Roger, 3180, ch. Chambly, Longueuil, J4L 1N6	07-01-79	
Gitnick, P.J., 1414, Drummond, app. 1112, Montréal (Québec) H3G 1W1	13-01-77	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	31-03-78	
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	22-11-78	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	29-10-78	
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	20-05-78	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	22-11-78	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	29-10-78	
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Hershon, Samuel, 4850, côte des Neiges, app. 1206, Montréal (Québec) H3V 1G5	22-11-78	
Houde, Maurice, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	10-11-77	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	29-07-78	
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	28-06-78	
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	22-11-78	
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-02-79	
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	13-01-77	
Kopylov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	03-12-78	
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-05-79	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	06-06-74	
Lafontaine, Jean-Guy, 3165, avenue Lacombe, app. 1, Montréal (Québec) H3T 1L6	21-07-76	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	15-11-78	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	15-11-78	
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	04-11-78	

Professionnels non participants

<i>Date effective de la non- participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non- participation</i>
--	--

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	29-10-78	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	29-10-78	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	21-06-74	
Larue, Georges A., 4326, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2K8	29-10-78	
Lax, Samuel, 433 ouest, boul. St-Joseph, Outremont (Québec) H2V 2P3	05-11-78	
Leclerc, Yvon, 10880, Meunier, Montréal (Québec) H3L 2Z6	04-11-78	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	02-02-71	
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	25-05-79	
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73	
Lemay, Hélène L., C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	01-11-78	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	22-12-78	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Lerner, Earl, S. Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	17-08-74	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	29-10-78	
Lévesque, Robert, C.F.B., clinique dentaire, St-Hubert, Chambly (Québec)	31-10-78	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	04-01-78	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	29-10-78	
Lussier, Gérard, 2, boul. Desaulniers, St-Lambert (Québec) J4P 1L2	23-05-77	08-12-79
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74	
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	15-11-78	
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	29-10-78	
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	29-10-78	
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	29-10-78	
Martin, Laurent, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	05-11-78	
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	07-03-79	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	29-10-78	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	29-10-78	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	03-04-77	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	12-05-77	
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	29-10-78	
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74	
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75	
Morin, Jean-D., 3802, Monselet, Montréal (Québec) H1H 2B6	06-06-74	
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	14-12-78	
Muhlstock, David Henry, 5757, avenue Decelles, app. 404, Montréal (Québec) H3S 2C3	05-11-78	
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73	
Munroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71	
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	07-03-79	
Nadler, Norman, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Nerman, Yale, 3477, avenue Marlowe, Montréal (Québec) H4A 3L8	03-01-71	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	29-10-78	
Northway, William M., 1388, Montarville, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3T5	04-11-78	
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	29-10-78	
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	29-10-78	
Patenaud, Camille, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	22-12-78	
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	03-12-78	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	18-11-77	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosteman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Raymond, Georges, 124 est, St-Germain, Rimouski G5L 1A7	10-12-78	
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	29-10-78	
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	29-10-78	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	22-11-78	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1	17-01-74	
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	29-10-78	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	04-11-78	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	17-08-74	
Shvell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	13-04-74	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	29-10-78	
Silbert, Henryk, 3902, Van Home Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	22-11-78	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	24-09-78	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	22-11-78	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	29-10-78	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	19-11-75	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	25-06-78	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	14-10-78	
Sqiston, Walter, 4695 ouest, rue Sherbrooke, Westmount H3Z 1G2	17-08-74	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	20-05-78	
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec)	13-10-79	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	01-11-78	

Professionnels non participants

	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
--	--	--

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	29-10-78	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	05-03-77	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	04-11-78	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	05-01-79	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	18-03-78	
Van Vliet, Jonathan E., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	23-09-78	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	30-05-74	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	15-11-78	
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	25-06-78	
Weschler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	17-08-74	
Wood, David John, 4119 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	04-01-79	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	04-11-78	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	29-10-77	

Région de Québec

Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	04-01-78	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	29-09-77	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	31-01-71	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	29-10-78	
Crutchfield, Charles Bruce, 990, av. des Erables, app. 1, Québec G1R 2M7	13-06-74	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	17-08-74	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	20-12-78	
Gaucher, Hubert, Ecole de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	29-04-78	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	29-04-78	
Gravel, René, 10, Voyer, Beauport (Québec) G1E 2J2	29-11-78	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Erables, app. 2, Québec G1R 2M7	09-06-74	
Jean, Paul, 2395 chemin St-Louis, Sillery (Québec) GIT 1R5	08-03-79	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Erables, Québec G1R 2M4	06-06-75	
Proulx, Marcel, Ecole de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	30-06-77	
Roy, Serge, Ecole de médecine dentaire, Université Laval, Québec	22-11-78	
Samson, Jacques, 914, des Erables, Québec G1R 2M5	29-10-78	
Simard, Armando, 1179, avenue des Erables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	29-04-78	

Région du Nord-Ouest

Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	28-12-79	

<i>Professionnels non participants</i>	<i>Date effective de la non-participation</i>	<i>Date effective de la fin de la non-participation</i>
Chirurgiens-dentistes		
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	21-07-76	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	07-11-75	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	04-01-80	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	28-12-79	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	17-08-74	
Laplante, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	18-02-77	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	09-01-79	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Charest, Armand-J., 1404, avenue du Collège, Plessisville (Québec) G6L 1Z4	01-11-78	
Chatillon, Hermann, 163, Panet, Nicolet (Québec) J0G 1E0	15-11-78	
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	17-08-74	
Dugal, Paul-L., 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Lalonde, Paul, 441, Lindsay, Drummondville J2B 1G9	24-08-78	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	05-05-74	
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Belleville, Paul, 510 ouest, Galt, Sherbrooke (Québec) J1H 1Y7	31-05-74	
Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	19-03-78	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Pharmaciens		
<i>Région de Montréal</i>		
Laferrrière, Jacques, 16, 9 ^e Avenue, Roxboro (Québec) H8Y 2M6	06-08-79	05-11-79
Morency, Guillaume, 3706, boulevard Concorde, Laval (Québec) H7E 2C9	22-02-78	
Podlog, Charles, 531, Abercon, ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	15-03-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
<i>Région du Saguenay, Lac-St-Jean</i>		
Tremblay, Jean-Marie, case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Lebel-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	

Régie de l'assurance-récolte du Québec

Cultures de serre

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chapitre A-30), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1979-80, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

1. Prix unitaires au mètre carré:

Légumes	Période de production	
	Semis (1 ^{er} oct. — 31 mars)	Semis (1 ^{er} avril — 30 sept.)
Tomate	12,16 \$	8,50 \$

Concombre	10,12	8,72
Laitue	11,62	10,01

2. Taux de cotisation au mètre carré:

Les taux de cotisation indiqués ci-dessous représentent la partie payable par l'assuré.

Tomate:	2,5% de la valeur assurée
Concombre:	2% de la valeur assurée
Laitue:	2,5% de la valeur assurée

Québec, le 13 août 1979.

Le secrétaire,
M.-MARC CLOUTIER.

4571-o

Soumissions — Demandes de

Commission scolaire régionale district of Bedford

(Siège social: ville de Cowansville, QC)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné James Bissell, directeur général, au centre administratif, 505, rue Sud, Cowansville, comté de Missisquoi, QC, jusqu'à 20 heures, le mardi 22 janvier 1980, pour l'achat de 577 000 \$ d'obligations de la commission scolaire régionale district of Bedford datées du 18 février 1980, et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2% payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tels que montrés au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 577 000 \$ — 10 ans

Année	Capital
18 février 1981	33 000 \$
18 février 1982	36 000
18 février 1983	41 000
18 février 1984	46 000
18 février 1985	52 000
18 février 1986	58 000
18 février 1987	65 000

Année	Capital
18 février 1988	73 000 \$
18 février 1989	81 000
18 février 1990	92 000

La commission scolaire régionale district of Bedford, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale district of Bedford s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 22 mai 1979 (28 août 1979) — 242 000 \$ réfection de la toiture de la polyvalente Massey-Vanier; 28 août 1979 — 335 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 22 janvier 1980, à 20 heures, au centre administratif, 505, rue Sud, Cowansville, comté de Missisquoi, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Cowansville, le 12 décembre 1979.

Le directeur général,
JAMES BISSELL.

Centre administratif
505, rue Sud
Cowansville
comté de Missisquoi, QC
téléphone: 263-3722, code 514 4496-0

Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes

(Siège social: ville de Saint-Eustache, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Roch Aubé, directeur général, au centre administratif, 350, boulevard Arthur-Sauvé, édifice Place-Sauvé, Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, QC, jusqu'à 16 h 30, le mercredi 23 janvier 1980 et par après jusqu'à 20 heures à l'école Saint-Gabriel, 8, rue Tassé, Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, QC, pour l'achat de 1 130 000 \$ d'obligations de la commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes datées du 18 février 1980, et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 $\frac{1}{2}$ % payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tels que montrés au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 1 130 000 \$ — 10 ans

Année	Capital
18 février 1981	65 000 \$
18 février 1982	72 000
18 février 1983	81 000
18 février 1984	91 000
18 février 1985	101 000
18 février 1986	113 000
18 février 1987	127 000
18 février 1988	142 000
18 février 1989	159 000
18 février 1990	179 000

La commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicomis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 24 octobre 1979 — 470 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78; 24 octobre 1979 — 660 000 \$ dépenses d'immobilisations 1976-77.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mercredi 23 janvier 1980, à 20 heures, à l'école Saint-Gabriel, 8, rue Tassé, Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Eustache, le 11 décembre 1979.

Le directeur général,
ROCH AUBÉ.

Centre administratif
350, boulevard Arthur-Sauvé
Edifice Place-Sauvé
Saint-Eustache
comté de Deux-Montagnes, QC, J7R 4L1
téléphone: 473-4694, code 514 4489-o

Ville de Kirkland
(Comté de Pointe-Claire)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Kirkland» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 585 000 \$ d'obligations de la ville de Kirkland datées du 18 février 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 21 janvier 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 585 000 \$

Année	Capital
18 février 1981	30 000 \$
18 février 1982	31 000
18 février 1983	33 000
18 février 1984	38 000
18 février 1985	39 000
18 février 1986	42 000
18 février 1987	42 000
18 février 1988	43 000
18 février 1989	49 000
18 février 1990	50 000
18 février 1990	188 000

(à renouveler en entier)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des cou-

pures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Kirkland s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 63 — 10 000 \$; 92 — 22 500 \$; 99 — 95 000 \$; 100 — 33 000 \$; 109 — 100 000 \$; 110 — 48 000 \$; 113 — 55 000 \$ renouvellements d'emprunt; 99-1 — 6 200 \$; 100-1 — 2 100 \$; 109-1 — 6 500 \$; 110-1 — 3 100 \$; 113-1 — 3 600 \$ frais de refinancement; 192 — 24 100 \$ — aqueduc, égouts, voirie etc.; 194 (194-2) — 69 700 \$; 227 — 106 200 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 21 janvier 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 21 janvier 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 17000, boulevard Hymus, Kirkland, comté de Pointe-Claire, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Kirkland, comté de Pointe-Claire, le 10 décembre 1979.

Le greffier,
ROMÉO LABRÈCHE.

Hôtel de ville,
17000, boulevard Hymus
Kirkland
comté de Pointe-Claire, QC, H9J 2H1
téléphone: 694-4100, code 514 4490-o

Commission scolaire du Lac-Mégantic
(Siège social: ville de Lac-Mégantic, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Claude Caron, directeur général, au centre administratif, 5240, boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic, comté de Frontenac, QC, jusqu'à 20 heures, le mardi 22 janvier 1980, pour l'achat de 224 500 \$ d'obligations de la commission scolaire du Lac-Mégantic datées du 18 février 1980, et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 1990 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à

10% ni supérieur à 12 1/2% payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tels que montrés au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 224 500 \$ — 10 ans

Année	Capital
18 février 1981	14 500 \$
18 février 1982	16 000
18 février 1983	18 000
18 février 1984	19 000
18 février 1985	22 000
18 février 1986	24 000
18 février 1987	26 000
18 février 1988	29 000
18 février 1989	32 000
18 février 1990	24 000

La commission scolaire du Lac-Mégantic, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommiss, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire du Lac-Mégantic s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public

canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 26 août 1968 — 72 500 \$ renouvellement d'emprunt; 28 août 1979 — 152 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 22 janvier 1980, à 20 heures, au centre administratif, 5240, boulevard des Vétérans, Lac-Mégantic, comté de Frontenac, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Lac-Mégantic, le 11 décembre 1979.

Le directeur général,
CLAUDE CARON.

Centre administratif

5240, boulevard des Vétérans

Lac-Mégantic

comté de Frontenac, QC

téléphone: 583-2351, code 819

4497-0

Paroisse de Notre-Dame-des-Prairies

(Comté de Joliette)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 340 500 \$ d'obligations de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies datées du 18 février 1980 et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 2000 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2% payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers, tels que montrés dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le lundi 21 janvier 1980, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Service des obligations

case postale 10, salle du courrier

Edifice «G», Québec

(téléc 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 340 500 \$ — 20 ans

Année	Capital
18 février 1981	5 500 \$
18 février 1982	6 000
18 février 1983	7 000
18 février 1984	7 000
18 février 1985	8 000
18 février 1986	9 000
18 février 1987	10 000
18 février 1988	11 000
18 février 1989	12 000
18 février 1990	13 000
18 février 1991	15 000
18 février 1992	17 000
18 février 1993	19 000
18 février 1994	21 000
18 février 1995	23 000
18 février 1996	25 000
18 février 1997	28 000
18 février 1998	31 000
18 février 1999	35 000
18 février 2000	38 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série I à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 38 000 \$ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 18 février 2000.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par antici-

pation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à 38 000 \$ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 18 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de Notre-Dame-des-Prairies s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de règlements suivants: 37-1968 — 112 400 \$; 39-1968 — 15 100 \$ renouvellements d'emprunt; 97-1978 — 87 500 \$ aqueduc, voirie; 99-1978 — 125 500 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 21 janvier 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 21 janvier 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 225, boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, le 14 décembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,

ROGER PERREAULT.

Hôtel de ville

225, boulevard Antonio-Barrette

Notre-Dame-des-Prairies

comté de Joliette, QC, J6E 1E7

téléphone: 753-4279, code 514

4498-0

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

(Comté de Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 066 000 \$ d'obligations de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines datées du 18 février 1980 et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 2000 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2% payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tels que

montrés dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mardi 22 janvier 1980, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 1 066 000 \$ — 20 ans

Année	Capital
18 février 1981	23 000 \$
18 février 1982	25 000
18 février 1983	28 000
18 février 1984	30 000
18 février 1985	33 000
18 février 1986	35 000
18 février 1987	39 000
18 février 1988	44 000
18 février 1989	48 000
18 février 1990	53 000
18 février 1991	41 000
18 février 1992	47 000
18 février 1993	52 000
18 février 1994	58 000
18 février 1995	64 000
18 février 1996	71 000
18 février 1997	79 000
18 février 1998	88 000
18 février 1999	98 000
18 février 2000	110 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 110 000 \$ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 18 février 2000.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne

devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à 110 000 \$ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 18 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 210 — 21 900 \$; 220 — 4 700 \$; 222 — 97 200 \$; 223 — 43 900 \$ renouvellements d'emprunt; 320 — 6 500 \$; 324 — 5 500 \$ aqueduc, égouts, voirie; 333 — 700 \$ aqueduc, égouts; 336 — 8 000 \$; 338 — 2 000 \$; 341 — 1 700 \$; 345 — 4 000 \$ aqueduc, égouts, voirie; 363 — 396 500 \$ aqueduc, égouts; 364 — 52 400 \$ renov. et agrand. édifices municip.; 367 — 150 500 \$; 368 — 237 500 \$ aqueduc, égouts, voirie; 377 — 18 000 \$ voirie; 339 — 15 000 \$ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 22 janvier 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 22 janvier 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 144 A, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, le 14 décembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,

SERGE LEPAGE.

Hôtel de ville

114 A, boulevard Sainte-Anne

Sainte-Anne-des-Plaines

comté de Terrebonne, QC.

téléphone: 478-0211, code 514

4499-0

Corporation municipale de Saint-Bruno

(Comté de Lac-Saint-Jean)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné pour l'achat de 402 000 \$ d'obligations de la corporation municipale de Saint-Bruno datées du 18 février 1980 et remboursables en séries du 18 février 1981 au 18 février 2000 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2% payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tels que montrés au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 402 000 \$ — 20 ans

Année	Capital
18 février 1981	9 000 \$
18 février 1982	11 000
18 février 1983	13 000
18 février 1984	14 000
18 février 1985	15 000
18 février 1986	17 000
18 février 1987	18 000
18 février 1988	21 000
18 février 1989	23 000
18 février 1990	25 000
18 février 1991	29 000
18 février 1992	31 000
18 février 1993	34 000
18 février 1994	37 000
18 février 1995	42 000
18 février 1996	10 000
18 février 1997	11 000
18 février 1998	13 000
18 février 1999	14 000
18 février 2000	15 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 15 000 \$ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 18 février 2000.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 15 000 \$ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 18 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La corporation municipale de Saint-Bruno s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 23-78(28-78) — 138 500 \$ aqueduc, égouts, voirie; 39-79 — 263 500 \$ aréna, const. d'une glace;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le mardi 22 janvier 1980 à l'édifice municipal, 541, rue Saint-Alphonse, Saint-Bruno, comté de Lac-Saint-Jean, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Corporation municipale de Saint-Bruno, comté de Lac-Saint-Jean, le 14 décembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL PELLETIER.

Edifice municipal
541, rue Saint-Alphonse
Saint-Bruno
comté de Lac-Saint-Jean, QC, G0W 2L0
téléphone: 343-2303, code 418 4500-0

Paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge

(Comté de Québec)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Laurent A. Bombardier, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 4473, rue Saint-Félix, Saint-Félix-du-Cap-Rouge, comté de Québec, QC, jusqu'à 19 h 30, le lundi 21 janvier 1980, pour l'achat de 3 237 000 \$ d'obligations de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge datées du 18 février 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 3 237 000 \$

Année	Capital
18 février 1981	79 000 \$
18 février 1982	88 000
18 février 1983	99 000
18 février 1984	110 000
18 février 1985	123 000
18 février 1986	92 000
18 février 1987	103 000
18 février 1988	115 000
18 février 1989	129 000
18 février 1990	144 000
18 février 1990	2 155 000

(à renouveler en entier)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 488-78 — 120 000 \$ aménag. de parc et espaces verts; 505-78 — 37 500 \$ aqueduc, égouts; 515-79 — 306 000 \$ voirie; 517-78 — 231 000 \$ aqueduc, égouts; 522-78 — 263 500 \$; 525-A-79 — 279 500 \$ aqueduc,

égouts, voirie; 528-79 — 1 130 250 \$ voirie; 531-79 — 221 900 \$ aqueduc, égouts, voirie; 537-79 — 250 000 \$ aqueduc, égouts; 541-79 — 35 000 \$ achat de compteurs d'eau; 542-79 — 100 850 \$ aqueduc, égouts, voirie; 544-79 — 162 000 \$ quote-part à la C.U.Q.; 559-79 — 99 500 \$ achat d'un souffleur.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le lundi 21 janvier 1980, à l'hôtel de ville, 4473, rue Saint-Félix, Saint-Félix-du-Cap-Rouge, comté de Québec, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge, comté de Québec, le 10 décembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
LAURENT A. BOMBARDIER.

Hôtel de ville

4473, rue Saint-Félix

Saint-Félix-du-Cap-Rouge

comté de Québec, QC, G0A 1K0

téléphone: 651-1225, code 418

4492-0

Commission scolaire protestante Saint-Lawrence

(Siège social: ville de Longueuil, QC)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Lise Cooper, directeur général, au centre administratif, 562, boulevard Lemoine, Longueuil, comté de Chambly, QC, jusqu'à 19 h 30, le lundi 21 janvier 1980, pour l'achat de 2 953 000 \$ d'obligations de la commission scolaire protestante Saint-Lawrence datées du 18 février 1980 et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 2000 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2% payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tels que montrés au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 2 953 000 \$ — 20 ans

Année	Capital
18 février 1981	56 000 \$
18 février 1982	61 000
18 février 1983	69 000

Année	Capital
18 février 1984	77 000 \$
18 février 1985	86 000
18 février 1986	96 000
18 février 1987	108 000
18 février 1988	119 000
18 février 1989	133 000
18 février 1990	140 000
18 février 1991	114 000
18 février 1992	128 000
18 février 1993	144 000
18 février 1994	161 000
18 février 1995	180 000
18 février 1996	202 000
18 février 1997	226 000
18 février 1998	253 000
18 février 1999	283 000
18 février 2000	317 000

La commission scolaire protestante Saint-Lawrence, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 317 000 \$ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 18 février 2000.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 317 000 \$ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 18 février de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire protestante Saint-Lawrence s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 28 mai 1968 — 63 000 \$ renouvellement d'emprunt; 15 janvier 1979(26 janvier 1979) (19 février 1979) — 2 652 000 \$ construction d'une école primaire à Brossard; 17 septembre 1979 — 238 000 \$ dépenses d'immobilisations 1976-77 à 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 19 h 30, le lundi 21 janvier 1980, au centre administratif, 562, boulevard Lemoyne, Longueuil, comté de Chambly, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Longueuil, le 10 décembre 1979.

Le directeur général,

LISE COOPER.

Centre administratif

562, boulevard Lemoyne

Longueuil

comté de Chambly, QC, J4H 1X3

téléphone: 677-9111, code 514

4491-0

Ville de Varennes

(Comté de Verchères)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Luce Chartier, greffier, à l'hôtel de ville, 175, Sainte-Anne, ville de Varennes, comté de Verchères, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 21 janvier 1980, pour l'achat de 268 000 \$ d'obligations de la ville de Varennes datées du 18 février 1980 et remboursables en série du 18 février 1981 au 18 février 1990 inclusivement, avec intérêt à un

taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 $\frac{1}{2}$ % payable semi-annuellement les 18 août et 18 février de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tels que montrés au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 février 1980.

Tableau d'amortissement — 268 000 \$ — 10 ans

Année	Capital
18 février 1981	20 500 \$
18 février 1982	21 500
18 février 1983	23 000
18 février 1984	24 000
18 février 1985	25 500
18 février 1986	27 000
18 février 1987	29 000
18 février 1988	30 500
18 février 1989	32 500
18 février 1990	34 500

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Varennes s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 février 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 260 — 268 000 \$ renouvellement d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 20 heures, le lundi 21 janvier 1980, à l'hôtel de ville, 175, Sainte-Anne, ville de Varennes, comté de Verchères, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

Ville de Varennes, comté de Verchères, le 13 décembre 1979.

Le greffier,

MADAME LUCE CHARTIER.

Hôtel de ville

175, Sainte-Anne

ville de Varennes

comté de Verchères, QC, J0L 2P0

téléphone: 652-9888, code 514

4501-0

Vente(s) par licitation

Hull

Avis public est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés, seront vendus en vertu d'un jugement ordonnant la licitation par voie de justice, aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Jugement

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Hull

No 500-04-000195-79

DAME ODETTE BELISLE DELORME, épouse légalement séparée de Jacques Delorme, domiciliée et résidant au 267, rue de la Montagne, à Papineauville, district de Hull, province de Québec, demanderesse, contre JACQUES DELORME, domicilié et résidant à Lusk-

ville, district de Hull, province de Québec, défendeur.

(1) Un immeuble étant le coin nord-ouest du lot numéro seize A (ptie 16A) dans le rang Huit (R.8) du canton d'Eardley, division d'enregistrement de Gatineau, mesurant ledit lot quatre-vingt-dix pieds (90') en front et à

l'arrière, sur cent soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes (178,5') de profondeur.

Tenant ledit terrain en front vers le nord par le Chemin de la Baie, situé entre les rangs Huit et Neuf dudit canton, à l'ouest par le lot dix-sept A dans ledit rang Huit, à l'est et au sud par le résidu dudit lot seize A, la propriété de Marcel Lavigne.

Avec tous les bâtiments y dessus érigés, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.»

b) Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot seize A (ptie 16A) dans le rang Huit (R.8) du canton d'Eardley, division d'enregistrement de Gatineau, mesurant ledit lot vingt pieds (20') en front et à l'arrière, sur cent soixante-dix-huit pieds et cinq dixièmes (178,5') de profondeur, le tout plus ou moins, et étant borné comme suit: Vers le nord par le chemin de la Baie, situé entre les rangs Huit et Neuf dudit canton; à l'ouest par la propriété de l'acquéreur en vertu d'un acte de vente enregistré simultanément aux présentes; à l'est et au sud par le résidu dudit lot seize A, la propriété de Marcel Lavigne.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble en faveur de l'Hydro-Québec. Moins la partie vendue au ministère de la Voirie du gouvernement de la province de Québec.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de deux mille cent vingt-deux dollars et soixante-quinze centins (2 122,75 \$), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation municipale de la propriété décrite à «A» et en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge L.P. Landry pour la propriété décrite à «B». Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 13 décembre 1979.

4521-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District d'Arthabaska

No 415-02-000124-78

GUY ST PIERRE AUTO INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 387 est, Notre-Dame, Victoriaville, district d'Arthabaska, demandeur, contre GUY ST CYR, résidant et domicilié au 205, De-Bigarré, Victoriaville, district d'Arthabaska, défendeur.

La partie indivise d'un terrain ou emplacement de figure irrégulière, situé entre les rues Edouard et Renaud à Victoriaville, connu et désigné au cadastre officiel amendé du canton d'Arthabaska, paroisse de Sainte-Victoire, comme étant le lot trois cent soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent cinquante-neuf (459-371) avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ledit immeuble est vendu, sujet à toutes les servitudes

pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 477,50 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le QUINZIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE L. GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 12 décembre 1979.

4502-0

Beauharnois*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Beauharnois
 No 500-05-007169-798

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec, au 600 ouest, boulevard Dorchester, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DAME MARY ELAINE POTTER, épouse de Anthony D. Beck, 405, rue Elie, Vaudreuil, QC, et ANTHONY D. BECK, 405, rue Elie, Vaudreuil, QC, partie défenderesse.

«Un emplacement donnant sur la rue Elie, dans la ville de Vaudreuil, connu et désigné comme étant la subdivision numéro treize du lot original numéro quarante-trois (43-13) au plan et livre officiels de renvoi du village de Saint-Michel-de-Vaudreuil, de formes irrégulières mesurant à la limite nord-est, quarante-huit pieds et vingt-trois centièmes (48,23') à la limite sud-est les distances suivantes, soixante-sept pieds et soixante-six centièmes et trente-huit pieds et vingt-neuf centièmes aux limites ouest et sud-ouest cinquante pieds mesuré le long d'une courbe ayant un rayon de quatre-vingt-quinze pieds et quarante-neuf centièmes (95,49') à la limite nord-ouest cent soixante-neuf pieds et

seize centièmes (169,16') ayant une superficie de quatorze mille neuf cent vingt-huit pieds carrés (14 928 pi²), mesures anglaises plus ou moins.

Avec une bâtisse dessus érigée au numéro civique 405, Elie, Vaudreuil.

Que le tout subsiste avec tous ses droits, membres et dépendances, servitudes actives et passives, apparentes et inapparentes sans aucune exception ou réserve de toute sorte de la part de l'emprunteur.

La mise à prix est fixée à 14 185 \$, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, à Vaudreuil, le QUATORZIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Valleyfield, le 14 décembre 1979.

4547-0

Bedford*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Bedford
 No 455-12-000981-78

MARCEL ALGIER, ouvrier, 827 est, Yamaska, Farnham, province de Québec, demandeur contre CLEDA GLADU, journalière, domiciliée à Rainville, province de Québec, défenderesse.

«Un certain emplacement situé dans la paroisse de Ste-Sabine, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre-vingt-trois (ptie no 83) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Romuald-de-Farnham, dans le comté de Missisquoi.

Cedit emplacement étant situé dans l'angle sud-est formé par la rencontre de la ligne sud dudit lot et le chemin public tel qu'actuellement élargi à la suite de la vente au ministère de la Voirie (enrg. 124234), mesure cent soixante-cinq pieds (165') de largeur du nord au sud, dans

sa ligne est le long du chemin public, et cent cinquante pieds (150') dans sa ligne ouest, sur une profondeur de cent soixante pieds (160') dans sa ligne sud, et d'environ cent soixante-six pieds (166') dans sa ligne nord-ouest. Le tout plus ou moins et mesures anglaises.

Les lignes est et ouest dudit emplacement sont parallèles.

Cedit emplacement se trouve borné comme suit: à l'est par le chemin public; au sud, par partie de la ligne sud dudit lot 83; à l'ouest et vers le nord-ouest par le résidu dudit lot 83 demeurant la propriété du vendeur.

Avec bâtisses dessus érigées et tous les droits, circonstances et dépendances y appartenant.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées

audit immeuble, ledit acquéreur déclarant bien connaître ce que par les présentes vendu et en être satisfait.

Sujet au bail consenti sur le lot 83 par ledit vendeur à Shell Québec Limitée, enregistré à Missisquoi le vingt-trois juin, mil neuf cent soixante-neuf, sous le numéro 125211.»

La mise à prix est fixée à 112,50 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bedford
No 460-02-000370-79

ARMOIRES GRANBY INC., corps légalement constitué, ayant une place d'affaires au 560, rue Guy, Granby, district de Bedford, demanderesse, contre JEAN CHARBONNEAU, faisant affaires sous la raison sociale Les Industries Habitex Enr., ayant une place d'affaires au 1130, Saint-Bruno, Farnham, district de Bedford.

«1. Une certaine partie de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Farnham, comme étant le lot 608-44; bornée vers l'est par le lot 594-52 (rue), une ligne droite et mesurant 80 pieds de long; vers le sud par les lots 608-6, 608-7 et 608-8 une ligne droite et mesurant 174,85 pieds; vers le nord-ouest par le lot 608-45, une ligne droite et mesurant 146,70 pieds de longueur; vers le nord-est, par le lot 608-33 (rue), une ligne courbe de 15,53 pieds, un rayon de 20 pieds, une courbe de 31,42 pieds, un rayon de 20 pieds, vers le nord, par le lot 608-33, une ligne droite de 38 pieds de longueur, ayant une superficie d'environ 200 pieds carrés, mesures anglaises.

2. Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Farnham, comme étant le lot 608-45; borné vers l'est par le lot 608-33, une ligne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000119-79

CAISSE POPULAIRE DE COWANSVILLE, caisse d'épargne et de crédit dûment constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au 500, rue Sud à Cowansville, district de Bedford, contre AHMED KALLILE, domicilié et résidant au 134, Mooney Drive à Cowansville, district de Bedford.

«Un emplacement sis et situé au 134, Mooney Drive à Cowansville, connu et désigné comme étant la subdivision 31 du lot originaire 31 (31-31) du cadastre officiel du village de Sweetsburg avec bâtisses y dessus érigées.»

La mise à prix est fixée à 13 350 \$ que l'adjudicataire

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi à Bedford, province de Québec, le VINGTIÈME jour de FEVRIER 1980, à SEIZE heures.

Le shérif,
P.-E. BELISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 13 décembre 1979. 4503-o

droite de 30 pieds de longueur; vers le nord-est par le lot 608-33, une courbe de 15,88 pieds, un rayon de 20 pieds; vers le sud-est par le lot 608-44, une ligne droite mesurant 146,70 pieds; vers le sud par les lots 608-5 et 608-6, une ligne droite de 50 pieds de long; vers l'ouest par les lots 608-42 et 608-43, une ligne droite mesurant 160 pieds; vers le nord par le lot 608-46, une ligne droite mesurant 146,28 pieds, ayant une superficie de 17 892,5 pieds carrés, mesures anglaises, et les bâtisses ci-dessus construites.»

La mise à prix est fixé à 7 950 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi, à Bedford, province de Québec, le VINGTIÈME jour de FEVRIER 1980, à QUINZE heures.

Le shérif,
P.-E. BELISLE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Cowansville, le 13 décembre 1979. 4504-o

devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi à Bedford, province de Québec, le VINGTIÈME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-E. BELISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 13 décembre 1979. 4505-o

Hull*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hull
 No 550-05-000714-79

CAISSE POPULAIRE SACRE COEUR DE HULL, régie par les Lois sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 106, boulevard Sacré-Coeur, à Hull, district de Hull, province de Québec, demanderesse, contre **BERNARD FORTIN**, résidant et domicilié au 50, de la rue Brook, à Aylmer, district de Hull, province de Québec, et **GINETTE CHARRON**, épouse de Bernard Fortin, résidant et domiciliée au 50, de la rue Brook, à Aylmer, district de Hull, province de Québec et **PIERRE CHARRIER**, résidant et domicilié au 163, rue Principale, à Aylmer, district de Hull, province de Québec, défendeurs.

«Un immeuble appartenant à Pierre Charrier connu et désigné comme étant partie du lot deux mille cent vingt-six (ptie 2126) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec et plus particulièrement décrit comme suit: borné vers le nord par la rue Derwin et mesurant cinquante-trois pieds et cinq dixièmes (53,5'), vers l'est par partie du lot deux mille cent vingt-six (2126) et mesurant quatre-vingts pieds (80'), vers le sud par le lot deux mille cent vingt-sept (2127) et mesurant cinquante-trois pieds et cinq dixièmes (53,5'), vers l'ouest par la rue Roy et mesurant quatre-vingts pieds (80'). Contenant en superficie quatre mille deux cent quatre-vingts pieds carrés

(4 280 pi²), plus ou moins. Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble. Avec toutes bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances, incluant celle portant le numéro civique 2, de la rue Roy, Aylmer, province de Québec».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688a C.P.C., est de mille trois cent soixante-huit dollars et soixante-quinze centins (1 368,75 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cinq mille quatre cent soixante-quinze dollars (5 475 \$) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-DEUXIEME jour de FEVRIER 1980, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Hull, le 13 décembre 1979.

4506-0

Montréal*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-013454-796

OVILA AUGER ET AL., demandeurs, contre **PALMONT PACKERS LIMITED**, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 4365, rue Frontenac, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et **LE REGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble situé en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot cent quarante-huit (P. 148) du cadastre officiel du village incorporé d'Hoche-laga, division d'enregistrement de Montréal, de figure irrégulière et borné comme suit: au nord-est par une partie du lot numéro 186, au sud-est par le lot numéro 148-3341, au

sud par une partie du lot numéro 148 rues Hogan et Frontenac, au nord-ouest par une partie du lot numéro 187. Mesurant dans sa ligne nord-est six cent vingt-quatre pieds et deux dixièmes de pied (624,2'), dans sa ligne sud-est cent dix-sept pieds (117,0'), dans sa ligne sud deux cent vingt-huit pieds et trois dixièmes de pied (228,3'), deux cent un pieds et trente-huit centièmes de pied (201,38'), deux cent huit pieds et sept dixièmes de pied (208,7') et soixante-quinze pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pied (75,89'), dans sa ligne nord-ouest quatre cent trente-deux pieds et trente-trois centièmes de pied (432,33'). Contenant

une superficie de cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent vingt-huit pieds carrés (197 928,0 pi²).

Avec bâtisses ci-dessus érigées portant le numéro civique 4363, de la rue Frontenac, à Montréal.»

La mise à prix est fixée à 250 000 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-021096-787

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **MARCEL BELLEROSÉ & LORRAINE FERLAND-BELLEROSÉ**, d'adresse inconnue, partie défenderesse et **LE REGISTRATEUR** de Chambly, mis en cause.

«Cet immeuble, ayant front sur la rue Louise, en la ville de Longueuil, composé du lot de terre connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro quatre cent douze du lot originaire numéro quatre-vingt-onze (91-412) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, mesurant cedit lot trente pieds (30') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-trois pieds (83'), et contenant en superficie deux mille quatre cent quatre-vingt-dix pieds carrés (2 490 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; et tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes constructions, circonstances et dépendances y érigées, notamment une maison en construction, portant le numéro 703, de ladite rue Louise, et dont le mur sud-ouest est

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-006188-799

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, demanderesse, contre **CLAUDE L'ABBÉE**, vendeur, domicilié et résidant au 3225, Catherine, Fabreville, Laval, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Catherine, Fabreville, en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-onze (491-32) au cadastre officiel de la paroisse Ste-Rose. Avec une bâtisse y érigée portant le numéro 3225 de ladite rue Catherine, Fabreville, en la ville de Laval.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes atta-

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le HUITIEME jour de FEVRIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 4 octobre 1979.

4553-0

mitoyen, et sujet et jouissant simultanément cedit immeuble actuellement hypothéqué des servitudes de vues réciproques constituées par destination de père de famille, aux termes d'un acte de prêt intervenu entre les mêmes parties aux présentes devant le notaire soussigné, sous le numéro 7 349 de ses minutes, et dont copie sera incessamment enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Chambly.»

La mise à prix est fixée à 11 025 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, à Longueuil, le CINQUIEME jour de FEVRIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1979.

4507-0

chées audit immeuble et sujet notamment à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de Bell Canada, aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Laval, sous le numéro 333944.»

La mise à prix est fixée à 9 442,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-souviens, Laval, QC, le SIXIEME jour de FEVRIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1979.

4508-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-011521-791

BOISERIES RAYMOND INC., corps politique légalement constitué, et ayant sa principale place d'affaires au 9500, boulevard Maurice-Duplessis, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre **GERALD SERVANT**, domicilié et résidant au 1213, rue Robillard, Saint-Hubert, district de Montréal, défendeur, et **LE REGISTRATEUR de Chambly**, mis en cause.

«Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent deux du lot originaire deux cent douze (212-202) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longueuil, district de Montréal, avec bâtisse dessus portant le numéro civique 1817, Robillard, à Saint-Hubert.»

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-008015-792

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN MATHA DE MONTREAL, syndicat coopératif légalement constitué en vertu et suivant la Loi sur les syndicats coopératifs de la province de Québec et ayant son siège social au 2645, rue Allard, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre **JACQUES CAMIRE**, demeurant et domicilié au numéro 76 de la rue Dubé, en les ville et district de Montréal, défendeur et **LE REGISTRATEUR de Montréal**, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Jacques-Hertel en la cité de Montréal et composé:

1) Du lot numéro un de la resubdivision officielle du lot numéro cinq cent trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille six cent dix-sept (3617-535-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

2) Du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro cinq cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille six cent dix-sept (3617-536-1) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Fieri Facias de Bonis et de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-018166-798

CIE PETROLIERE IMPERIALE LIMITEE, corporation légalement constituée et ayant une principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demande-

La mise à prix est fixée à 2 275 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le CINQUIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1979.

4509-0

Avec bâtisses y érigées portant les numéros 2700, 2702, 2704 et 2706 de ladite rue Jacques-Hertel et 5903 de la rue d'Aragon en la cité de Montréal.

Tel que ledit emplacement subsiste actuellement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve d'aucune sorte.»

La mise à prix est fixée à 5 712,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le SEPTIEME jour du mois de FEVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 13 décembre 1979.

4510-0

resse, contre **MME C. PAQUETTE**, domiciliée au no 87, 22^e Avenue, à Vimont, Laval, district judiciaire de Montréal, défenderesse, et **LE REGISTRATEUR de Laval**,

mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-deux (352-116) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, avec bâtisse y érigée portant le numéro 87, 22^e Avenue, Vimont, Laval, QC.»

La mise à prix est fixée à 8 210 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district

de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le SIXIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 14 novembre 1979.

4511-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-026566-776

LA COMPAGNIE CROWN TRUST, demanderesse, contre LEO GORDON TAYLOR et son épouse DAME MOIRA LESLEY McWILLIE, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement donnant sur l'avenue Trenholme, dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision six cent treize et six cent quatorze du lot original cent quarante et un (141-613 et 614) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, chacun desdits lots mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur par cent onze pieds (111') de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 519, de ladite avenue Trenholme, que ledit immeuble subsiste maintenant avec tous ces droits, mem-

bres et dépendances sans exception ou réserve de toute sorte.»

La mise à prix est fixée à 7 700 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le HUITIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 2 novembre 1979.

4554-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-009384-791

COMPAGNIE MONTREAL TRUST, corporation dûment constituée ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, et une place d'affaires au 1, place Ville-Marie, Montréal, QC, et VICTOR MASSICOTTE, typographe, domicilié et résidant au 414, de la rue Montarville en la ville de Longueuil, province de Québec, et DAME PIERRETTE CORBEIL, épouse de JEAN-PAUL QUENNEVILLE, ménagère, domiciliée et résidant au 1919, boulevard Lévesque en la ville de Laval, province de Québec, agissant tout trois en leur qualité d'exécuteurs-testamentaires et fiduciaires de la succession de feu MARTHE CORBEIL, de son vivant épouse de VICTOR MASSICOTTE, demandeurs, contre FRANCOIS TREMBLAY, domicilié et résidant au 9126, rue Matane, en la ville de LaSalle, province de Québec, et JEAN-GUY MARTIN, domicilié et résidant au 9126, rue Matane, en la ville de LaSalle, province de Québec,

et PALADRU IMMOVEABLES LIMITED — LES IMMEUBLES PALADRU LIMITEE (anciennement TORPAN IMMOVEABLES LTD.), corporation ayant sa principale place d'affaires à la suite numéro 820, 1440 ouest, rue Sainte-Catherine, en la ville de Montréal, province de Québec, et HOMARBLU PARTICIPATIONS S.A., corporation ayant une place d'affaires au 1331, avenue Green, en la cité de Westmount, province de Québec, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le chemin Chambly, en la ville de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly, connu et désigné comme étant composé comme suit, savoir:

a) du lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre cent seize de la subdivision du lot originaire numéro cent trente et un (131-416-1) aux plan et livre de renvoi

officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil;
et

b) du lot numéro quatre cent quinze de la subdivision du lot originaire numéro cent trente et un (131-415) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros civiques 2384 et 2386 dudit chemin Chambly. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, et notamment sujet à une servitude créée aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 301362.»

La mise à prix est fixée à 77 650 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoine, édifice Montval, Longueuil, QC, le CINQUIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 novembre 1979. 4512-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-046874-785

VILLE DE HAMPSTEAD, corporation municipale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 5569, chemin de la Reine-Marie, à Hampstead, district de Montréal, demanderesse, contre PERFECT HOMES LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5753, Plantagenet, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et LEHAR INVESTMENT CORPORATION et LE REGISTREUR de Montréal, mis en cause.

«Subdivision numéro cinq cent soixante du lot originaire quatre-vingt-un de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal (81-560).»

La mise à prix est fixée à 5 787,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

«La subdivision numéro cinq cent soixante-deux du lot originaire numéro quatre-vingt-un aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal (81-562).»

La mise à prix est fixée à 5 787,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendues séparément au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le HUITIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 11 décembre 1979. 4555-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-012550-799

LES PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LIMITEE, corporation légalement constituée et ayant une principale place d'affaires dans les ville et district de Mont-

réal, demanderesse, contre JEAN-GUY GIROUX, domicilié au no 90, 22^e Avenue, à Laval, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTREUR de Laval, mis en

cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent dix de la subdivision du lot originaire numéro trois cent cinquante deux (352-110) des livre de renvoi et cadastre officiels de la paroisse de Ste-Rose, avec bâtisses y érigées portant le numéro 90 de la 22^e Avenue, à Laval, P.Q.»

La mise à prix est fixée à 8 057,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district

de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, à Laval, QC, le SIXIEME jour de FEVRIER 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1979.

4513-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour fédérale du Canada — District de Montréal

No T-2910-79

500-05-009980-796

Dans l'affaire de la LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU, du REGIME DES PENSIONS DU CANADA, de la LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime des pensions du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, demandeur, contre ECOLE ANBAR INC., 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 926, de la ville de Montréal, province de Québec, défenderesse et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«i. Un emplacement ayant front sur le boulevard des Laurentides, à Ste-Rose-Est, mesurant quatre cent quatre-vingt-quinze pieds et un dixième de pied en largeur ayant front sur ledit boulevard des Laurentides, quatre cent quatre-vingt-huit pieds et cinq dixièmes de pied en largeur en arrière, par cinq cent quarante-quatre pieds de profondeur dans sa ligne nord-ouest et cinq cent trente-neuf pieds et huit dixièmes de pied dans sa ligne sud-est, mesures anglaises et plus ou moins composées comme suit:

a) le lot numéro six de la subdivision du lot originaire numéro trois cent quarante (340-6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Ste-Rose, comté de Laval, mesurant cent quatre-vingts pieds en largeur par cinq cent quarante-quatre pieds de profondeur dans sa ligne nord-ouest, et cinq cent quarante-deux pieds et quatre dixièmes de pied de profondeur dans sa ligne sud-est, mesures anglaises et plus ou moins.

b) une partie du lot originaire numéro trois cent quarante aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-

Rose, mesurant trois cent quinze pieds et un dixième de pied en largeur de façade, trois cent huit pieds et cinq dixièmes de pied en largeur en arrière par cinq cent quarante-deux pieds et quatre dixièmes de pied de profondeur dans sa ligne nord-ouest et cinq cent trente-neuf pieds et huit dixièmes de pied de profondeur dans sa ligne sud-est, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: façade, au nord-est, par ledit boulevard des Laurentides, en arrière au sud-ouest par une partie du lot numéro trois cent trente-six (336) dudit cadastre appartenant à Edmond Gravel ou représentants, sur un côté au nord-ouest par le lot numéro 340-6 tel que décrit précédemment, et de l'autre côté, au sud-est par une autre partie dudit lot numéro 340 appartenant à Marcel Lamoureux ou représentants. Avec toutes les bâtisses dessus érigées et spécialement une résidence et dépendance, et avec tous les appareils électriques, moteurs électriques pour eau, réservoir et accessoires et générateur électrique. Tel que le tout se trouve avec tous les droits et servitudes attachées.»

La mise à prix est fixée à 19 957,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le SIXIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 12 décembre 1979.

4514-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-018412-796

ROLAND THOUIN, socio-thérapeute, résidant et domicilié au 6687, des Erables, en les ville et district de Montréal, demandeur, contre JOSE L. COITO, résidant et domicilié au 5132, de Lorimier, dans les ville et district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble sis à Montréal, ayant front sur la rue De Lorimier, comprenant:

a) Un lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante et un (161-295) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation.

b) La maison dessus érigée portant les numéros 5128, 5130 et 5132 de la rue De Lorimier, à Montréal, et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec

toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 5 175 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le SEPTIEME jour de FEVRIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Montréal, le 15 novembre 1979.

4515-0

Richelieu*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Richelieu
 No 765-02-000400-79

LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE GILLES PELOSSE INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 919, rue Varennes, à Massueville, district de Richelieu, contre CLEMENT GUYON, domicilié et résidant au 289, rue Hôtel-Dieu, à Sorel, district de Richelieu, défendeur.

«a) Un emplacement situé en la municipalité de la paroisse de St-Robert, dans le comté de Richelieu, connu et désigné au cadastre officiel de ladite paroisse comme étant une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze (P. 95) audit cadastre, et mesurant cent trente-cinq pieds (135,0) de largeur et plus ou moins; borné en front ou dans sa ligne nord-ouest par le rang Bellevue, en profondeur ou dans sa ligne sud-est par autre partie dudit lot no 95 appartenant à monsieur Gaétan Courmoyer ou représentants, d'un côté ou dans sa ligne nord-est par autre partie dudit lot 95 appartenant à monsieur Gouin ou représentants et d'autre côté ou dans sa ligne sud-ouest

par le lot no 94 dudit cadastre, appartenant à monsieur Lionel Ethier ou représentants.

Avec toutes les bâtisses y érigées et portant le numéro domiciliaire 166, rang Bellevue, à Saint-Robert, circonstances et dépendances.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 4 756,25 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, à Sorel, le DIX-NEUVIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
 Cour provinciale

Sorel, le 13 décembre 1979.

4516-0

Roberval*Fieri Facias*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Roberval
 B.S.A. 0059-79
 C.S.A. 160-05-000375-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre JEAN CLAUDE FORTIN, résidant et domicilié au 94 nord, Dequen, Alma, G8P 5N1, ELIE TURCOTTE, résidant et domicilié au 275 ouest, Bergeron, Alma, QC, G8B 1T7, parties défenderesses et ANDREE FLEURY-TURCOTTE, résidant et domiciliée au 275 ouest, Bergeron, Alma, QC, G8B 1T7, partie mise en cause.

Désignation

«Un terrain ou emplacement situé en la cité d'Alma, Lac-Saint-Jean, faisant partie de la partie sud du lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre (ptie lot no 4) du rang Un (rg I) de l'île d'Alma, au cadastre officiel du canton de Delisle, mesurant cinquante-six pieds (56') à l'est, soixante-cinq pieds (65') à l'ouest, sur deux cents pieds de profondeur (200'), le tout plus ou moins et borné comme suit:

A l'est, à la route qui conduit au point de fer jeté sur la Petite Décharge; au sud, au terrain d'Elie Maltais; au nord, au terrain de François Bouchard, et à l'ouest, par le lot neuf de la subdivision officielle du lot originaire quatre (4-9) et par le lot huit de la subdivision officielle du lot originaire quatre (4-8), au cadastre officiel du canton de

Delisle, au terrain d'Elie Gagné, avec en plus une parcelle de terrain sur laquelle est érigée une partie de la grange appartenant à Agénor Lapointe de vingt-deux pieds (22') de l'ouest à l'est, sur dix pieds (10') du nord au sud, faisant partie du cadastre officiel tel que cette partie dudit lot a été réservée par Agénor Lapointe dans une vente qu'il a consentie à dame veuve Bellarmin Audet dit Lapointe, par acte reçu devant Me J.A. Gingras, N.P. le 16 septembre 1909, sous le numéro 478 de ses minutes, sauf à distraire le terrain de la cité d'Alma.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 9 505 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble tel que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le VINGT ET UNIEME jour de FEVRIER 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

GERMAIN NAUD.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Alma, le 13 décembre 1979.

C.P. 7, Alma, G8B 5V5

4517-o

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Roberval
 B.S.A. 0061-79
 C.S.A. 160-05-000077-78

CARMEN TREMBLAY, 6805, Davilla, app. 3, Saint-Léonard, district de Montréal, partie demanderesse, contre FLEUR-ANGE BOUDREAU, 342, rue Collard, Alma, district de Roberval, partie défenderesse, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

«Un terrain ou emplacement sis et situé en la ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, connu et désigné comme étant et comprenant le lot treize - A - huit (13-A-8), du rang Neuf (rg 9), au cadastre officiel du canton de Sinai.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 4 190 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le VINGT ET UNIEME jour de FEVRIER 1980 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

GERMAIN NAUD.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Alma, le 13 décembre 1979.

4518-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

750-05-000224-79

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social dans le district de Montréal, et une place d'affaires au 800, carré Victoria, suite 4600, ville et district de Montréal, demanderesse, contre LES METAUX OUVRES YAMASKA INC., corporation dûment constituée, ayant son siège social au 470, rue Sacré-Coeur, ville et district de Saint-Hyacinthe, défenderesse.

«Un emplacement portant le numéro civique 1101, Route numéro 1 (112), à Saint-Césaire, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro soixante-deux (ptie 62) au cadastre officiel du village de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville, mesurant ladite partie deux cent soixante-dix-sept pieds et seize centièmes de pied (277,16) dans sa ligne nord, cinquante-cinq pieds et trente-neuf centièmes de pied (55,39) dans sa ligne nord-est, cent treize pieds (113') dans sa ligne est, trois cent quarante-six pieds et trois dixièmes de pied (346,3') dans sa ligne sud et cent quarante pieds (140') dans sa ligne ouest, pour une superficie totale de quarante-cinq mille seize pieds carrés, (45 016 pi²), mesure anglaises et plus ou moins.

Bornée ladite partie vers le nord par une partie du lot numéro soixante-deux (ptie 62) Route numéro 1 (112), vers l'est par une autre partie du lot numéro soixante-deux (ptie 62), vers le sud par une partie du lot numéro soixante-deux (ptie 62) et vers l'ouest par une autre partie du lot numéro soixante-deux (ptie 62) et par le lot numéro 62-35, toutes ces bornes au susdit cadastre de ville de Saint-Césaire.

L'encoignure sud-ouest dudit terrain étant situé à cent quarante pieds (140') au sud-sud-ouest de la limite sud-sud-ouest de ladite route et l'encoignure nord-nord-est dudit emplacement étant situé à deux cent douze pieds et quatre-vingt-six centièmes (212,86) à l'ouest de la limite ouest de la rue Notre-Dame à Saint-Césaire, le long d'une ligne penchée.

Le tout tel qu'il appert à un plan préparé par Yves Madore, arpenteur-géomètre, le vingt et un mai mil neuf cent soixante-seize (1976);

Le tout avec bâtisse dessus érigée, notamment une propriété et une usine situées à l'arrière.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part du vendeur et sujet à une servitude

de vue enregistrée au bureau d'enregistrement de Rouville sous le numéro 86884.

L'emprise dudit emplacement étant sujet cependant à la discordance qu'il y a entre les titres d'acquisition du présent vendeur, l'occupation effective et le cadastre tel que mentionné par ledit arpenteur-géomètre dans son certificat de localisation préparé le vingt et un mai mil neuf cent soixante-seize (1976), sous le numéro 3055 de son répertoir.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaies, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

Biens meubles déclarés immeubles par destination:

1. Trois feux (hottes et souffleurs)
2. Un compresseur à air
3. Un marteau à pilon
4. Une presse à plier
5. Trois tables à marteler
6. Une soudeuse à points
7. Une soudeuse à électrodes
8. Une scie à ruban
9. Une machine à tordre
10. Une scie à lames
11. Etablis
12. Ventilateurs

La mise à prix est fixée à la somme de 27 125 \$, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Rouville, à Marieville, au numéro 1601, rue Edmond-Guillet, le MARDI CINQUIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 11 décembre 1979.

4519-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
 750-05-000395-75

NORMAND COTE, résidant à 3995, rue Louvigny, ville et district de Saint-Hyacinthe, et MARCHE NORMAND COTE INC., 995, de la Bruère, ville et district de Saint-Hyacinthe, demandeur, contre LAURENT YVON, domicilié à rang Point-du-Jour, à Saint-Thomas-d'Aquin, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

«Une ferme, située en la paroisse de St-Thomas-d'Aquin, comté de Saint-Hyacinthe, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe comme étant le lot numéro treize cent cinquante-huit et comme faisant partie du lot numéro treize cent cinquante-sept (1358 et ptie 1357); mesurant trois arpents de largeur par trente arpents de profondeur, le tout plus ou moins; limitée au front par le chemin du rang du Point-du-Jour, à la profondeur par le cordon des terres de la Présentation, d'un côté par la terre de

Désiré St-Germain et de l'autre côté par celle de dame Louis Messier, ou représentants. Avec une maison et autres constructions y édifiées, ainsi qu'un agrès de forge.»

La mise à prix est fixée à la somme de 4 150 \$, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Saint-Hyacinthe, au numéro 3100, boulevard Laframboise, chambre 101, à Saint-Hyacinthe, le JEUDI SEPTIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, 12 décembre 1979.

4520-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
 No 750-05-000376-79

ROBERT JODOIN, comptable, domicilié au 516, rue Jeannine, à Granby, district de Bedford, demandeur, contre RAYMOND GIRARD, domicilié au 733, rue Bourget, à Granby, district de Bedford, défendeur.

«Un terrain situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Césaire, étant au lot originaire deux cent soixante-dix-neuf, la subdivision vingt-deux (279-22) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville.

Avec toutes constructions y élevées et toutes les servitudes y attachées.»

La mise à prix est fixée à la somme de 15 987,50 \$,

montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI DOUZIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de Rouville, à Marieville, au numéro 1601, rue Edmond-Guillet.

Le shérif adjoint,
 MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 17 décembre 1979.

4567-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Longueuil

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du dix-septième jour du mois de décembre 1979 a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Longueuil, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus par encan public, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Longueuil, 300 ouest, rue Saint-Charles, le SEIZIEME jour de JANVIER 1980, à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales de l'année 1979 et des années antérieures, ainsi que les intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission municipale du Québec pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Immeubles sujets au droit de retrait d'un an du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil dans les limites de la ville de Longueuil.

Il seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la ville de Longueuil, et à toutes les servitudes actives ou passives pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement.

1979 «C»

Vente d'immeubles pour non-paiement des taxes
Immeubles sujets au droit de retrait d'un an

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, dans les limites de la ville de Longueuil.

Folio	Nom et adresse	Description de l'immeuble
3018-0670 2304-1860	M. Leithi Attia, 2190, de la Province, Longueuil, QC Evdco Construction Inc., au rôle: Evco Construction Inc., case postale 21, Boucherville, QC	9-152
Une partie du lot originaire 13, contenant une superficie de 427 871 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord-est par le lot numéro 12, au sud-est par le lot 313, au sud-ouest par le lot 14 et au nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin.		
A distraire toutefois, les parties suivantes:		
a) Les lots 13-1 à 13-35;		
b) Les parties appartenant à Sogelong, soit 36 949 pieds carrés et 13 020 pieds carrés;		
c) Les parties de lots appartenant à la ville de Longueuil, ou autre corporation.		
2701-2333	Mme Micheline Larose Lefebvre et M. Bernard Lefebvre, 2345, Robin, Longueuil, QC	56-279, 282
1366-0608	M. Jean-Claude Allard, 1860, Labonté, app. 6, Longueuil, QC	64-756, 757, 758-1, 783-1
1366-0618	M. Jean-Claude Allard, 1860, Labonté, app. 6, Longueuil, QC	64-758-2, 759, 783-2
1311-2359	Les Habitations C.J.C. Inc., 940, Grande-Allée, suite 220, Boisbriand, QC	
Une partie du lot originaire 71, connue comme étant une partie des parcelles E.F. et G. du Pud no 9, contenant une superficie de 6 534 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: au nord par une autre partie du lot 71, des parcelles E.F. et G. Pud no 9, au sud et à l'est par d'autres parties dudit lot 71 et à l'ouest par une partie du lot 71, parcelle H. Pud no 9.		
0902-1524	M. Pierre Favre, 5135, Peguy, Saint-Hubert, QC	146-489, 490
0931-1007	M. Maurice Vézina, 1007, Joliette, Longueuil, QC	155-140

En foi de quoi, j'ai signé ce présent document, le 18 décembre 1979.

4401-52-2-o

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Ville de Sainte-Thérèse

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Charles-Edouard Desjardins, O.M.A. et greffier de la ville de Sainte-Thérèse, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil municipal de la ville de Sainte-Thérèse, en la salle de la Mairie, 37 ouest, rue Blainville, Sainte-Thérèse, le LUNDI ONZIEME jour de FEVRIER 1980, à QUATORZE heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes municipales devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 1978 auront été payées avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

Cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

<i>No de rôle</i>	<i>Cadastre</i>	<i>Adresse</i>	<i>Propriétaire</i>
25558	553-714 554-1015	Mille Iles Ouest	Rock Entr. Ltd. a/s Abe Nozetz, C.A. Syndic 1450, City Councillors Montréal, QC H3A 2E6

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles susdits.

Ladite vente sera en outre faite avec tous les droits de subrogation, toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Sainte-Thérèse, le 5 décembre 1979.

Le greffier de la ville,

4522-1-2-o

CHARLES-EDOUARD DESJARDINS, O.M.A.

Ville de Val-Bélair

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, que la Commission municipale du Québec, par un arrêté en date du 28 décembre 1979, a ordonné au soussigné, conformément aux dispositions de l'article 61 de la Loi sur la Commission municipale (L.R.Q., chapitre C-35), de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la corporation de ville de Val-Bélair avec intérêt et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par enchère publique dans la salle du Conseil de la ville de Val-Bélair, 6, 31^e Rue, le MARDI VINGT-NEUVIEME jour de JANVIER 1980, à DIX heures. Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes devenues exigibles le ou avant le 31 décembre 1979, auront été payées avant le moment de la vente.

LISTE DES DOSSIERS A VENDRE POUR TAXES

<i>No de rôle</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette</i>	<i>Solde</i>
19-001062-01-9	Mlle Thérèse Pruneau 2025 nord, avenue de l'Eglise Val-Bélair, QC, G0A 1G0	118	248,15 \$
19-002506-01-4	M. Ghislain Savard 200 A, avenue Gauvin Vanier, QC, G1M 1Y5	39-6, 40-3	205,23
19-003076-01-1	M. Jean-Marie Tremblay 1309, Gaudar Val-Bélair, QC, G0A 1G0	191-9	1 346,23
19-004086-01-8	M. Marcel Millette 1864 nord, boul. Pie-XI Val-Bélair, QC, G0A 4T0	323-83-2	2 376,20
19-004114-01-9	Mme Françoise Gilbert 253, place Bilodeau Val-Bélair, QC, G0A 4T0	323-54	408,52

<i>No de rôle</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette</i>	<i>Solde</i>
19-004145-01-8	M. André Gauvin 1, 52 ^e Avenue Val-Bélair, QC, G0A 4T0	323-72-2	1 040,55
19-004163-01-6	M. Jean-Paul Boutin 1980 nord, boul. Pie-XI Val-Bélair, QC, G0A 4T0	324-1, 325-1, 325-5	2 866,34
19-005044-01-1	PA RO Construction Inc. 2151, Boisjoli Sillery, QC, G1T 1E6	305-142	1 327,39
19-005056-01-7	PA RO Construction Inc. 2151, Boisjoli Sillery, QC, G1T 1E6	305-143	1 324,67
19-005358-01-9	M. Raynald Gagnon 1362, Gemmier Val-Bélair, QC, G0A 4T0	305-35	488,04
19-005425-01-2	M. André Thibodeau 1263, Galion Val-Bélair, QC, G0A 4T0	304-71, 305-120	772,30
19-005431-01-5	Mme Françoise Gilbert 253, place Bilodeau Val-Bélair, QC, G0A 4T0	304-77, 304-78	842,46
19-005434-01-1	M. Jean-Guy Caron 1284, Galion Val-Bélair, QC, G0A 4T0	305-77	1 868,63
19-005437-01-8	M. Gilles Royer 1268, Galion Val-Bélair, QC, G0A 4T0	305-80	982,90
19-005439-01-9	M. Jean-Yves Ferland 1255, Gaillard Val-Bélair, QC, G0A 4T0	305-82-1	521,05
19-005456-01-1	M. Elien Mercier 80, place Bilodeau Val-Bélair, QC, G0A 4T0	305-99	230,50
19-005458-01-2	M. Henri Caron 2301, Deblois, app. 12 Giffard, QC, G1E 3V9	305-101	60,14
19-005474-01-0	M. Jean-Guy Gilbert 253, place Bilodeau Val-Bélair, QC, G0A 4T0	304-79	183,12
19-005504-01-1	M. Charles Tardif 63, Pierre-Laporte Val-Bélair, QC, G0A 4T0	313-21	2 297,10
19-005547-01-6	Les Développements Valair Inc. 363, boul. Pie-XI Val-Bélair, QC, G0A 4T0	313-49	779,70
19-005548-01-1	Les Développements Valair Inc. 363, boul. Pie-XI Val-Bélair, QC, G0A 4T0	313-50	607,45
19-006011-01-4	M. Jean Roland Trépanier 1, 15 ^e Rue Val-Bélair, QC, G0A 4T0	307-13	1 899,86
19-006284-01-0	M. Denis Dupras 21, Pierre-Laporte Val-Bélair, QC, G0A 4T0	314-46	157,86
19-006334-01-1	M. Jean-Louis Fiset 21, rue Gaboriau Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-21	1 000,23
19-006401-01-4	M. Michel Bellerive 16, boul. Boissinot Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-42	480,43
19-006414-01-5	M. Réjean Lévesque 35, place Gignac Val-Bélair, QC, G0A 4T0	306-61	2 209,02
19-006433-01-9	M. Jean-Marc Gagné 49, 23 ^e Rue Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-85-3	3 079,00

<i>No de rôle</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Cadastré de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette</i>	<i>Solde</i>
19-006434-01-4	M. Yvon Grégoire <i>et Al.</i> 19 boul. Boissinot Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-86, 316-87	160,00
19-006443-01-3	M. Raynald Gagnon 27. place Gignac, C.P. 465 Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-95-1-1, 316-95-1-2	972,38
19-006448-01-1	Les Développements Valair Inc. 363, boul. Pie-XI, C.P. 69 Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-85-1	1 076,61
19-006449-01-6	M. Jean-Louis Fiset 21, Gaboriau Val-Bélair, QC, G0A 4T0	316-95-2	942,46
19-024114-01-2	Mme Nicole C. Gauthier 1308, Champdoré Val-Bélair, QC, G0A 1T0	270-32-65	581,15
19-024930-01-9	Mme Jos Lépine 1610, Notre-Dame Ancienne-Lorette, QC, G2E 3B5	943	78,63
19-024939-01-8	M. Napoléon Alain	944	100,49
19-026008-01-1	M. Paul-Henri Moreau 519, Châteauguay Québec, QC, G1N 2K6	270-37-1-4, 270-37-32-2	208,62
19-026010-01-2	M. Marcel Comeau 1195, Carillon Val-Bélair, QC	270-37-30	68,44
19-048611-01-9	M. Renald Cloutier 3325, avenue Dumas, app. 3 Québec, QC	270-28-A-37	75,63
19-048617-01-1	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-40	77,74
19-048619-01-2	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-41	77,74
19-048638-01-6	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-64	658,44
19-048656-01-4	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-80	61,03
19-048657-01-0	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-82	61,03
19-048659-01-1	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-84	61,03
19-048663-01-2	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	270-28-A-88	70,58
19-050303-01-4	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	276-1-1	174,68
19-050305-01-5	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	276-1-3	151,69
19-050307-01-6	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	276-1-4	151,69
19-050309-01-7	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	276-1-5	151,69
19-050311-01-8	Yves Germain Ltd 680, avenue Lenoir Ste-Foy, QC, G1X 3W3	276-1-8	174,68

<i>No de rôle</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette</i>	<i>Solde</i>
19-077128-01-6	Les Habitations Pierclou Ltée 50, St-Jean Québec, QC, G1R 1N5	440-34	161,49
19-077130-01-7	Les Habitations Pierclou Ltée 50, St-Jean Québec, QC, G1R 1N5	440-33	141,00
19-077132-01-8	Les Habitations Pierclou Ltée 50, St-Jean Québec, QC, G1R 1N5	440-32	141,61
19-077134-01-9	Les Habitations Pierclou Ltée 50, St-Jean Québec, QC, G1R 1N5	440-31	142,26
19-077136-01-0	Les Habitations Pierclou Ltée 50, St-Jean Québec, QC, G1R 1N5	440-30, 437-29	142,26
19-077138-01-1	Les Habitations Pierclou Ltée 50, St-Jean Québec, QC, G1R 1N5	440-29, 437-28	158,40
19-078144-01-6	M. Réginald Audet 1726, rue Iberville Val-Bélair, QC, G0A 1G0	418-24	141,36
19-078398-01-8	M. Jean Daigle 89, Dorchester, app. 12 Québec, QC, G1K 5Y4	418-38	114,19
19-078591-01-7	M. Raymond Lessard 1309, rue Israël Val-Bélair, QC, G0A 1G0	288-37,	1 510,34
19-078660-01-1	M. Jocelyn Savard 1045, Jovial Val-Bélair, QC, G0A 1G0	452-5-2	1 093,23
19-078683-01-7	Les Entreprises Pavard Ltée 1716, route Nationale, app. 2 Ancienne-Lorette, QC, G2G 1B6	210-55	446,10
19-078695-01-2	M. Sylvain Tremblay 1535, Everest Val-Bélair, QC, G0A 1G0	289-3, 290-17	679,55
19-078700-01-8	Mme Solange Hunter 1515, Everest Val-Bélair, QC, G0A 1G0	289-8, 290-22	763,04
19-078701-01-3	M. Claude Massicotte 1511, Everest Val-Bélair, QC, G0A 1G0	289-9, 290-23	96,23
19-078713-01-9	Développements Valair Inc. 363, boul. Pie-XI, C.P. 69 Val-Bélair, QC, G0A 4T0	290-1, 290-2, 290-3, 294-4, 292-2-3, 293-2, 293-3, 293-4, 293-5, 290-63	57,13
19-078752-01-1	M. Joseph Maltais 1375, Emelie Val-Bélair, QC, G0A 1G0		807,12
19-078776-01-2	M. Guy Barrette 1398, Egée Val-Bélair, QC, G0A 1G0	292-8	98,02
19-078778-01-3	M. Daniel Caron 1405, Emelie Val-Bélair, QC, G0A 1G0	292-12, 293-31	892,80
19-078783-01-1	M. Jean-Guy De Grâce 4482, de la Promenade St-Antoine-de-Tilly, G0S 2C0	293-7	218,79
19-078784-01-6	M. Jean-Guy De Grâce 4482, de la Promenade St-Antoine-de-Tilly, G0S 2C0	293-8	218,79
19-078787-01-2	M. René Giroux 1518, Eliot Val-Bélair, QC, G0A 1G0	293-11	665,32
19-078789-01-3	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-13	218,79

<i>No de rôle</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette</i>	<i>Solde</i>
19-078790-01-9	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-14	219,15
19-078791-01-4	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-15	219,36
19-078792-01-0	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-16	219,15
19-078793-01-5	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-17	218,79
19-078794-01-1	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-18	218,79
19-078795-01-6	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-19	218,60
19-078796-01-1	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-20	218,23
19-078797-01-7	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-21	217,86
19-078798-01-2	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-22	217,67
19-078799-01-8	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-23	217,29
19-078800-01-1	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-24	217,12
19-078809-01-1	Mme Diane Poulin 1511, Etienne Val-Bélair, QC, G0A 1G0	293-37	1 872,75
19-078811-01-1	M. Félicien Robichaud <i>et Al.</i> 1500, rue Etienne Val-Bélair, QC, G0A 1G0	293-39	2 730,72
19-078822-01-1	Mme Louise Jodoin 1520, Etienne Val-Bélair, QC, G0A 1G0	293-50	3 838,10
19-078850-01-4	M. André Bérubé <i>a/s</i> John P. Buzzetti 1288, avenue Green Ste-Foy, QC, G1W 3M3	270-39-51	926,40
19-078851-01-0	M. Marc Lanouette 1095, Chateaubriand Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-39-52	2 149,01
19-078852-01-5	M. Marc Lanouette <i>et Al.</i> 1105, Chateaubriand Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-39-53	2 129,18
19-078859-01-3	M. Jean-Claude Pelletier 1125, Chateaubriand Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-39-59-2, 270-39-60	868,61
19-079113-01-0	M. André Morin 1533, Eclair Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-28-A-47-2	299,81
19-079172-01-1	M. Pierre Vaillancourt 1075, Colombo Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-30-28	1 259,14
19-079175-01-8	Montego Const Ltd <i>a/s</i> M. Ernest Maheux 595 est, St-Joseph Québec, QC, G1K 3B7	270-30-31	276,38

<i>No de rôle</i>	<i>Propriétaire</i>	<i>Cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette</i>	<i>Solde</i>
19-079212-01-8	M. Lionel Landry 1349, Champdoré Val-Bélair, QC, G1A 1G0	270-31-28	802,83
19-079218-01-1	Montego Const Ltd a/s M. Ernest Maheux 595 est, St-Joseph Québec, QC, G1K 3B7	270-31-34	660,11
19-079313-01-7	M. Patrick Tardif 1673, Italie Val-Bélair, QC, G0A 1G0	288-112, 288-113	886,66
19-079462-01-8	M. Serge T. Latulippe 1530, Coleraine Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-26-A-12, 270-27-A-41	1 493,47
19-079481-01-1	M. Jean-Claude Drouin <i>et Al.</i> 1641, Courtrai Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-26-A-31	1 569,36
19-079523-01-9	Mme Irène Paradis 14, St-Arthur Pointe Gatineau, J8T 3C3	270-26-A-74	1 294,81
19-079528-01-6	Const Canadienne T.J. Inc. 85, rue Christian Beauport, QC, G1E 6G2	270-26-A-79	1 375,67
19-079539-01-6	M. Yvan St-Arneault 1560, Calcutta Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-27-A-48	534,68
19-079556-01-9	Const Canadienne T.J. Inc. 85, rue Christian Beauport, QC, G1E 6G2	270-27-A-65	422,33
19-079559-01-5	M. Raymond Serré 7948 est, place Cornouailles Charlesbourg, QC, G1H 4M5	270-27-A-68	2 906,61
19-079562-01-1	Multi-Actions Inc. 2750, chemin Ste-Foy Ste-Foy, QC, G1V 1V6	270-27-A-102	164,14
19-079572-01-6	M. Gaétan Tremblay <i>et Al.</i> 1565, Calcutta Val-Bélair, QC, G0A 1G1	270-27-A-71	884,24
19-079609-01-6	M. Gaétan Roy 1709, Iran Val-Bélair, QC, G0A 1G0	288-165, 419-1-13	603,28
19-079715-01-2	M. Gaston Brière 1437, Everest Val-Bélair, QC, G0A 1G0	289-27, 290-94	1 756,49
19-079776-01-5	M. Georges Zizka 870, rue Bon-Air Ste-Foy, QC, G1V 2P5	290-155	1 287,09
19-079779-01-1	M. Georges Chalifour 1506, Empire Val-Bélair, QC, G0A 1G0	290-158	1 712,81
19-079780-01-7	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-159	1 371,15
19-079781-01-2	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-160	1 371,31
19-079782-01-8	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-161	1 371,31
19-079784-01-9	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-163	1 330,70
19-079786-01-0	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-165	1 363,27

No de rôle	Propriétaire	Cadastré de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	Solde
19-079787-01-5	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-166	1 371,31
19-079788-01-1	Les Constr. J.M. Gagnon Inc. 2492, d'Estrees Neufchâtel, QC	290-167	1 399,42
19-079789-01-6	Développements Valair Inc. 363, boul. Pie-XI, CP. 69 Val-Bélair, QC	290-168	1 285,51
19-079802-01-5	M. Georges Zizka 870, rue Bon-Air Ste-Foy, QC, G1V 2P5	290-181	2 334,10
19-079816-01-1	Les Développements Valair Inc. 363, boul. Pie-XI, CP. 69 Val-Bélair, QC, G0A 4T0	290-195	1 220,78
19-079817-01-7	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	290-196, 292-21	271,50
19-079831-01-3	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	292-19, 293-65	219,67
19-079832-01-9	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	292-20	219,67
19-079840-01-2	Denis Paradis Inc. 1396, rue Ecosse Val-Bélair, QC, G0A 1G0	292-29, 293-73	180,25
19-079842-01-3	M. Gérald Tardif 1354, Eliot Val-Bélair, QC, G0A 1G0	292-31, 293-126	102,52
19-079844-01-4	M. Denis Gauthier <i>et Al.</i> 1370, Ecosse Val-Bélair, QC, G0A 1G0	292-33	960,36
19-079851-01-2	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-62	219,67
19-079852-01-8	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293,63	219,67
19-079853-01-3	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-64	219,67
19-079857-01-5	Denis Paradis Inc. 1845, rue Iberville Val-Bélair, QC, G0A 1G0	293-78	180,25
19-079860-01-1	Caisse Populaire de Villeneuve 1095, boul. des Chutes Villeneuve, QC, G1E 2G2	293-81	899,14
19-079881-01-6	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-102	213,50
19-079882-01-1	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-103	217,29
19-079883-01-7	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-104	217,29
19-079884-01-2	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-105	217,49
19-079885-01-8	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-106	217,67
19-079886-01-3	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-107	217,67

No de rôle	Propriétaire	Cadastre de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette	Solde
19-079887-01-9	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-108	217,67
19-079888-01-4	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-109	217,49
19-079889-01-0	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-110	217,49
19-079890-01-5	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-111	217,29
19-079891-01-1	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-112	217,29
19-079892-01-6	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-113	238,32
19-079893-01-1	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-114	241,31
19-079894-01-7	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-115	241,31
19-079895-01-2	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-116	241,51
19-079896-01-8	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-117	241,51
19-079897-01-3	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-118	241,73
19-079898-01-9	Les Imm Sénéchal Inc. 1451, rue Bégin Chicoutimi, QC, G7H 4P8	293-119	266,77
19-079945-01-3	M. Jean-Claude Gingras 1415, Calais Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-25-32	243,31
19-080386-01-2	M. Yvon Gamache 2131, Ledroit, app. 5 Québec, QC	196-6	692,88
19-080420-01-6	M. René Bernier <i>et Al.</i> 1060, Emérillon Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-32-72	1 930,45
19-080499-01-7	Les Entreprises Lau Ter Inc. 1032, Emérillon Val-Bélair, QC, G0A 1G0	270-33-24	1 310,52
19-080696-01-8	Les Constructions Élégance Inc. 3745, boul. Hamel Les Saules, QC, G2E 3H1	447-58	1 558,20
19-083023-01-6	M. Yves Gagnon 1831, Industrielle Val-Bélair, QC, G0A 1G0	453-1	3 587,51
19-083026-01-2	M. Gaston Matte 1832, Industrielle Val-Bélair, QC, G0A 1G0	451-1-3, 454-1-2	1 843,73
19-083045-01-6	M. Jocelyn Savard 1045, Jovial Val-Bélair, QC, G0A 1G0	452-5-1	1 023,68

Québec, le 20 décembre 1979.

La personne désignée par la Commission municipale du Québec,
LOUIS MARTIN PARIS.

Erratum

**Ordonnance numéro 07-79 du
ministre de l'Énergie et des Ressources**

Veillez corriger l'annexe «A» de l'avis publié à la page 10368 de l'édition numéro 49 du 8 décembre 1979 comme suit:

a) A l'article 1, douzième ligne, lire: «Canton de Fi-

guery, Abitibi-Est» au lieu de: «Canton de Cuvier, Abitibi-Est».

b) A l'article 2, deuxième ligne, lire: «Canton de Cuvier, Abitibi-Est» au lieu de: «Canton de Figuary, Abitibi-Est».

4493-0

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI SUR LES

	Page
COOPERATIVE D'HABITATION BELLE VUE DE QUEBEC (<i>Formation</i>)	92
COOPERATIVE D'HABITATION LA JOIE DE VIVRE DE L'ANGE-GARDIEN (<i>Formation</i>)	92
COOPERATIVE D'HABITATION L'ESPOIR DE STE-APOLLINE (<i>Modification des fins d'une association</i>)	92
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-VICTOR (<i>Changement de raison sociale</i>)	92

AVIS DIVERS

CENTRE DES DOMINICAINES MISSIONNAIRES (<i>Dissolution</i>)	92
DESSERTTE DE SAINT-RICHARD DE GATINEAU (LA) (<i>Suppression</i>)	92
MONTREAL, VILLE (<i>Rachat d'obligations</i>)	93
POINTE-AUX-TREMBLES, CITE (<i>Requête</i>)	95
PRODUCTIONS MOREAU-BENOIT INC. (LES) (<i>L.P. article 12</i>)	95
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUEBECOISE NORD-OUEST INC. (<i>L.P.</i>)	95
SODEQ DE L'EST DU QUEBEC (<i>L.P.</i>)	95
SODEQ DU BASSIN RICHELIEU INC. (<i>L.P.</i>)	95
SODEQ-ESTRIE INC. (<i>L.P.</i>)	95
SUCCESSION JACQUES TURCOTTE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	95

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BOUCHER, DESIRE	96
BOUCHER-PAGE, GERMAINE, DITE MADELEINE DITE JEANNINE	96
DI BENEDETTO, FRANCO	96
DROULISKOS, JAMES CONSTANTINE (DIMITRIOS DROULISKOS)	96
DRYSDELLE, ROGER	96
FILION, JOSEPH JULIEN CHARLES	96
FLEURY, MARIE FERNANDE	96
FRAHM, ECKHARDT WOLFGANG	96
JEAN BON, ROSE DE LIMA	97
JOSEPH JULES FERREOL	97
KRUPP, REGINA JOY	97
LAHAIE LAVOIE, ARMANDE	97
LAPINTE, OSWALD	97
LARIVIERE, MARIE JEANNE AUDELAIN	97
MITCHELL, JACQUES	97
PANS, RICHARD THOMAS	97
TASSEL, LILIANE MADELEINE MARIE JEANNE	97
TOKE, GEORGE WLADIMIR	97
TRUCHON, JOSEPH AUGUSTE MARCEL CLAUDE	98
WOZNIAK, JOSEPH	98

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE REGULIER	62
— CAMIONNAGE SPECIALISE	65
— ECOLIER	53
— LOCATION	77
— PRODUITS NOMMES	71
— TAXI	53
— TRANSPORT EN VRAC	80
— VOYAGEUR	51
INTRODUCTION DE REQUETES	
— MONTREAL	33
— QUEBEC	41
— QUEBEC (<i>Transport de déchets</i>)	49

COMPAGNIES — LOI SUR LES**ABANDON DE CHARTE**

	Page
AMENAGEMENT & RECHERCHE COMETE INC.	3
ARNEF CORP.	3
ATELIERS DE RENOVATION DE VERDUN	3
AUTOMATIC VULCANIZERS OF CANADA, LTD.	3
BELANGER (F. & W.) & FRERE LIMITEE	3
BESCO TRADING INC.	3
BOURGUIGNON STEAK HOUSE INC. (LE)	3
BRUNET (ANDRE) INC.	3
CHAMPEAU (JACQUES) LTEE	3
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION G.L.V. LTEE	3
CONTINENTAL AUTOMOTIVE LTD.	3
CORPORATION DE GESTION HEP	3
CREDIT NOTRE-DAME INC. (LE)	3
DECORATION DE BOIS TOURNE C. & D. INC.	3
DUBOIS (GERARD) INC.	3
DUFOUR (W.A.) LTEE	3
ENTREPOTS A-I INC. (LES)	3
ENTREPRISES D.M. MUMFORD INC. (LES)	4
ENTREPRISES LU-BAR INC.	4
ENTRETIEN PAR-EX LTEE	4
FEDERATION DES SEMAINES CULTURELLES DU CANADA FRANCAIS	4
FIFTH AVENUE STORES LIMITED	4
FONDATION MARIUS COTE	4
H. & M. CONSTRUCTION LTD.	4
IMPERIM LTEE	4
IMPORTATIONS ASCA INC. (LES)	4
IMPRESSION M.D. INC.	4
JEST INVESTMENTS CO. LTD.	4
LAC BLEU INVESTMENT CORP.	4
LOU-ED INVESTMENTS CO. LTD.	4
MARCANOR INC.	4
MARCHES D'ALIMENTS LASALLE LTEE	4
MARCIL (ROBERT) INC.	4
MATERIAUX DE CONSTRUCTION ACTON INC.	4
MORIN (J.P.) LTEE	4
MUDDIMAN INDUSTRIES LIMITED	4
MUDLAC GOLD MINES LIMITED (N.P.L.)	4
NIR INVESTMENT INC.	4
OVERSEAS TEXTILES LTD.	5
PERRON & FILS LIMITEE	5
PLACEMENTS STE-ANNE LTEE	5
SAMCY INVESTMENTS CO. LTD.	5
SCIERIE PRICE (SHIPSHAW) LIMITEE (LA)	5
SCIMEDICA INC.	5
SERVICES TECHNIQUES AFFILIES LTEE	5
SHORTER DIRECT MARKETING INC.	5
SOREBEC INC.	5
TABAGIE LE CALUMET QUEBECOIS (1976) INC. (LA)	5
TASSE (MICHEL) INC.	5
TOWNIES BOUTIQUE INC.	5
TRACTOBEC LTEE	5
TRANSPORT INTERPROVINCIAL D'ANJOU INC.	5
VALENTE (A.) LTD.	5
VALLEY PAVING COMPANY LIMITED (THE)	5

ADMINISTRATEURS (Article 84)

ALIMENTATION DES JARDINS INC.	6
APPAREILLAGES ELECTRIQUES KEARNEY INC. (LES)	6

COMPAGNIES — LOI SUR LES

ADMINISTRATEURS (Article 84) — suite

	Page
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC WINNETOU	6
AUTOBUS EMILIE COTE INC.	6
AUTOMOBILES LAHAIE INC.	6
BEAURIVAGE & METHOT INC.	6
BLONDEAU (GILLES) ET COMPAGNIE	6
BOIS CHAMPIGNY INC.	6
CAMCORP LTD.	6
CENAT LTD.	6
CENTRE RADIOLOGIQUE SHERBROOKE INC. (LE)	6
CLINIQUE D'ESTHETIQUE MEDICA LTEE	6
CLINIQUE RADIOLOGIQUE AUDET INC.	6
CLUB DE GOLF CONTINENTAL INC.	6
CLUB DE RACQUETBALL DU LAC INC.	6
CLUB DE SKI DE RANDONNEE ET SKI DE FOND LA FOULEE DE ST-MODESTE	6
CLUB DE TENNIS AYLMEYER	6
CLUB DES SPORTIFS DU LAC JERRY INC. (LE)	6
CLUB SPORTIF LE BOULEAU INC.	6
COMITE D'EDUCATION AUX ADULTES DE LA PETITE BOURGOGNE ET DE ST-HENRI (LE)	7
COMPAGNIE DE DANSE EDDY TOUSSAINT	7
COMPAGNIE MONTREAL TRUST	7
CONSTRUCTION TIBO INC.	7
CONTREPLAQUE NATIONAL INCORPOREE	7
CORPORATION DU CONSEIL DES CITOYENS DU MONDE AU QUEBEC INC. (LA)	7
DATABEC LTEE	7
DESCAM INC.	7
DIFFUSION COMMUNAUTAIRE DE LA MITIS INC.	7
DOMICILES POP INC.	7
ECOMED INC.	7
EMBALLAGES EXCEL LTEE	7
ENTRETIEN D'EDIFICE PINKHAM & FILS INC.	7
FEDERATION QUEBECOISE DE TIR	7
FLEURISTE-TAXIDERMISTE LE NATURALISTE INC.	7
FOYER DORVAL	7
INSTITUT DES CIVILISATIONS COMPAREES DE MONTREAL	7
LABONTE (JOSEPH) & FILS INC.	7
LABORATOIRE D'OPTIQUE M. & J. LEBLANC INC.	7
LEAHY & FILS INC.	7
LIGUE DE TAXIS DE CHATEAUGUAY INC. (LA)	7
LOISIRS POUR HANDICAPES DE ST-HYACINTHE INC. (LES)	8
METALLURGIE PELCHAT INC.	8
MIELS LABONTE INC. (LES)	8
Ogilvy (Laurie C.) & Sons, Ltd.	8
PALMER-LEVITON LIMITED	8
PAQUET INC.	8
PHILIBERT (CLEMENT) & FILS ASSURANCES LTEE	8
PIECES D'AUTO BEAUCHEMIN & LUSSIER LIMITEE (LES)	8
PLACEMENTS R. CYR INC.	8
PLACEMENTS R.H. LTEE	8
RADIO C.K.P.B. LTEE	8
S.H.R.M. QUEBEC INC.	8
SACKS ENTERPRISES INC.	8
SOCIETES DES HOTELS MERIDIEN (CANADA) LTEE	8
SOURIRE A LA VIE INC.	8
SPRATT (JACK) MFG. INC.	8
SUPERVAC INC.	8
SYMAGE INC.	8
TEXTILES MARQUIS INC.	8
THEATRE ARMENIEN DE MONTREAL	8

COMPAGNIES — LOI SUR LES**ADMINISTRATEURS (Article 84) — suite**

	Page
TRANSPORTS COUTURE & FILS LTEE	8
TRANSPORT REAL INC.	9
VIDEO TECHNIQUE QUEBEC INC.	9
VILLAGES ETUDIANTS INC. (LES)	9
VINET (F.) INC.	9
VOYAGE LA CHAUDIERE INC.	9

CHANGEMENT DE NOM

ASSURANCES LALONDE & FAUBERT INC.	9
DROLET, SANIFORME INC.	9
MEUBLES NANTES INC.	9
MITCHELL SPORTS CANADA INC.	9
RESTAURANT LE LIMBOURG INC.	9
SOCIETE LOGEONS-NOUS NOUS-MEMES DU LAC-ST-JEAN INC. (LA)	9
SPORTS MITCHELL CANADA INC.	9
VETEMENTS SPORTS LA CHAUDIERE INC.	9
VETEMENTS SPORTS RAYMOND BOISVERT (FRONTENAC) INC.	9

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ALIGNEMENT REPENTIGNY INC.	98
ANJOU POWER CRANE RENTALS INC.	98
B & M YARN SALES LTD.	98
BELOFF BROTHERS LTD.	98
C. M. SECURITIES LIMITED	98
CANABEC SECURITE INC.	98
CAPITOL STEEL PRODUCTS LTD.	99
CHALIBAR HOLDING CORPORATION LTD.	99
CHAMI (T.J.) INC.	99
CLUB SEIGNEURIE DE GRAND PRE LIMITEE (LE)	99
COMPAGNIE DE PANTALONS ET GILETS OLYMPIQUE LTEE (LA)	99
CORPORATION DE GESTIONS CHALIBAR LTEE (LA)	99
DAL CARON CO. LTD.	99
DAL CARON LTEE	99
ENTREPRISES JENJO INC. (LES)	99
EQUIPEMENT FORIND INC.	99
FABAS IMPORT INC.	100
GRUES MOBILES INC. (LES)	100
IMMEUBLES PETITE VALLEE LTEE (LES)	100
INTERPUBLICATION (CANADA) LIMITEE	100
LEMIRE & FRERES LTEE	100
L'ESPERANCE (G. R.) INC.	100
MOBIL CRANES INC.	100
MONUMENTS TODORO & BIGRAS LTEE	100
OLYMPIC PANTS & VEST CO. LTD.	99
PAVAGE VICTORIA INC.	100
PISCINES D.L. INC.	100
PLASTIQUES YLA INC. (LES)	101
SHIRTMATE LTD.	101
WINDSOR DRESS CO. LTD.	101

DOMICILE LEGAL (Article 30)

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA VILLE DE RICHELIEU INC.	10
BOUTIQUE DU SPORTIF LACHUTE INC.	10
BRASSEUR, COURNOYER INC.	10
BUFFET ANDRE LTEE	10
C.L. ELECTRIQUE INC.	10
CARON (GEO) TRANSPORT (MANIWAKI) INC.	10

COMPAGNIES — LOI SUR LES

DOMICILE LEGAL (Article 30) — suite

	Page
CARREFOUR DES RETRAITES DE MONTREAL-NORD INC.	10
CENTRE CINE-VIDEO DU FAUBOURG	10
CHAUBLEC INC.	10
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL FERMONT, NO. 6880 (LES)	10
CHOQUETTE & COMPAGNIE LIMITEE	10
CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-JULIE	10
CLUB DES HANDICAPES DU LAC ST-LOUIS	10
CLUB RECREATIF DES POLICIERS ET POMPIERS DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH	10
CLUB TOURISTIQUE TRIFLUVIEN (1978) INC.	10
COLLEGE STE-MARIE-PAVILLON EMILE-GERARD INC.	10
COMITE DE CITOYENS ESPACES VERTS LASALLE INC.	10
COMITE DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE (1979) POUR UNICEF QUEBEC	11
COMITE DES LOISIRS DE CLARENCEVILLE INC.	11
COMPAGNIE D'ACOUSTIQUE ET DE PARTITIONS UNIE INC. (LA)	11
COMPAGNIE DE DISTRIBUTIONS BIRE INC. (LA)	11
COMPAGNIE DE PORTEFEUILLE TAN FEE WONG INC.	11
COMPAGNIE DU BEAU MEUBLE (KENOGAMI) LTEE (LA)	11
CONSEIL MANIWAKI, NO 3063 DES CHEVALIERS DE COLOMB	11
CONSTRUCTEURS EN TUYAUTERIE S.R.C. LTEE (LES)	11
CONSTRUCTION JANTE INC.	11
CONSTRUCTION SYLT LTEE	11
CORPORATION ESTBEC INC.	11
COULIS CANADA LTEE (LES)	11
COUVRE-PLANCHER PELLERIN INC.	11
CUISINES VALGER INC. (LES)	11
DEPANNEUR LUCERNE INC.	11
DESCAM INC.	11
DESSUREAULT & FILS LTEE	11
DIFFUSION COMMUNAUTAIRE DE LA MITIS INC.	11
DORAY (JEAN-GUY) ET ASSOCIES INC.	11
DUSSAULT (F.) ET FILS INC.	11
DUVARON INC.	12
ENTREPRISES IMMOBILIERES J.R.M.F. LTEE (LES)	12
ENTREPRISES JACQUES DESPARIS INC. (LES)	12
ENTREPRISES LE BAHUTIER (1978) INC. (LES)	12
ENTREPRISES ROMSCAN LIMITEE (LES)	12
EQUIPEMENTS G.R. INC.	12
EXCAVATION ST-JEROME INC.	12
EXCAVATION VALIQUETTE LTEE	12
EXCAVATIONS LOUBIER INC.	12
FILMS MOJACK LTEE	12
FOR-NET INC.	12
FOUR TEN INVESTMENT CORP.	12
GAGNON (IRENE) & ASSOCIES INC.	12
GARAGE ANDRE DESROCHERS INC.	12
GARAGE FLORENT BEGIN INC.	12
GARAGE PATRICK GAGNE INC.	12
GARAGE R. A. B. INC.	12
GESTION JOSPER LTEE	12
GESTION MICHEL MORIN INC.	12
GESTION SOFIA LTEE	12
GIULIANI (G.) INC.	12
GOOD EARTH CORPORATION (THE)	13
GRISE (BRUNO E.) TRANSPORT INC.	13
GUICHAU INC.	13
GUILBAULT (PAUL) PRINTING SERVICE LTD.	13
GUTTMAN (L.) LIMITEE	13
HABITAT INTERNATIONAL INC.	13

COMPAGNIES — LOI SUR LES**DOMICILE LEGAL (Article 30) — suite**

	Page
HAMELIN ELECTRIC INC.	13
HOTEL MC NEIL LTEE	13
HYDRADE FUEL OIL CO. LTD.	13
JARDINS REED LTEE	13
JOAILLERIE FUTURA INC.	13
JOUJOUTHEQUE RICHELIEU INC.	13
LAGES CORP.	13
LAMPOLITE INC.	13
LEBRUN (YVON) LTEE	13
LEFRAN HOLDINGS LTD.	13
LEO AUTOMOBILE LTEE	13
LIBRAIRIE JACLO INC.	13
LITHOGRAPHIE IBERVILLE LTEE	13
LOISIRS CALIXA-LAVALLEE	13
MAGOG EXPRESS INC.	13
MAISON HOSANNA	14
MARCHE D'ALIMENTATION ST-AUGUSTIN INC.	14
MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES J. LEBLANC INC.	14
MAROTTE & SAMSON INC.	14
MOSEL SALES LTD.	14
MOUVEMENT D'ACTION POPULAIRE DE LIMOILOU	14
NICHEE DE PIEDMONT INC. (LA)	14
OPCO INC.	14
PAYMATIC (1972) LTEE	14
PAYSAGISTE LA VERENDRYE INC.	14
PAYSAGISTES D.C.M. INC. (LES)	14
PLACEMENTS IMAGINEX LTEE (LES)	14
PLACEMENTS OLIER INC.	14
PLACEMENTS ROBERT LEMAY INC. (LES)	14
PLOMBERIE ALLAIRE & FILS INC.	14
PLOMBERIE F. BLANCHET LTEE	14
PLOMBERIE MONT-CARMEL INC.	14
PROMEDIA INC.	14
PUISATIERS LAVAL INC.	14
QUIMPORT LTEE	14
RELAIS TERRAPIN INC. (LE)	14
REN-WIL ORIGINALS INC.	15
RESTAURANT CARUSO INC.	15
RESTAURANT YEN KING INC.	15
ROC CONSTRUCTION INC.	15

FUSION DES COMPAGNIES

MATERIAUX RENOMAT INC.	15
-----------------------------	----

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE)

ACCOMMODATION ROLAND LANGLOIS INC.	15
ACIER AGENOR MENARD ET FILS INC.	15
AGENCE CENTRALE DE PERSONNEL M & M LTEE	15
ALIGNEMENT G.F. INC.	15
ALIMENTS INDUSTRIELS SOU QUAN (CANADA) LTEE (LES)	15
ALUMINIUM ALPHA (1979) INC.	16
ANTIQUITES ABRAHAM INC. (LES)	16
ARBORIA INC.	16
ASSURANCES ANDRE VACHON LTEE	16
ATELIER DE COUPE L'ELEGANCE INC.	16
ATELIERS D'AFFUTAGE COTE-NORD INC. (LES)	16
AU GEANT NADS LTEE	16
BIJOUTERIE HUDON ET FRERE INC.	16

COMPAGNIES — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE) — suite

	Page
BRASSERIE STE-GERTRUDE INC.	16
CARLI (CLAUDE) INC.	16
CASSE-CROUTE LE ROMARIN INC.	16
CENTRE D'ALIMENTATION RICHARD MORIN INC.	16
CENTRES D'ESTIMATION LA MAURICIE INC.	16
CHAUSSURES LEGARE INC.	16
CLUB D'INVESTISSEMENT CERCADA INC. (LE)	16
CONSTRUCTION C. THEBERGE INC.	16
CONSTRUCTIONS P.E. MARTIN ET FILS INC. (LES)	16
CROQUETTES DES SOURCES INC. (LES)	16
DEMERSERIE INC. (LA)	16
DISTRIBUTIONS ARTISTIQUES LAURENT & MICHEL INC. (LES)	16
DISTRIBUTIONS JANOR INC. (LES)	16
EDITIONS VILLE-MARIE INC. (LES)	17
ENTREPRISES B.C.G.S. LTEE (LES)	17
ENTREPRISES BONNES NOUVELLES INC. (LES)	17
ENTREPRISES HEPO INC. (LES)	17
ENTREPRISES J.C. NOLAN INC. (LES)	17
ENTREPRISES JEANINE ROY INC. (LES)	17
ENTREPRISES R. ET R. CHOLETTE INC. (LES)	17
ENTREPRISES VALERE POULIN LTEE (LES)	17
ENTRETIENS B. F. G. INC. (LES)	17
EQUIPEMENTS RINGUETTE INC. (LES)	17
FERME BLE D'ORGE LTEE	17
FERME BOVINE DE WEEDON INC. (LA)	17
FERME D'ELEVAGE DES TOURNESOLS INC.	17
FERME DES COLOMBETTES INC.	17
FERME DUSSAULT INC.	17
FERME EVRAY INC.	17
FERME J.G. DE GRANPRE INC.	17
FERME J.R. & N. TARDIF INC.	17
FERME PELADEAU ET FILS INC.	17
FERME PIERRE ET JACKY INC.	17
FERME RICHARD GRAVEL INC.	17
FERMES FERNAND CARDIN & FILS LTEE (LES)	17
FERMES R.M. DESMARAIS & FILS INC. (LES)	18
FERMES 3-R LTEE (LES)	18
FROMAGERIE DES MONTS INC. (LA)	18
GARAGE AMATO & FILS INC.	18
GARAGE R.J.L. BRODEUR INC.	18
GESTION G. DOYON INC.	18
GESTION GLENGARRY (QUEBEC) INC.	18
GESTIONS ALEMCO LTEE	18
GOUTTIERES BERTRAND OUELLET INC. (LES)	18
HAMEL & MONDOU INC.	18
HUILES ET PNEUS CELESTIN INC.	18
INSTALLATIONS ELECTRIQUES C. NADEAU INC. (LES)	18
INSTALLATIONS ERIC INC. (LES)	18
ISMA INC.	18
LAVE-AUTO BAILLARGEON INC.	18
LIBRAIRIE FRANCE-QUEBEC INC.	18
LITIERE JOYAL INC.	18
LOCATION DE GARAGES ROLAND ROY INC.	18
MACEFORD INVESTMENTS INC.	19
MANUFACTURES ST-ALFRED INC. (LES)	18
MARTEL (YOLANDE) & FILS INC.	18
MEUBLES ET DECORS J. D'ANJOU LTEE	18
MEUNERIE MOBILE CARON INC.	18

COMPAGNIES — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE) — suite

	Page
OPERATIONS B.H. INC. (LES)	19
PALETTES BECANOUR INC.	19
PARIS (LUC) INC.	19
PETITS AUX GRANDS PIEDS INC.	19
PIECES D'AUTO LOUISEVILLE INC.	19
PLACEMENTS MACEFORD INC. (LES)	19
PLACEMENTS X INC. (LES)	19
PLOMBERIE ROGER VIGER INC.	19
PRODUCTIONS CLAUDE FORGET INC. (LES)	19
PRODUCTIONS MOREAU-BENOIT INC. (LES) (<i>Correction</i>)	95
PRODUCTIONS ORANGE INC. (LES)	19
QUINCAILLERIE JEAN-YVES BEDARD INC.	19
RACONTAGES DU BONHOMME SEPT-HEURES INC. (LES)	19
REFRIGERATION L.L. INC.	19
REGULATECH INC.	19
RUSSELL CHIASSON & ASSOCIES LTEE	19
SALON-BAR CHEZ BERTRAND DALLAIRE INC.	19
SERRES DU RANG 4 D'AMOS (1979) INC. (LES)	19
SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER LA CAPITALE INC.	19
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUEBECOISE NORD-OUEST INC.	19
SOCIETE DE LOGISTIQUE IMMOBILIERE SOLOGIM INC. (LA)	19
SODEQ DE L'EST DU QUEBEC	95
SODEQ DU BASSIN RICHELIEU INC.	95
SODEQ-ESTRIE INC.	95
SOU QUAN INDUSTRIAL FOODS (CANADA) LTD.	15
SOUURES G. CASTONGUAY INC. (LES)	19
STATION-SERVICE B.L. (EASTMAN) INC.	20
SYSTEMES INTERPHASES HOLOVISUELS (QUEBEC) LTEE	20
TECHNOSOUE INC.	20
THERMO-POMPE INC.	20
TRANSPORT BRUNO BOULIANNE LTEE	20
TRANSPORTS M. & P. VAILLANCOURT INC.	20
VILLAGE-SOLEIL MONT-CASCADES INC.	20

LETTRES PATENTES (3^e PARTIE)

ASSOCIATION DES AINES COREENNE DU GRAND MONTREAL INC. (L')	20
ASSOCIATION DES ANGLOPHONES DE L'ESTRIE INC. (L')	20
ASSOCIATION DES CARTOGRAPHES DU QUEBEC	20
ASSOCIATION DES PAROISSIENS DE SAINT-JEAN-DE-BREBOEUF INC.	20
ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE MONTREAL ET SA REGION (L')	20
ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE QUEBEC ET SA REGION (L')	20
ASSOCIATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE SHERBROOKE ET LA REGION DE L'ESTRIE (L')	21
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET RESIDANTS DU MONT-COMI INC. (L')	21
ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN DIETETIQUE (TECHDIET)	21
ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE L'ESTRIE INC. (L')	21
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES ADASC ..	21
ASSOCIATION REGIONALE DES MUSICIENS ET ARTISTES DU DISTRICT ADMINISTRATIF 04 (ARMADA-04) INC.	21
BENEVOLES DE DOLBEAU INC. (LES)	21
CARNAVAL DE CLARKE CITY INC. (LE)	21
CLUB DE BRIDGE ET D'ECHECS NEO-CANADIEN	21
CLUB DE HOCKEY LE PETIT-BOURG INC.	21
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-NAZAIRE-D'ACTON INC.	21
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BROMPTONVILLE INC.	21
CLUB OPTIMISTE ROXTON FALLS INC. (LE)	21
CLUB RYTHMIQUE QUESTO INC.	21
COIND'TROP (LES)	21

COMPAGNIES — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES (3^e PARTIE) — suite

Page

COMITE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE ST-GEDEON INC. (LE).....	21
COMITE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE ST-PAUL-DU-NORD INC.	21
COMITE INTER-MUNICIPAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LABELLE INC.	22
COMMISSION DES LOISIRS LANGELIER INC.	22
DES LIVRES ET DES JEUNES INC.	22
ENGLISH SPEAKING TOWNSHIPPERS ASSOCIATION INC.	20
EQUIPE DE TENNIS LES PAIRES	22
FAMILLE JESUS DE BETHLEEM	22
FONDATION GRANDE LIGNE INC.	22
GRANDE LIGNE FOUNDATION INC.	22
KOREAN SENIOR CITIZENS ASSOCIATION OF GREATER MONTREAL INC. (THE)	20
LIGUE DE QUILLES INDEPENDANTE DE ST-ROMUALD INC. (LA)	22
NASKAPI RADIO	22
RADIO NASKAPI	22
QUESTO RYTHMIC CLUB INC.	21
RADIO-COPAIN DE NOMINGUE INC.	22
REQUINS DE LA PISCINE ST-DENIS (LES)	22
SERVICE DE BENEVOLAT DU CENTRE DE SANTE DE L'ARCHIPEL INC.	22
SKIEURS DE L'ILE INC. (LES).....	22
SOCIETE AMICUS CURIAE INC.	22
THEATRE D'ICI INC. (LE)	22
THEATRE SANS DETOUR	22
TROUPE CORPS & SON INC. (LA)	22

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

AGENCE DE VOYAGE ROBERT SAUVE INC.	23
ASTER CORPORATION	23
AUTOBUS DOSTIE INC.	23
BEAUSEJOUR & FRERE INC.	23
BILODEAU (L.) ET FILS LTEE	23
BOUCHARD (S.M.) (1978) INC.	23
BUMEDA LIMITED	24
BUMEDA LIMITEE	24
CAMIONS UNION INC.	25
CENTRE DU REMBOURREUR J.G.R. INC.	24
CIE DE TRANSPORT DE BERTHIERVILLE INC. (LA)	23
CONSTRUCTION LEVESQUE & DUBE INC.	23
CORPORATION DE PRODUITS DE CUIR EXCLUSIFS (LA)	23
CYFBEL LTEE	23
DALSAN HOLDINGS LTD.	23
ENTREPRISES CLAUDALE INC. (LES).....	23
FONDOIR LAURENTIDE INC.	23
FOUCAULT, PONTIAC-BUICK INC.	23
GESTION PAUL LANCTOT INC.	23
IMPRIMERIE MONTREAL OFFSET INCORPOREE	23
JOVAN INC.	23
LAURENTIDE RENDERING INC.	23
LIMAC HOLDINGS INC.	24
LINEBERT INC.	24
LIPKER INC.	24
LOCATION SANITAIRE JACQUES-CARTIER INC.	24
LOCATION SANITAIRE JACQUES-CARTIER INC.	24
MARTINEAU (HENRI) INC.	24
MINES SILVERMAQUE LIMITEE (LES) (N.P.L.)	24
MIRON (A.) & FRERE INC.	24
MOFFET (L.) CIE LTEE	24
PLACE DES BAMBINS (QUEBEC) INC. (LA)	24

COMPAGNIES — LOI SUR LES**LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — suite**

	Page
PLACEMENTS D'AUTEUIL INC. (LES)	24
PLACEMENTS HELICOLAC INC. (LES)	24
PLACEMENTS M.L.A. LTEE	24
PLACEMENTS R ET M BEAUSEJOUR INC. (LES)	23
POITRAS, FILION ET ASSOCIES INC.	24
REHEL (JEAN-GUY) INC.	24
RESTAURANT KATON INC.	24
ROBIVAC INC.	24
SILVERMAQUE MINING LIMITED (N.P.L.)	24
SOCIETE DE GESTION JACQUES-GUY BELIVEAU INC.	24
STANLEY BUMEDA LIMITED	24
STANLEY BUMEDA LIMITEE	24
TEXTILES A.M.I. INC.	25
TRANSELEC INC.	25
TRAVERSE RIVIERE-DU-LOUP-ST-SIMEON LIMITEE (LA)	25
UNION TRUCK SALES INC.	25
VENTES FORD C.A.M. INC. (LES)	25
VENTES FORD MAURICIE INC. (LES)	25
WILSON (H.C.) & FILS LIMITEE	25

SIEGE SOCIAL (Article 84)

NANTES FURNITURE INC.	25
QUEFROST INC.	25
RESTAURANT LE NAVIRE INC.	25

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI SUR LES**PERMIS**

MAPLE REALTY INVESTMENT INC.	25
-----------------------------------	----

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITE**

BLAQUIERE, ERROL	101
MARTIN, ADRIEN	101
PRESCOTT, ROBERT LEO	101
TREMBLAY, ROLANDE	101

DECLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIETES — LOI SUR LES**FORMATION**

INGESCOBEC INC., SOCIETE EN COMMANDITE	26
SOCIETE D'INVESTISSEMENT DEGAS, SOCIETE EN COMMANDITE (LA)	26

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Etat sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1^{er} septembre 1979 au 30 septembre 1979</i>)	102
PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>Remplacement du représentant officiel de Notre-Dame-de-Grâce</i>)	102
PARTI QUEBECOIS (<i>Remplacement de représentants officiels</i>)	102

MINISTRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

FORESTVILLE, VILLE (<i>Fusion</i>)	103
SAINTE-PACOME, MUNICIPALITE (<i>Fusion</i>)	104

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES****ASSURANCES, LOI SUR LES**

Page

AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICAT D'AGENT D'ASSURANCE	106
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PA- ROISSE DE ST-JACQUES-LE-MINEUR (LA) (<i>Dissolution</i>)	106
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE VERCHÈRES (LA) (<i>Deman- de fusion</i>)	106

EDUCATION**MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE**

DES ERABLES (<i>Annexion</i>)	106
---------------------------------------	-----

ÉNERGIE ET RESSOURCES**DIVERS**

ORDONNANCE NUMÉRO 07-79 DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES (<i>Erratum</i>)	149
---	-----

PROCLAMATION(S)

Mise en vigueur du cadastre de certaines parties du territoire	107
--	-----

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	108
---	-----

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RECOLTE DU QUÉBEC

CULTURES DE SERRE (<i>Prix unitaires et taux de cotisation</i>)	117
---	-----

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES**

A. V. A. IMPORT-EXPORT LTD.	26
ACME CONTRACT SALES LTD.	26
ADMINISTRATION CORPORATION LIMITED	27
ALARY (ALBERT) LIMITEE	26
ARCHAMBAULT (CLEMENT) INC.	26
AUTO-CAM PNEUS & ACCESSOIRES INC.	26
AUTO-CAM TIRES & ACCESSOIRES INC.	26
B. M. PLUMBING INC.	30
B & S INC.	26
BEAUCE MINING EXPLOITATIONS INC. (<i>N.P.L.</i>)	28
BEAULIEU & FRÈRE INC.	26
BLAIS AUTO ÉLECTRIQUE LTEE	26
BLAKE (R.P.) INC.	26
BOÎTES À FLEURS ILLIMITÉES	26
BOUTIQUE AUX TROUVAILLES INC. (LA)	27
BOUTIQUE LA BASTILLE INC.	27
BOUTIQUE LAMPY INC.	27
BRESSANI (A.) & ASSOCIATES INC.	27
BRESSANI (A.) & ASSOCIÉS INC.	27
CABARET PAGODA INC.	27
CALI'S DISCOUNT MART INC.	27
CALMOR ELECTRONICS LTD	27
CANADIAN LINEN SUPPLY LIMITED	27
CANNAT LIMITED	27
CHARRON (L.R.) INC.	27
CHAUFFAGE BIRON INC.	27
CHEZ REJEAN INC.	27

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
CIE DE CONSTRUCTION GARO LTEE (LA)	27
CLINIQUE DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL INC.	27
CLUB AUTO-NEIGE DU LAC BLANC INC.	27
CLUB DE MOTO-NEIGE LAURIER INC.	27
CLUB DES OFFICIERS DE SALABERRY INC. (LE)	27
COIN DU MOBILIER INC. (LE)	27
COMMERCIAL LEASING INC.	29
CONFECTION ST-PAULIN LTEE	27
COPERNIC MINES LTD.	29
CORPORATION D'ADMINISTRATION LIMITEE	27
CORPORATION FINANCIERE N.R.C. LTEE	27
CORRIVEAU (FERNAND) INC.	27
COULOMBE, VEILLEUX & LEMIEUX INC.	27
COURSOL INVESTMENTS INC.	27
COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC.	27
D. H. CONSTRUCTION INC.	27
DANICO INC.	28
DICKS & VILLEMURE INC.	28
DIESEL SEPT-ILES LTEE	28
DONADA INDUSTRIES INC.	29
DUBUC (THERESE) LTEE	28
DUNHILL (GAYE) ORIGINALS INC.	28
ENSEIGNES GILBERT (1974) INC.	28
ENTREPRISES YVON POIRIER LTEE (LES)	28
EXCEL FINANCE CORPORATION LIMITED	28
EXPLOITATIONS MINIERES DE LA BEAUCE INC. (LES) (L.R.P.)	28
FARQUHARSON (S.C.) INVESTMENT LTD.	30
FEATHERIZING FUR PROCESS LTD.	28
FLOWER BOXES UNLIMITED	26
FOLDES (TOM) LTD.	28
FOLDES (TOM) LTEE	28
FORTIN (D.) LTD.	28
FRANCOEUR & FILS INC.	28
FRENETTE & FILS INCORPOREE	28
FREPAL INDUSTRIES LTD.	28
GALERIE & ATELIER RITHA GINGRAS INC.	28
GARAGE BOUTHILLIER LIMITEE	28
GARO CONSTRUCTION CO. LTD.	27
GESHUM INC.	28
GRANBY PLOMBERIE & HUILE A CHAUFFAGE INC.	28
GRANDES CREPRES INC. (LES)	28
GREEN'S KOSHER RESTAURANT INC.	28
HABITATIONS ORFORD INC. (LES)	28
HAMEL HOSIERY INC.	28
HOTEL CENTRAL DESBIENS INC.	28
HOTEL WINDSOR (RIVIERE-DU-LOUP) (1969) INC.	29
HOVERGAMES DISTRIBUTION INC.	29
IMMEUBLES BERNARD ROBERGE INC. (LES)	29
INDUSTRIES DONADA INC. (LES)	29
INDUSTRIES ST-FLAVIEN LTEE	29
INSTITUT CAPILLAIRE DE QUEBEC LTEE	29
INVESTISSEMENTS FOUNT LTEE (LES)	29
INVESTISSEMENTS MAMIE INC. (LES)	29
JASPER ENTERPRISES & HAULAGE LTD.	29
JOURNAL LE DINER-CAUSERIE INC.	29
K-PAC INC.	29
LAROUCHE (PAUL-EMILE) INC.	29
LEIMIL HOLDINGS CORP.	29

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

	Page
LEMMO (DOMINIC) CONSTRUCTION LTEE	29
LISBON HARDWARE INC.	30
LOCATION COMMERCIALE INC.	29
MAGMA RESOURCES LIMITED	30
MAGOG ASPHALT INCORPORATED	29
MAISON DES ETUDIANTS (INCORPOREE) (LA)	29
MERITONE ELECTRIC COMPANY LTD.	29
MINES COPERNIC LTEE	29
MINI-SPORT (ST-LAMBERT) INC.	29
MONTREAL UNDERGROUND PUBLICATIONS INC.	30
MORRIS (B. C.) INC.	29
N.R.C. FINANCIAL CORPORATION LTD.	27
NIAGARA FLOORING INC.	29
OUELLETTE EXCAVATION INC.	29
PHOTO DE L'ESTRIE INC.	29
PHOTO JULES INC.	29
PLACE CARTIER SUPER MARKET INC.	30
PLACEMENT S. C. FARQUHARSON LTEE	30
PLACEMENTS AMSYL INC. (LES)	30
PLACEMENTS DUPUIS INC. (LES)	30
PLANTE (JULIEN) INC.	30
PLOMBERIE B.M. INC.	30
POIRIER (YVON) ENTREPRISES LTD.	28
POTTEL (WILLIAM) HOLDINGS CORP.	30
POULIN (R. & M.) LIMITEE	30
PUBLICATIONS LES SOUTERRAINS DE MONTREAL INC.	30
QUEBEC HAIR & SCALP INSTITUTE LTD.	29
QUINCAILLERIE LISBONNE INC.	30
R.S.S. WOODWORKS INC.	30
RECHERCHES & DEVELOPPEMENT CHIMIQUES BIOVET INC.	30
RESSOURCES MAGMA LIMITEE	30
RESTAURANT LE VENDOME LIMITEE	30
S.O.S. PLOMBERIE LTEE	30
ST. ANTOINE REALTY CO. LTD.	30
ST-PAULIN CONFECTION LTD.	27
SALAISSON PARFAITE LTEE	30
SALON LOUISE INC.	30
SAUDUTIL INC.	30
SEGUIN (REMY) CONSTRUCTION LTEE	30
SEPT-ILES DIESEL LTD.	28
SONIC INC.	30
SUPER MARCHÉ PLACE CARTIER INC.	30
SWING DISCOUNT SHOPPE INC. (THE)	30
TABAGIE MODERNE LTEE	30
TIME DATA CONTROL INC.	30
TOYVILLA INC.	31
TREMBLAY CHICOUTIMI LTEE	31
TREND ELECTRICAL CONTRACTING LTD.	31
VACHON (CLEMENT) INC.	31
WARREN & WARREN INC.	31
WIND-O-SHADES INC.	31
 REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	
GLOBE TEXTILES LTD. (THE)	31
TEXTILES GLOBE LTEE (LES)	31

SOUSSIONS — DEMANDES DE

Page

BEDFORD, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU DISTRICT	117
BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES, COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE	118
KIRKLAND, VILLE	119
LAC-MEGANTIC, COMMISSION SCOLAIRE	119
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, PAROISSE	120
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE	121
SAINT-BRUNO, CORPORATION MUNICIPALE	123
SAINT-FELIX-DU-CAP-ROUGE, PAROISSE	124
SAINT-LAWRENCE, COMMISSION SCOLAIRE PROTESTANTE	124
VARENNES, VILLE	125

VENTE(S) PAR LICITATION

BELISLE DELORME c. DELORME	126
----------------------------------	-----

VENTE(S) PAR SHERIF**ARTHABASKA**

ST PIERRE (GUY) AUTO INC. c. ST CYR	127
---	-----

BEAUHARNOIS

COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT (LA) c. POTTER <i>ET AL.</i>	128
--	-----

BEDFORD

ALGIER c. GLADU	128
ARMOIRES GRANBY INC. c. CHARBONNEAU	129
CAISSE POPULAIRE DE COWANSVILLE c. KALLILE	129

HULL

CAISSE POPULAIRE SACRE COEUR DE HULL c. FORTIN <i>ET AL.</i>	130
--	-----

MONTREAL

AUGER <i>ET AL.</i> c. PALMONT PACKERS LIMITED	130
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. BELLEROSE <i>ET AL.</i>	131
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL c. L'ABBEE	131
BOISERIE RAYMOND INC. c. SERVANT	132
CAISSE POPULAIRE ST-JEAN MATHA DE MONTREAL c. CAMIRE	132
CIE PETROLIERE IMPERIALE LIMITEE c. PAQUETTE	132
COMPAGNIE CROWN TRUST (LA) c. TAYLOR <i>ET AL.</i>	133
COMPAGNIE MONTREAL TRUST <i>ET AL.</i> c. TREMBLAY <i>ET AL.</i>	133
HAMPSTEAD, VILLE c. PERFECT HOMES LTD. <i>ET AL.</i>	134
PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN LIMITEE (LES) c. GIROUX	134
REVENU NATIONAL c. ECOLE ANBAR INC.	135
THOUIN c. COITO	136

RICHELIEU

ENTREPRISES D'ELECTRICITE GILLES PELOSSE INC. (LES) c. GUYON	136
--	-----

ROBERVAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. FORTIN <i>ET AL.</i>	137
TREMBLAY c. BOUDREAULT	137

SAINT-HYACINTHE

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT c. LES METAUX OUVRES YAMASKA INC.	138
COTE <i>ET AL.</i> c. YVON	139
JODOIN c. GIRARD	139

VENTE(S) POUR TAXES

	Page
LONGUEUIL, VILLE	139
SAINTE-THERÈSE, VILLE	140
VAL-BELAIR, VILLE	141

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI SUR LES	92
AVIS DIVERS	92
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI SUR LE	96
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	33
COMPAGNIES, LOI SUR LES	3-98
COMPAGNIES ETRANGERES, LOI SUR LES	25
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	101
DECLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIETES, LOI SUR LES	26
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE	102
MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES	103
PROCLAMATION(S)	107
REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC, LOI SUR LA	108
REGIE DE L'ASSURANCE-RECOLTE DU QUEBEC	117
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	26
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	117
VENTE(S) PAR LICITATION	126
VENTE(S) PAR SHERIF	127
VENTE(S) POUR TAXES	139

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756



Bureau de
l'Éditeur officiel
du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

COMMUNIQUE

AUX DETENEURS DE L'ÉDITION SUR FEUILLES MOBILES DES LOIS REFONDUES DU QUÉBEC

Pour dissiper tout malentendu et pour répondre aux questions qui nous sont parvenues il nous apparaît opportun de souligner les points suivants:

1. L'édition que vous détenez présente les lois en vigueur au 31 décembre 1977; ce qui explique que certaines lois sanctionnées, mais non encore en vigueur à cette date, ne font pas partie des Lois refondues.
2. L'inscription "novembre 1978" au bas de chacune des pages des Lois refondues fait référence à la date de composition des textes et non à celle de l'entrée et de la mise en vigueur des lois.
3. A l'occasion de la première mise à jour, la date qui sera inscrite au bas des pages remplacées sera celle de la mise à jour.

Nous vous conseillons de lire attentivement le texte de la "Présentation des Lois refondues" inséré dans votre cahier-relieur "Documentation et index" qui répond à de nombreuses questions qui nous parviennent de la clientèle.

L'Éditeur officiel du Québec,

Charles-Henri Dubé